ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

BILAN SOCIAL

DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

BSA
2019-2020

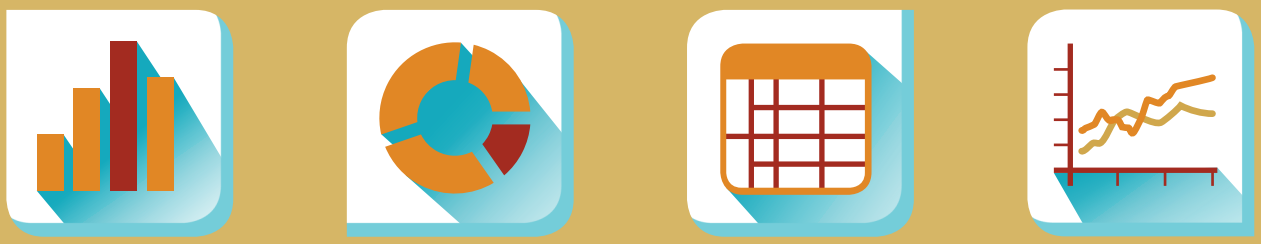

Avant- propos

Le bilan social a été officialisé par le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Le bilan social académique (BSA) rassemble dans un document unique les principales statistiques en Ressources Humaines des personnels de l'académie Nancy-Metz. Il a ainsi vocation d'être l'outil de référence pour nourrir la réflexion des acteurs du système éducatif et du grand public.

L'outil BSA est le fruit d'un travail collectif intégrant les différentes contributions actives des différents services académiques.

Rappel des nouveautés du BSA (version 2019)

Conformément à la loi, le BSA est présenté annuellement au sein des comités techniques. Il est constitué des informations utiles eu égard aux compétences de ces comités techniques. Il reprend également en partie le contenu des bilans sociaux fixé par l'arrêté du 22 décembre 2017 et s'inspire des préconisations ministérielles en termes de comparaison relative à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les nouveaux « groupes »

Contrairement aux versions académiques précédentes, et conformément aux choix engagés au sein du Bilan Social National, les regroupements des personnels ont été remaniés.

Ainsi, les personnels non enseignants ne sont plus répartis selon la classification antérieure à savoir Direction-Inspection-Education-Orientation (DIEO) d'un côté, et les personnels d'assistance éducative (AED-AESH) de l'autre. Désormais, un groupe « vie scolaire » rassemble les personnels d'éducation et les psychologues de l'éducation nationale avec les assistants d'éducation (AED) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

La catégorie « encadrement » réunit les personnels de direction et d'inspection avec la nouvelle « catégorie d'encadrement supérieur ». Celle-ci comprend recteurs, vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).
Ces personnels d'encadrement supérieur sont désormais écartés de la catégorie des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS).
Les enseignants du 1er degré et du 2nde degré constituent toujours des catégories distinctes.

Les nouveaux indicateurs

Le BSA propose de dresser des indicateurs permettant de mesurer des réalités ainsi que leurs évolutions objectives car c'est notamment à travers l'analyse quantitative que l'on peut appréhender et comprendre les enjeux de l'académie en termes de ressources humaines. On y trouvera ainsi des nouveaux indicateurs, définis par la suite, comme le taux d'absence pour raison de santé, le taux de réussite moyen du concours sur les 3 dernières années, le taux de couverture, le taux de formation, le taux d'accompagnés, le taux de prévalence, etc.

Les sources de données

L'essentiel des données présentées dans ce document proviennent directement ou indirectement des Systèmes d'Information des Ressources Humaines (SIRH) de l'Education Nationale - pour l'essentiel EPP, AGORA, AGAPE et SIRHEN.

Les éléments relatifs aux chapitres 1,2 et 3 sont extraits du projet décisionnel national du bilan social académique lui-même alimenté par les SIRH.

Pour le reste, les données sont constituées directement par les services académiques.

Le contexte démographique 2020

L'ensemble des 4 départements de l'académie sont concernés par une baisse régulière depuis 2012 des effectifs scolaires dans le 1er degré.

Les départements de la Meuse et des Vosges sont fortement marqués par cette baisse. Entre 2012 et 2020, dans le public, la Meuse a connu une baisse de 13,3% de ses élèves (-2260 élèves et -273 élèves entre 2019 et 2020). Les Vosges ont perdu 15,6% d'élèves en 8 ans (-5203 élèves et -795 élèves entre 2019 et 2020).

La Meurthe-et-Moselle et la Moselle sont, en proportion, moins touchées. Les deux départements perdent respectivement 3776 élèves (-5,8%) et 2261 élèves (-2,4%) sur la période 2012-2020.

Dans le second degré les effectifs sont en légère baisse. Le 1er cycle perd 1727 élèves entre 2012 et 2020. Le second cycle gagne en revanche 800 élèves sur la période mais le renversement de tendance est engagé puisque l'académie compte depuis 2015 de moins en moins de lycéens chaque année.

Les chiffres clés du BSA

L'académie comptabilise près de 29 900 enseignants. Ils représentent trois quarts de l'ensemble des personnels de l'académie Nancy-Metz (73,8%). 89% des enseignants exercent leur fonction dans le public et 11% dans le privé. 43% d'entre eux exercent dans le 1er degré et 57% dans le second.

Les effectifs enseignants du 1er degré du public diminuent de façon régulière depuis 2012 en lien avec la baisse démographique scolaire. Toutefois, cette diminution (-2% ETP) est moins prononcée que la baisse des effectifs d'élèves (-6,5%). Ainsi, dans le 1er degré public, le ratio enseignant sur élèves (P/E) apparaît de plus en plus élevé sur ces 8 dernières années.

Au niveau du 2nd degré, les effectifs scolaires sont en très légère baisse sur la période (-1,1%) et les moyens ont baissés de 3% en 8 ans. L'évolution du taux d'encadrement diffère selon les départements.

Chez l'ensemble des personnels du public de l'académie, les dynamiques sociodémographiques passées se confirment en 2020. La féminisation des personnels de l'académie augmente, passant de 69,8% à 73,4 % entre 2012 et 2019, et continue d'augmenter en 2020 (+0,2 point de pourcentage par rapport à 2019). Le vieillissement continue également d'augmenter. La part des 50 ans et plus atteint 35,4% des agents (+8,3 points de pourcentage depuis 2012 et +2,4 points par rapport à 2019). Le temps partiel diminue toujours aussi régulièrement et passe de 10,4% à 7,7% sur la période 2012-2020 (-0,3 point de pourcentage par rapport à 2019).

Bonne lecture.

Sommaire

Chapitre 1 : La démographie des personnels p9

1 - Emplois, effectifs et évolution p10
Tableau 1 : Effectifs par fonction p10
Figure 1 : Répartition des personnels par fonction en 2020 p11
Figure 2 : Évolution des effectifs par fonction - base 100 en 2012 p11
Tableau 2 : Effectifs par filière de fonction p12
Figure 3 : Evolution des effectifs enseignant du public - base 100 en 2012 p13

2 - Territoire et évolution p14
Tableau 3 : Effectifs par département p14
Figure 4 : Répartition des personnels par département en 2020 p15
Figure 5 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Meurthe-et-Moselle - base 100 en 2012 p15
Figure 6 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Meuse - base 100 en 2012 p16
Figure 7 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Moselle - base 100 en 2012 p16
Figure 8 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Vosges- base 100 en 2012 p16

3 - Socio-démographie 2020 et évolution p17
Tableau 4 : Données socio-démographiques 2020 par corps p17
Tableau 5 : Données socio-démographiques 2020 par fonction p19
Figure 9 : Évolution du temps partiel dans le public p20
Figure 10 : Évolution des non titulaires dans le public p20
Figure 11 : Évolution de la part des femmes dans le public p21
Figure 12 : Évolution des plus de 50 ans dans le public p21
Figure 13 : Pyramides des âges des enseignants du 1er degré public p22
Figure 14 : Pyramides des âges des enseignants du 2nd degré public p22
Figure 15 : Pyramides des âges des AESH p22
Figure 16 : Pyramides des âges des AED p22
Figure 17 : Pyramides des âges des Psy-EN p23
Figure 18 : Pyramides des âges des CPE p23
Figure 19 : Pyramides des âges des ATSS p23
Figure 20 : Pyramides des âges Direction p23
Figure 21 : Pyramides des âges Inspection p24

Chapitre 2 : Les modalités d'exercice p25

1 - Les lieux d'exercice p26
Tableau 6 : Lieu d'exercice par fonction p26
Figure 22 : Répartition des personnels du public selon le lieu d'exercice p27
Figure 23 : Répartition des corps enseignants du 2nd degré public selon le lieu d'exercice p27
Tableau 7 : Lieu d'exercice par corps p28
Figure 24 : Socio-démographie du public selon le lieu d'exercice p29

2 - Modalité de service et temps partiel p30
Tableau 8 : Modalité de service p30
Figure 9 : Évolution du temps partiel dans le public p31
Tableau 9 : Modalités de temps partiel p31

Figure 25 : Évolution du temps partiel dans le public et le privé p32
Figure 26 : Socio-démographie du secteur public selon le temps de travail p32
Figure 27 : Le temps partiel du public selon le sexe p33

3 - Les disciplines des enseignants du 2nd degré p34
Tableau 10 : Le 2nd degré par discipline – fonction d'enseignement - disciplines générales et technologiques p34
Tableau 10.2 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines PEGC p 35
Tableau 10.3 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines professionnelles p 36
Tableau 10.4 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - 1er degré dans le 2nd degré p37

Chapitre 3 : Les absences p38

Tableau 11 : Les absences p39
Figure 28 : L'évolution des taux d'absences p39
Figure 29 : Taux d'absence 2019-2020 pour raison de santé par fonction p40
Figure 30 : Le taux d'absence pour raison de santé par âge et sexe p40
Tableau 12 : Les absences pour raison de santé par lieu d'exercice p41
Tableau 13 : Les absences pour maladie ordinaire (< 15 jours) par lieu d'exercice p41

Chapitre 4 : La carrière des ATSS p42

A. Les administratifs p43
Tableau 14 : Le mouvement 2020 des administratifs p43
Tableau 15 : Le recrutement 2020 des administratifs p43
Tableau 16 : Les stagiaires administratifs 2019 p44
Tableau 17 : Les promotions 2020 des administratifs p44

B. Les personnels techniques, sociaux et de santé p45
Tableau 18 : Le mouvement 2020 des personnels TSS p45
Tableau 19 : Le recrutement 2020 des personnels TSS p45
Tableau 20 : Les stagiaires 2020 TSS p46
Tableau 21 : Les promotions 2020 des personnels TSS p47

Chapitre 5 : La carrière des personnels de Direction et d'Inspection p48

Tableau 22 : Les recrutement 2020 des personnels de direction et d'inspection p49
Tableau 22 bis : Les recrutement 2020 des personnels de direction et d'inspection p49
Tableau 23 : Les stagiaires 2019 de direction et d'inspection p50
Tableau 24 : Les promotions 2020 des personnels de direction et d'inspection p50
Tableau 25 : Le mouvement 2020 des personnels de direction et d'inspection p51

Chapitre 6 : La carrière des personnels de d'éducation et des psychologues de l'EN p52

Tableau 26 : Le mouvement inter 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN p53
Tableau 27 : Le mouvement intra 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN p53
Tableau 28 : Le recrutement 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN p53

Tableau 29 : Les stagiaires 2019 d'éducation et psychologues de l'EN p54
Tableau 30 : Les promotions 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN p54

Chapitre 7 : La carrière des enseignants du 2nde degré public p55

Tableau 31 : Le mouvement inter 2020 des enseignants du 2nd degré public p56
Tableau 32 : Le mouvement intra 2020 des enseignants du 2nd degré public p56
Tableau 32 bis : Le mouvement intra 2020 des enseignants du 2nd degré public - disciplines G,T et Pro p57
Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours p59
Tableau 34 : Les enseignants stagiaires 2019 du 2nd degré public p66
Tableau 35 : Les promotions 2020 des enseignants du 2nd degré public p67

Chapitre 8 : La carrière des enseignants du 2nde degré privé p68

Tableau 36 : Le mouvement 2020 des enseignants du 2nd degré privé p69
Figure 31 : L'évolution des indicateurs de mutation du second degré privé p69
Tableau 37 : Les concours 2020 des enseignants du 2nd degré privé p69
Tableau 38 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré privé p70
Figure 32 : L'évolution du recrutement du 2nd degré privé p70
Tableau 39 : Le enseignants stagiaires 2019 du 2nd degré privé p71
Tableau 40 : Les promotions 2020 des enseignants du 2nd degré privé p71
Figure 33 : L'évolution de la titularisation et de la promotion du 2nd degré privé p72

Chapitre 9 : La carrière des enseignants du 1er degré public p73

Tableau 41 : Le mouvement inter-départemental 2020 des enseignants du 1er degré public p74
Tableau 42 : Le mouvement intra-départemental 2020 des enseignants du 1er degré public p74
Tableau 43 : Le recrutement 2020 des enseignants du 1er degré public p74
Tableau 44 : Les enseignants stagiaires 2019 du 1er degré public p75
Tableau 45 : Les promotions 2020 des enseignants du 1er degré public p75

Chapitre 10 : La carrière des enseignants du 1er degré privé p76

Tableau 46 : Le mouvement 2020 des enseignants du 1er degré privé p77
Tableau 47 : Le recrutement 2020 des enseignants du 1er degré privé p77
Tableau 48 : Les enseignants stagiaires 2019 du 1er degré privé p77
Tableau 49 : Les promotions 2020 des enseignants du 1er degré privé p78

Chapitre 11 : La formation et l'accompagnement des personnels p79

1 - L'activité de formation p80
Tableau 50 : Offre et demande de formation 2019-2020 p80
Tableau 50 bis : Offre et demande de formation 2019-2020 p81
Tableau 51 : Zoom premier degré par département p83
Tableau 51 bis : Zoom premier degré par département p84

2 - Le droit à la formation p85
Tableau 52 : Evolution du nombre de demandes de CPF p85
Tableau 52 bis : Mise en oeuvre du CPF p85
Tableau 52 bis.2 : Motifs de refus de la demande de CPF en 2019-2020 p86

3 - L'accompagnement à la mobilité p87
Tableau 53 : Evolution du nombre d'agents accompagnés pour la mobilité p87
Tableau 54 : Evolution des motifs des entretiens p88

4 - La reconversion p89
Tableau 55 : Les reconversions p89

5 - Les parcours individuels d'accompagnement professionnel p90
Tableau 56 : Evolution du nombre de PIAP p90

6 - Les dispositifs liés à l'état de santé de l'agent p91
Tableau 57 : Evolution du nombre de dispositifs liés à l'état de santé des agents p91

7 - Bilan d'activité des CRhP p92

Chapitre 12 : Le handicap p94

Tableau 58 : Le handicap p95
Tableau 58bis : Le handicap p95

Chapitre 13 : Le dialogue social p96

1 - Les élections professionnelles p97
Tableau 59 : Les résultats des élections professionnelles du scrutin de décembre 2018 p97
Tableau 60 : Les commissions p98

2 - Les décharges syndicales p99
Tableau 61 : Les décharges syndicales 2019-2020 p99
Tableau 62 : Les décharges syndicales 2020-2021 p101

3 - Les calendriers des instances p103
Tableau 63 : Les CAPD 2019-2020 du 1er degré p103
Tableau 64 : Les CAPA 2019-2020 des ATSS p104
Tableau 65 : Les CAPA 2019-2020 des personnels de direction et d'inspection p104
Tableau 66 : Groupes de travail et instances p105

Chapitre 14 : L'action sociale p106

1 - Les budget de l'action sociale p107
Tableau 67 : Les dépenses d'action sociale p108

2 - Le cadre d'intervention p109
Tableau 68 : Le cadre d'intervention de assistants de service social p109
Figure 34 : Taux de prévalence p110
Figure 35 : Entretiens des titulaires p110
Figure 36 : Motifs des entretiens des titulaires p111
Figure 37 : Entretiens des titulaires p111
Figure 38 : Motifs des entretiens des non titulaires p112

3 - Les aides exceptionnelles p111

Chapitre 15 : La santé des personnels p115

Synthèse du rapport d'activité de la médecine de prévention 2019-2020 p116

Chapitre 16 : La santé et la sécurité au travail p120

Tableau 69 : Les activités du Conseiller de Prévention Académique année 2019-2020 p123
Tableau 70 : Activités du Conseiller de Prévention Départemental 54 et 88 année 2019-2020 p125
Tableau 71 : Activités du technicien de prévention du service SST 2019-2020 p126
Tableau 72 : Activités du technicien de prévention du service SST 2019-2020 p127

CHAPITRE 1
La démographie des personnels

1. Emplois, effectifs et évolution

Tableau 1 : Effectifs par fonction

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
PRIVE	Enseignants 1er degré	735	731	721	733	742	738	735	750	761	1,9 %
	Enseignants 2nd degré	2 765	2 767	2 759	2 732	2 662	2 659	2 619	2 538	2 547	6,3 %
	Total secteur	3 500	3 498	3 480	3 465	3 404	3 397	3 354	3 288	3 308	8,2 %
PUBLIC	ATSS	3 049	3 044	3 034	3 027	3 049	3 051	2 977	2 903	2 845	7,0 %
	Encadrement*	773	765	758	756	756	752	748	729	749	1,8 %
	Enseignants 1er degré	12 343	12 307	12 225	12 280	12 282	12 137	12 134	12 084	12 099	29,8 %
	Enseignants 2nd degré	15 210	15 210	14 910	14 838	14 824	14 864	14 788	14 619	14 501	35,8 %
	Vie scolaire	4 301	4 320	4 191	3 797	4 648	5 351	5 853	6 832	7 048	17,4 %
	Total secteur	35 676	35 646	35 118	34 698	35 559	36 155	36 500	37 167	37 242	91,8 %
Ensemble		39 176	39 144	38 598	38 163	38 963	39 552	39 854	40 455	40 550	100,0 %

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 761 enseignants sont affectés dans le 1er degré privé. Ils représentent 1,9% de l'ensemble des 40 550 personnels de l'académie Nancy-Metz. Ils étaient 735 en 2012.
  *Encadrement = Direction, inspection et encadrement supérieur.

Près de 30 000 enseignants dans l'académie

Au 1er décembre 2020, l'académie recense 29 908 enseignants. Ils représentent presque trois quarts de l'ensemble des personnels de l'académie Nancy-Metz (73,8%) **(tableau 1)**.
89% des enseignants exercent leur fonction dans le public et 11% dans le privé. 43% d'entre eux exercent dans le 1er degré et 57% dans le second.

Un peu plus d'un quart des personnels non enseignants

La catégorie des personnels ATSS - regroupant les personnels administratifs, sociaux et de santé ainsi que les personnels techniques de recherche et de formation - comptabilise 2 845 agents au 1er décembre 2020, soit 7,0% de l'ensemble des personnels de l'Académie Nancy-Metz **(tableau 1)**.

Les personnels d'encadrement - rassemblant les personnels de direction d'établissement, les personnels d'inspection et d'encadrement supérieur - est la plus petite des catégories avec seulement 749 agents. Elle représente 1,8% de la population académique.

Enfin, le groupe « vie scolaire », rassemble 17,4% des personnels.

Il s'agit de la catégorie la plus hétérogène. Elle est composée d'une part, des personnels d'éducation parmi lesquels les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Education Nationale (qui remplacent, depuis le 1er septembre 2017, les psychologues scolaires et conseillers d'orientation-psychologues) - et d'autre part, des personnels d'assistance éducative parmi lesquels les assistants d'éducation (AED) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

[1] Cf. nouveaux groupes en avant-propos.
[2] Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Éducation nationale et Enseignement supérieur).
3 Une sous-estimation a été relevée par le ministère de la remontée d'effectifs des AESH en 2014 et 2015

Des CUI-AVS en AESH

Ce groupe de vie scolaire connait une forte hausse de ses effectifs (+63,1% depuis 2012) **(figure 2)** en raison de la transformation progressive sur 5 ans des Contrats Uniques d'Insertion (CUI) de droit privé des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en contrat publics d'AESH.

Ainsi l'augmentation ces 5 dernières années **(tableau 2)** relève à la fois d'une volonté politique de déprécarisation des personnels en contrats aidés assurant des fonctions d'AVS (hors champ BSA), mais également d'un recrutement accru de personnels accompagnants pour une école inclusive.

Figure 1 : Répartition des personnels par fonction en 2020

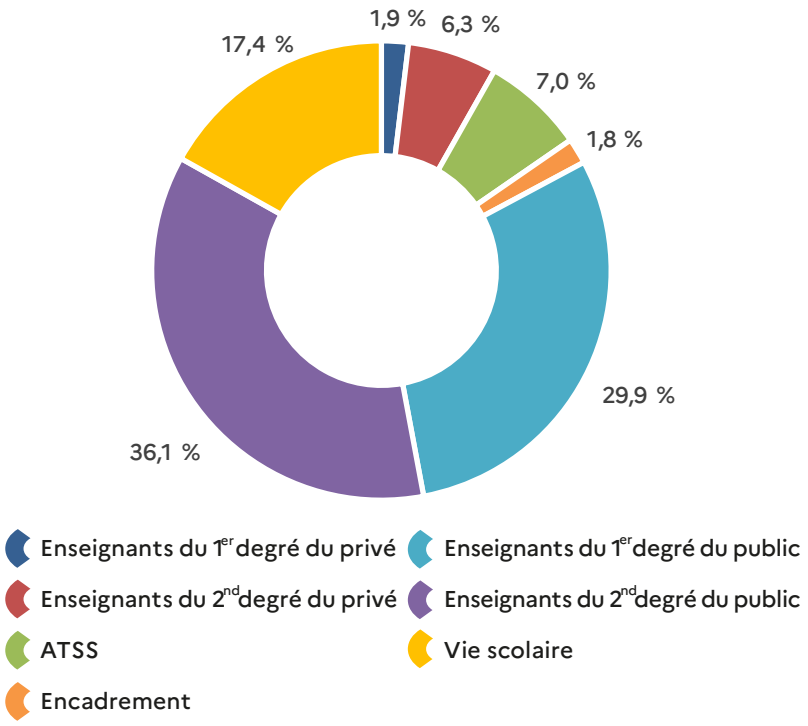

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année
Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 1,9% de l'ensemble des personnels de l'académie Nancy-Metz sont des enseignants du 1er degré privé.

Figure 2 : Evolution des effectifs par fonction - base 100 en 2012

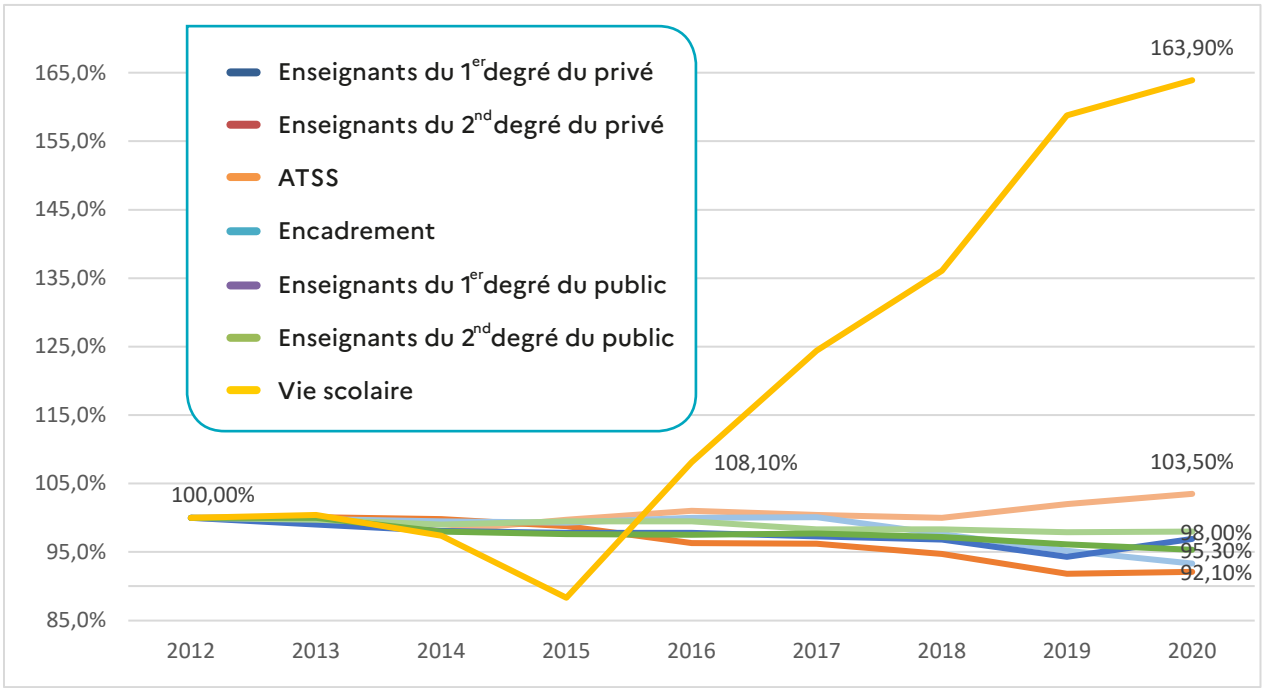

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année

Tableau 2 : Effectifs par filière de fonction

			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
PRIVE	Enseignants 1er degré	Educatif	22	24	26	23	23	22	24	30	26	0,1%
		Enseignement	713	707	695	710	719	716	711	720	735	1,8%
		Total fonction	735	731	721	733	742	738	735	750	761	1,9%
	Enseignants 2nd degré	Documentation	57	59	58	58	58	56	57	54	55	0,1%
		Enseignement	2 699	2 698	2 690	2 665	2 594	2 592	2 553	2 473	2 481	6,1%
		Autres	9	10	11	9	10	11	9	11	11	0,0%
		Total fonction	2 765	2 767	2 759	2 732	2 662	2 659	2 619	2 538	2 547	6,3%
	Total secteur		3 500	3 498	3 480	3 465	3 404	3 397	3 354	3 288	3 308	8,2%
PUBLIC	ATSS	Adm. et actions diverses	2 096	2 096	2 075	2 061	2 063	2 082	2 011	1 961	1 928	4,8%
		Apprenti classique ou apprenti professeur	0	0	0	0	24	22	21	8	0	0,0%
			517	513	517	516	521	509	509	503	500	1,2%
		Personnels techniques	436	435	442	450	441	438	436	431	417	1,0%
		Total fonction	3 049	3 044	3 034	3 027	3 049	3 051	2 977	2 903	2 845	7,0%
	Encadrement	Adm. et actions diverses	6	6	7	11	5	4	4	5	5	0,0%
		Direction	624	613	603	595	597	592	587	571	582	1,4%
		Encadrement supérieur*	21	22	24	25	33	34	38	36	38	0,1%
		Inspection	122	124	124	125	121	122	119	117	124	0,3%
		Total fonction	773	765	758	756	756	752	748	729	749	1,8%
	Enseignants 1er degré	Educatif	551	521	504	512	531	391	384	407	396	1,0%
		Enseignement	11 586	11 581	11 513	11 557	11 547	11 544	11 560	11 484	11 519	28,4%
		Pédagogique	132	129	128	123	129	130	134	140	134	0,3%
		Autres	74	76	80	88	75	72	56	53	50	0,1%
		Total fonction	12 343	12 307	12 225	12 280	12 282	12 137	12 134	12 084	12 099	29,8%
	Enseignants 2nd degré	Assistant étranger	114	114	98	96	94	90	93	88	80	0,2%
		Documentation	396	408	404	393	397	399	403	391	391	1,0%
		Enseignement	14 309	14 293	14 004	13 930	13 934	13 989	13 910	13 759	13 652	33,7%
		Autres	391	395	404	419	399	386	382	381	378	0,9%
		Total fonction	15 210	15 210	14 910	14 838	14 824	14 864	14 788	14 619	14 501	35,8%
	Vie scolaire	Accompagnement des élèves en situation de handicap	1 178	1 296	1 171	841	1 673	2 197	2 738	3 705	3 871	9,5%
		Assistant d'éducation	2 451	2 342	2 346	2 272	2 284	2 288	2 263	2 278	2 331	5,7%
		Orientation	206	207	210	214	213	0	0	0	0	0,0%
		Psychologue de l'education nationale	0	0	0	0	0	380	365	371	366	0,9%
		Éducation	466	475	464	470	478	486	487	478	480	1,2%
		Total fonction	4 301	4 320	4 191	3 797	4 648	5 351	5 853	6 832	7 048	17,4%
	Total secteur		35 676	35 646	35 118	34 698	35 559	36 155	36 500	37 167	37 242	91,8%
Ensemble			39 176	39 144	38 598	38 163	38 963	39 552	39 854	40 455	40 550	100,0%

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 735 enseignants sont affectés dans le 1er degré privé et exercent la fonction d'enseignement devant élève. Ils représentent 1,8% de l'ensemble des 40 550 personnels de l'académie Nancy-Metz. Ils étaient 713 en 2012.

*Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).

** Une sous-estimation a été relevée par le ministère de la remontée d'effectifs des AVS-AESH en 2014 et 2015

Une baisse en « trompe l'œil » des effectifs enseignants dans le 1er degré public.

Dans le 1er degré public, le nombre d'enseignants a diminué de 243 sur la période 2012-2020, soit une baisse de 2% des effectifs **(tableau 2)**. Cette baisse est plus mesurée quand on raisonne en équivalent temps plein (ETP) (-111 ETP pour une baisse de 0,9%). De plus, cette baisse d'ETP accompagne - dans une plus faible proportion - la baisse du nombre d'élèves scolarisés dans le public au sein de l'académie entre 2012 et 2020 (-13 500 élèves pour une baisse de -6,5%). Ainsi, le ratio enseignants / élèves du 1er degré (P/E) apparait plus élevé qu'il y a 7 ans.

Un constat plus neutre dans le 2nd degré public.

Le constat est inverse dans le second degré mais apparait plus modérée. La baisse des moyens enseignants (- 3 % par rapport à 2012) est plus forte que celle du nombre d'élèves (-1,1%). Et l'évolution du taux d'encadrement diffère selon les départements.

Figure 3 : Évolution des effectifs enseignant du public - base 100 en 2012

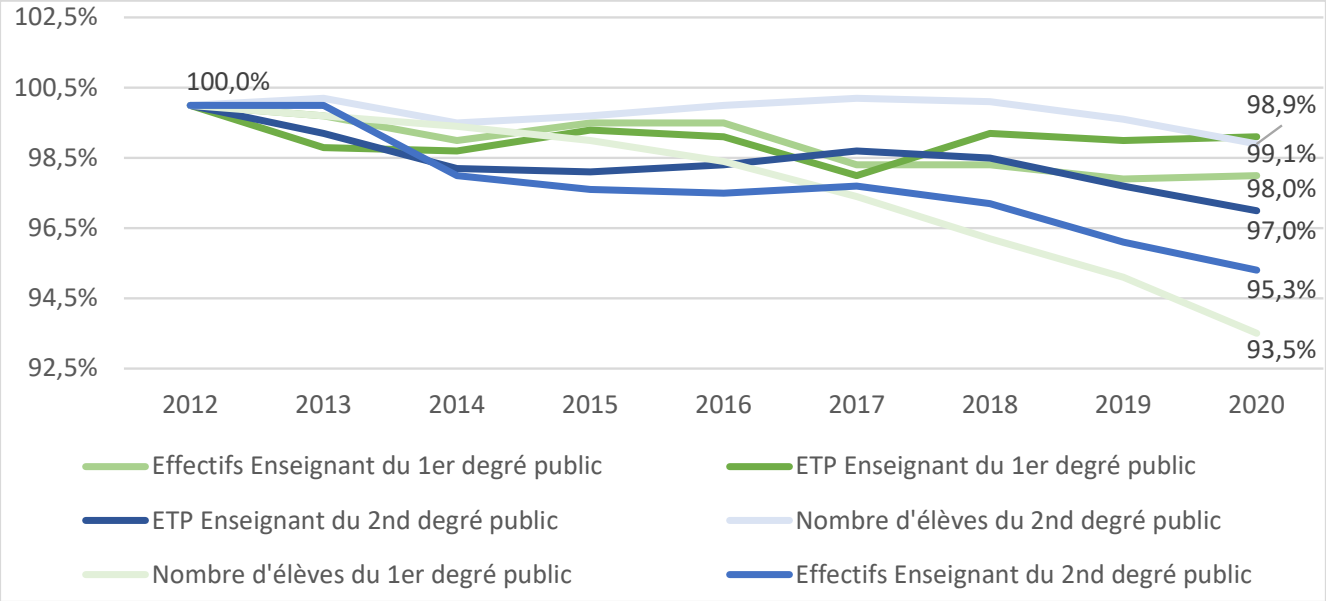

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.
Base scolarité, constat octobre de chaque année.

Note de lecture : Le nombre d'élèves scolarisés dans le 1er degré public a baissé de 6,5% entre 2012 et 2020.

2. TERRITOIRE ET ÉVOLUTION

Tableau 3 : Effectifs par département

			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020
Meurthe-et-Moselle	PRIVE	Enseignants 1er degré	244	251	243	248	262	255	255	264	267	0,7 %
		Enseignants 2nd degré	944	941	919	910	878	867	841	799	809	2,0 %
		Total secteur	1 188	1 192	1 162	1 158	1 140	1 122	1 096	1 063	1 076	2,7 %
	PUBLIC	ATSS	1 246	1 260	1 260	1 276	1 309	1 320	1 269	1 239	1 206	3,0 %
		Encadrement*	289	283	280	285	283	281	279	272	286	0,7 %
		Enseignants 1er degré	3 689	3 692	3 713	3 718	3 719	3 644	3 676	3 675	3 671	9,1 %
		Enseignants 2nd degré	4 879	4 867	4 783	4 860	4 859	4 968	4 985	4 865	4 902	12,1 %
		Vie scolaire	1 370	1 404	1 345	1 205	1 521	1 804	1 982	2 213	2 880	7,1 %
		Total secteur	11 473	11 506	11 381	11 344	11 691	12 017	12 191	12 264	12 945	31,9 %
	Total département		12 661	12 698	12 543	12 502	12 831	13 139	13 287	13 327	14 021	34,6 %
Meuse	PRIVE	Enseignants 1er degré	82	74	69	68	67	64	67	69	70	0,2 %
		Enseignants 2nd degré	218	226	227	216	190	182	183	175	171	0,4 %
		Total secteur	300	300	296	284	257	246	250	244	241	0,6 %
	PUBLIC	ATSS	231	232	229	231	235	229	220	215	205	0,5 %
		Encadrement*	60	61	61	60	60	58	55	60	60	0,1 %
		Enseignants 1er degré	1 097	1 087	1 070	1 048	1 061	1 068	1 070	1 027	1 022	2,5 %
		Enseignants 2nd degré	1 236	1 233	1 214	1 182	1 176	1 156	1 143	1 125	1 083	2,7 %
		Vie scolaire	402	418	409	368	438	480	502	447	443	1,1 %
		Total secteur	3 026	3 031	2 983	2 889	2 970	2 991	2 990	2 874	2 813	6,9 %
	Total département		3 326	3 331	3 279	3 173	3 227	3 237	3 240	3 118	3 054	7,5 %
Moselle	PRIVE	Enseignants 1er degré	277	277	279	279	276	285	277	282	292	0,7 %
		Enseignants 2nd degré	1 189	1 193	1 208	1 204	1 206	1 226	1 222	1 220	1 214	3,0 %
		Total secteur	1 466	1 470	1 487	1 483	1 482	1 511	1 499	1 502	1 506	3,7 %
	PUBLIC	ATSS	1 124	1 111	1 105	1 085	1 078	1 074	1 063	1 027	1 021	2,5 %
		Encadrement*	300	296	290	284	289	287	290	275	282	0,7 %
		Enseignants 1er degré	5 477	5 493	5 419	5 511	5 511	5 465	5 441	5 455	5 493	13,5 %
		Enseignants 2nd degré	6 539	6 567	6 402	6 352	6 344	6 348	6 264	6 240	6 184	15,3 %
		Vie scolaire	1 740	1 724	1 677	1 534	1 840	2 144	2 353	2 814	2 828	7,0 %
		Total secteur	15 180	15 191	14 893	14 766	15 062	15 318	15 411	15 811	15 808	39,0 %
	Total département		16 646	16 661	16 380	16 249	16 544	16 829	16 910	17 313	17 314	42,7 %
Vosges	PRIVE	Enseignants 1er degré	132	129	130	138	137	134	136	135	132	0,3 %
		Enseignants 2nd degré	414	407	405	402	388	384	373	344	353	0,9 %
		Total secteur	546	536	535	540	525	518	509	479	485	1,2 %
	PUBLIC	ATSS	448	441	440	435	427	428	425	422	413	1,0 %
		Encadrement*	124	125	127	127	124	126	124	122	121	0,3 %
		Enseignants 1er degré	2 080	2 035	2 023	2 003	1 991	1 960	1 947	1 927	1 913	4,7 %
		Enseignants 2nd degré	2 556	2 543	2 511	2 444	2 445	2 392	2 396	2 389	2 332	5,8 %
		Vie scolaire	789	774	760	690	849	923	1 016	1 358	897	2,2 %
		Total secteur	5 997	5 918	5 861	5 699	5 836	5 829	5 908	6 218	5 676	14,0 %
	Total département		6 543	6 454	6 396	6 239	6 361	6 347	6 417	6 697	6 161	15,2 %
Ensemble			39 176	39 144	38 598	38 163	38 963	39 552	39 854	40 455	40 550	100,0 %

- **Source : Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 267 enseignants sont affectés dans le 1er degré privé en Meurthe-et-Moselle. Ils représentent 0,7% de l'ensemble des 40 550 personnels de l'académie Nancy-Metz. Ils étaient 244 en 2012.

***Encadrement = Direction, inspection et encadrement supérieur.**

43% des personnels sont mosellans

Au 1er décembre 20120, la Moselle concentre près de 42,7% des personnels du public et du privé de l'académie Nancy-Metz **(tableau 3)**.
La Meurthe-et-Moselle se place en deuxième position avec 34,6% des effectifs académiques qui y sont affectés. Viennent ensuite les Vosges puis la Meuse avec respectivement 15,2% et 7,5% des personnels.
La répartition par secteur d'exercice est similaire au sein de chaque département, la part du privé oscillant entre 7,7% (Meurthe-et-Moselle) et 8,7% (Moselle) pour une moyenne académique de 8,2%.

Figure 4 : Répartition des personnels par département en 2020

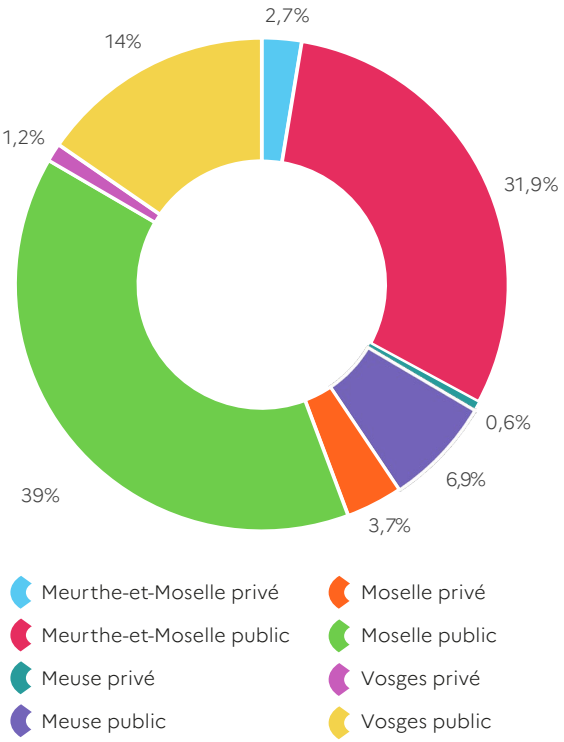

- **Source : Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 2,7% de l'ensemble des personnels de l'académie Nancy-Metz sont affectés en Meurthe-et-Moselle dans le privé.

Des dynamiques départementales bien différentes dans le 1er degré public

La baisse des effectifs enseignant constatée précédemment n'est pas équitablement répartie sur le territoire académique. Elle s'inscrit en toute logique au diapason de la réalité démographique de chacun des quatre départements.
Les Vosges - département qui a perdu le plus d'élèves scolarisés dans le 1er degré public depuis 2012 (-15,6% contre -6,5% au niveau académique) - a vu ses ETP décroitre jusqu'à aujourd'hui (-7,0% contre -0,9% au niveau académique **(figure 8)**. Ainsi entre 2012 et 2020, la part académique des effectifs vosgiens parmi les enseignants du 1er degré public a diminué de 1 point passant de 16,9% à 15,8%.

Figure 5 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Meurthe-et-Moselle - base 100 en 2012

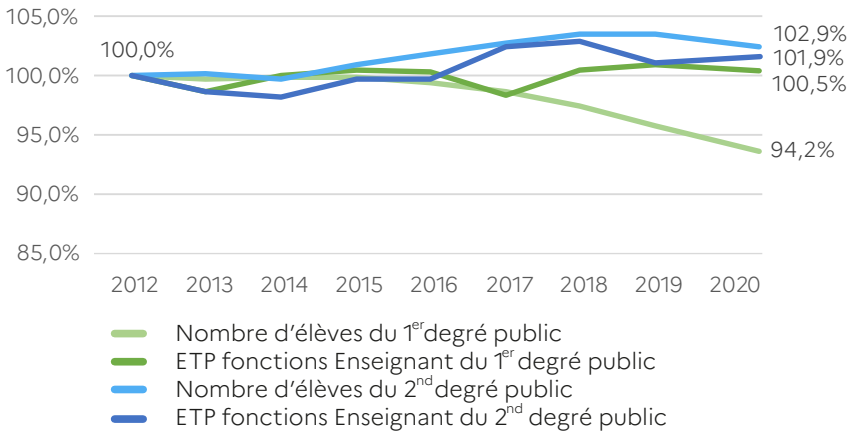

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année. Base scolarité, constat octobre de chaque année.
- **Note de lecture :** Le nombre d'élèves scolarisés dans le 1er degré public a diminué de 5,8% entre 2012 et 2020.

Le plus petit des quatre départements, la Meuse, doit également faire face à une diminution importante de ses effectifs scolaires du 1er degré public avec, tout comme les Vosges, une baisse à deux chiffres (-13,3%) (figure 6). Cette diminution est logiquement accompagnée d'une baisse des ETP (-5,8%). Ainsi entre 2012 et 2020, la part des effectifs meusiens parmi les enseignants du 1er degré public a diminué de 0.5 point passant de 8,9% à 8,4%.

La Moselle est le département ayant perdu en proportion le moins d'élèves par rapport à 2012 (-2,4%) (figure 7). Elle bénéficie même une très légère augmentation de ses ETP (+1,4%). Tout comme la Meurthe-et-Moselle (+0,5% d'ETP) qui subit pourtant une baisse des effectifs plus importante (-5,8%) (figure 5).

Figure 6 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Meuse - base 100 en 2012

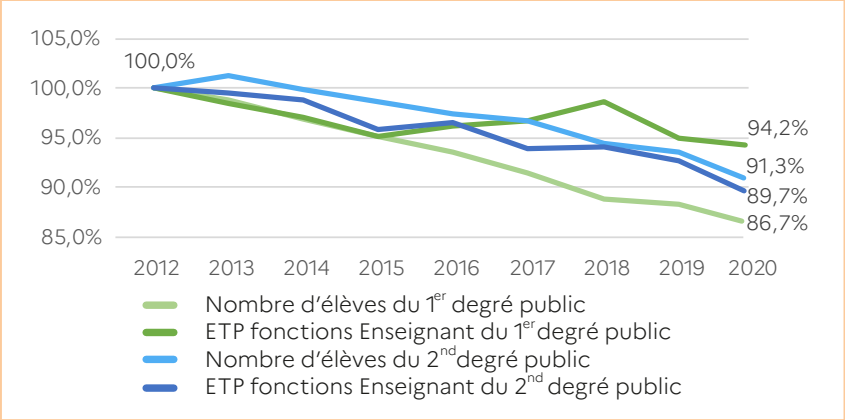

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année. Base scolarité, constat octobre de chaque année.
- **Note de lecture :** Le nombre d'élèves scolarisés dans le 1er degré public a diminué de 14,3% entre 2012 et 2020.

Figure 7 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Moselle - base 100 en 2012

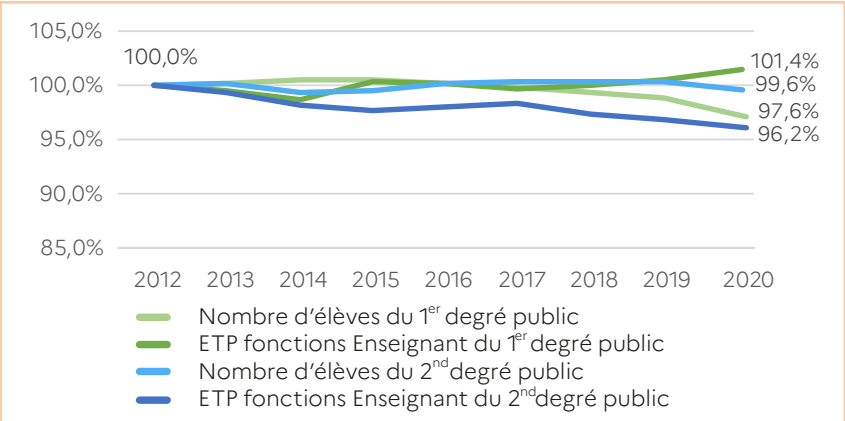

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année. Base scolarité, constat octobre de chaque année.
- **Note de lecture :** Le nombre d'élèves scolarisés dans le 1er degré public a diminué de 2,4% entre 2012 et 2020.

Figure 8 : Évolution des effectifs élèves et des ETP Enseignants en Vosges - base 100 en 2012

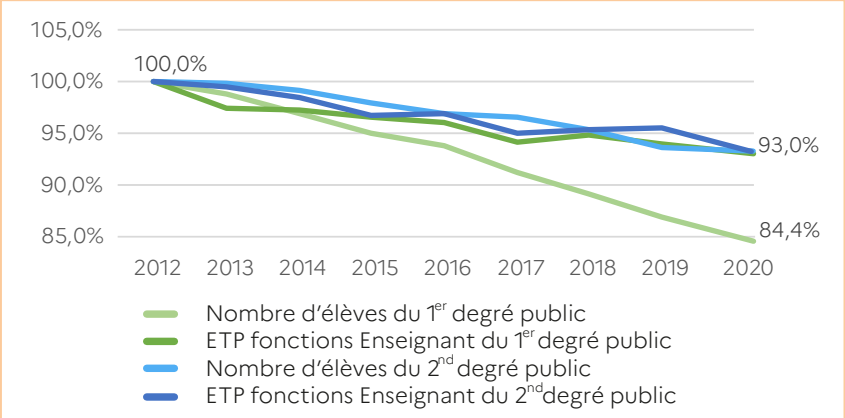

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année. Base scolarité, constat octobre de chaque année.
- **Note de lecture :** Le nombre d'élèves scolarisés dans le 1er degré public a diminué de 15,6% entre 2012 et 2020.

3. Socio-démographie 2020 et évolution

Tableau 4 : Donnés socio-démographiques 2020 par corps

				Effectifs	ETP	Quotité (en%)	Part de temps partiel	Part de non titulaires	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans et +
PRIVE	Corps Enseignants 1er degré	A	Maître auxiliaire	676	586,1	86,7 %	0,7 %	96,9 %	69,4 %	38,3	14,3 %
			Professeurs des écoles	619	589,5	95,2 %	11,8 %	0,0 %	90,6 %	45,2	34,7 %
			Total catégorie	1 295	1 175,6	90,8 %	6,0 %	50,6 %	79,5 %	41,6	24,1 %
		Z	Contractuels et vacataires 1er degré	43	0,0	0,0 %	0,0 %	100,0 %	39,5 %	47,1	34,9 %
			Total catégorie	43	0,0	0,0 %	0,0 %	100,0 %	39,5 %	47,1	34,9 %
		Total corps		**1 338**	**1 175,6**	**87,9 %**	**5,8 %**	**52,2 %**	**78,3 %**	**41,8**	**24,4 %**
	Corps Enseignants 2nd degré	A	Adjoints ens. et chargés d'ens. en EPS	30	27,2	90,6 %	13,3 %	0,0 %	60,0 %	52,2	73,3 %
			Agrégés	73	70,9	97,1 %	5,5 %	0,0 %	54,8 %	49,8	54,8 %
			Certifiés	1 300	1 227,0	94,4 %	7,9 %	0,0 %	68,4 %	48,6	52,9 %
			Chaire sup.	3	3,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	66,7 %	58,7	100,0 %
			EPS	166	160,5	96,7 %	5,4 %	0,0 %	35,5 %	46,6	42,8 %
			PLP	398	371,1	93,2 %	6,5 %	0,0 %	66,3 %	49,1	51,8 %
			Total catégorie	1 970	1 859,6	94,4 %	7,4 %	0,0 %	64,6 %	48,7	52,3 %
		Total corps		**1 970**	**1 859,6**	**94,4 %**	**7,4 %**	**0,0 %**	**64,6 %**	**48,7**	**52,3 %**
	Total secteur			**3 308**	**3 035,1**	**91,8 %**	**6,8 %**	**21,1 %**	**70,1 %**	**45,9**	**41,0 %**
PUBLIC	Corps ATSS	A	AAE	314	309,2	98,5 %	4,8 %	0,0 %	64,6 %	48,8	48,1 %
			ASI-IGE-IGR	60	59,4	99,0 %	6,7 %	0,0 %	28,3 %	47,6	41,7 %
			ASS AE	85	75,9	89,3 %	44,7 %	0,0 %	94,1 %	44,9	35,3 %
			Agents contractuels	2	1,0	50,0 %	0,0 %	100,0 %	50,0 %	61,0	100,0 %
			CT de service social AE	14	13,3	95,0 %	21,4 %	0,0 %	100,0 %	52,6	71,4 %
			Infirmiers	307	283,2	92,2 %	34,5 %	0,0 %	94,1 %	47,4	46,3 %
			Médecins	35	30,8	88,0 %	22,9 %	31,4 %	88,6 %	55,2	77,1 %
			Total catégorie	817	772,8	94,6 %	21,3 %	1,6 %	77,7 %	48,1	47,4 %
		B	ASS AE	17	16,1	94,7 %	0,0 %	100,0 %	88,2 %	37,2	17,6 %
			Agents contractuels	3	2,8	93,3 %	33,3 %	100,0 %	100,0 %	41,0	33,3 %
			Infirmiers	42	31,8	75,7 %	0,0 %	100,0 %	97,6 %	36,0	11,9 %
			SAENES	547	535,5	97,9 %	11,3 %	0,0 %	82,6 %	47,9	48,1 %
			TRF	58	55,9	96,4 %	10,3 %	0,0 %	36,2 %	47,7	44,8 %
			Total catégorie	667	642,1	96,3 %	10,3 %	9,3 %	79,8 %	46,8	44,7 %
		C	ADJAENES	862	833,4	96,7 %	14,6 %	0,0 %	87,2 %	49,0	55,9 %
			ATEC	9	9,0	100,0 %	11,1 %	0,0 %	44,4 %	57,6	88,9 %
			ATRF	236	226,1	95,8 %	19,9 %	0,0 %	70,8 %	45,4	41,9 %
			Agents contractuels	254	238,6	93,9 %	0,0 %	100,0 %	83,9 %	42,1	29,1 %
			Total catégorie	1 361	1 307,1	96,0 %	12,8 %	18,7 %	83,5 %	47,2	48,7 %
		Total corps		**2 845**	**2 722,0**	**95,7 %**	**14,7 %**	**11,6 %**	**80,9 %**	**47,4**	**47,4 %**
	Corps Encadrement	A	Direction	548	547,5	99,9 %	0,5 %	0,0 %	50,2 %	51,6	62,4 %
			Encadrement supérieur*	36	36,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	50,0 %	52,8	66,7 %
			Inspection	123	123,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	53,7 %	51,8	61,0 %
			Total catégorie	707	706,5	99,9 %	0,4 %	0,0 %	50,8 %	51,7	62,4 %
		C	Encadrement supérieur*	2	2,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	58,5	100,0 %
			Total catégorie	2	2,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	58,5	100,0 %
		Total corps		**709**	**708,5**	**99,9 %**	**0,4 %**	**0,0 %**	**50,9 %**	**51,8**	**62,5 %**
	Corps Enseignants 1er degré	A	Contractuels et vacataires 1er degré	73	62,3	85,3 %	0,0 %	100,0 %	95,9 %	36,6	21,9 %
			Maître auxiliaire	35	34,4	98,3 %	5,7 %	100,0 %	62,9 %	54,7	94,3 %
			Professeurs des écoles	12 493	12 010,9	96,1 %	11,5 %	0,0 %	84,9 %	43,5	30,1 %
			Total catégorie	12 601	12 107,5	96,1 %	11,4 %	0,9 %	84,9 %	43,4	30,2 %
		B	Instituteurs	33	31,1	94,1 %	18,2 %	0,0 %	69,7 %	55,2	100,0 %
			Total catégorie	33	31,1	94,1 %	18,2 %	0,0 %	69,7 %	55,2	100,0 %
		Total corps		**12 634**	**12 138,6**	**96,1 %**	**11,4 %**	**0,9 %**	**84,8 %**	**43,5**	**30,4 %**

Tableau 4 : Donnés socio-démographiques 2020 par corps (partie 2/2)

	Corps Enseignants 2nd degré	A	Adjoints ens. et chargés d'ens. en EPS	25	24,0	96,0 %	20,0 %	0,0 %	48,0 %	60,2	100,0 %
			Agrégés	1 627	1 589,9	97,7 %	6,3 %	0,0 %	53,5 %	46,7	40,6 %
			Certifiés	7 961	7 716,1	96,9 %	8,5 %	0,0 %	64,2 %	45,4	39,5 %
			Chaire sup.	55	55,0	100,0 %	0,0 %	0,0 %	32,7 %	53,3	69,1 %
			Contractuels et vacataires 2nd degré	1 309	1 206,0	92,1 %	1,8 %	100,0 %	59,8 %	39,2	19,0 %
			EPS	957	936,2	97,8 %	7,1 %	0,0 %	44,8 %	45,4	37,2 %
			PEGC	26	24,8	95,5 %	3,8 %	0,0 %	42,3 %	61,0	100,0 %
			PLP	2 148	2 116,8	98,5 %	4,6 %	0,0 %	48,6 %	48,7	51,4 %
			Total catégorie	14 108	13 668,7	96,9 %	6,9 %	9,3 %	58,7 %	45,6	39,7 %
		Total corps		**14 108**	**13 668,7**	**96,9 %**	**6,9 %**	**9,3 %**	**58,7 %**	**45,6**	**39,7 %**
	Corps Vie scolaire	A	AED	2 334	1 906,9	81,7 %	0,0 %	100,0 %	62,9 %	28,9	3,5 %
			AESH	3 871	2 518,3	65,1 %	0,1 %	100,0 %	93,2 %	45,6	39,5 %
			CPE	447	440,8	98,6 %	3,8 %	0,0 %	74,7 %	45,4	39,8 %
			Psychologues	294	285,6	97,1 %	9,5 %	0,0 %	87,8 %	48,8	53,1 %
			Total catégorie	6 946	5 151,6	74,2 %	0,7 %	89,3 %	81,6 %	40,1	28,0 %
		Total corps		**6 946**	**5 151,6**	**74,2 %**	**0,7 %**	**89,3 %**	**81,6 %**	**40,1**	**28,0 %**
	Total secteur			**37 242**	**34 389,4**	**92,3 %**	**7,7 %**	**21,3 %**	**73,4 %**	**44,1**	**35,4 %**
Ensemble				**40 550**	**37 424,5**	**92,3 %**	**7,7 %**	**21,3 %**	**73,1 %**	**44,2**	**35,8 %**

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 619 professeurs des écoles sont affectés dans le 1er degré privé. 11,8% d'entre eux sont à temps partiel. L'âge moyen de la catégorie est de 45,2 ans.

*Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).

**Non-titulaires du privé : Il s'agit des maîtres délégués qui effectuent le remplacement. Les autres maîtres contractuels affectés à titre définitif sont assimilés titulaires car payés sur une échelle de rémunération de titulaires.

Tableau 5 : Données socio-démographiques 2020 par fonction

			Effectifs	ETP	quotité (en%)	Part de temps partiel	Part de non titulaires	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans et +
PRIVE	Enseignants 1er degré	Educatif	26	21,5	82,7%	30,8%	3,8%	88,5%	48,0	53,8%
		Enseignement	735	685,7	93,3%	9,0%	19,3%	89,9%	43,1	28,6%
		Total catégorie	761	707,2	92,9%	9,7%	18,8%	89,9%	43,3	29,4%
	Enseignants 2nd degré	Documentation	55	50,2	91,3%	9,1%	21,8%	90,9%	47,9	56,4%
		Enseignement	2 481	2 267,0	91,4%	5,8%	21,9%	63,6%	46,6	44,1%
		Autres	11	10,8	97,9%	0,0%	0,0%	54,5%	52,2	72,7%
		Total catégorie	2 547	2 328,0	91,4%	5,9%	21,8%	64,2%	46,6	44,5%
	Total secteur		3 308	3 035,1	91,8%	6,8%	21,1%	70,1%	45,9	41,0%
PUBLIC	ATSS	Adm. et actions diverses	1 928	1 868,3	96,9%	10,5%	10,7%	83,0%	48,1	49,7%
		Apprenti classique ou apprenti professeur	0	0,0	0,0%					
		Personnels médico-sociaux	500	451,1	90,2%	31,0%	14,0%	94,0%	46,3	43,4%
		Personnels techniques	417	402,6	96,5%	14,1%	12,5%	55,9%	45,4	41,5%
		Total catégorie	2 845	2 722,0	95,7%	14,7%	11,6%	80,9%	47,4	47,4%
	Encadrement*	Adm. et actions diverses	5	5,0	100,0%	0,0%	0,0%	60,0%	43,4	20,0%
		Direction	582	581,5	99,9%	0,5%	0,0%	49,7%	51,8	63,2%
		Encadrement supérieur*	38	38,0	100,0%	0,0%	0,0%	52,6%	53,1	68,4%
		Inspection	124	124,0	100,0%	0,0%	0,0%	53,2%	51,8	61,3%
		Total catégorie	749	748,5	99,9%	0,4%	0,0%	50,5%	51,8	62,9%
	Enseignants 1er degré	Educatif	396	388,4	98,1%	6,8%	0,5%	77,3%	48,7	53,5%
		Enseignement	11 519	11 046,2	95,9%	12,1%	0,4%	86,4%	43,1	29,0%
		Pédagogique	134	133,5	99,6%	0,7%	0,0%	61,2%	49,1	52,2%
		Autres	50	40,8	81,5%	0,0%	42,0%	86,0%	48,4	56,0%
		Total catégorie	12 099	11 608,9	95,9%	11,8%	0,6%	85,8%	43,4	30,1%
	Enseignants 2nd degré	Assistant étranger	80	80,0	100,0%	0,0%	100,0%	76,3%	26,0	5,0%
		Documentation	391	381,1	97,5%	9,2%	4,3%	88,5%	46,2	42,2%
		Enseignement	13 652	13 230,7	96,9%	6,9%	7,5%	57,8%	45,6	39,4%
		Autres	378	366,0	96,8%	4,8%	31,0%	59,3%	49,3	54,8%
		Total catégorie	14 501	14 057,8	96,9%	6,8%	8,5%	58,7%	45,6	39,7%
	Vie scolaire	Accompagnement des élèves en situation de handicap	3 871	2 518,3	65,1%	0,1%	100,0%	93,2%	45,6	39,5%
		Assistant d'éducation	2 331	1 904,3	81,7%	0,0%	100,0%	62,9%	28,9	3,5%
		Psychologue de l'education nationale	366	356,1	97,3%	8,2%	20,2%	86,9%	46,3	45,1%
		Éducation	480	473,5	98,6%	3,5%	8,8%	73,8%	44,9	37,9%
		Total catégorie	7 048	5 252,2	74,5%	0,7%	89,6%	81,5%	40,1	27,8%
	Total secteur		37 242	34 389,4	92,3%	7,7%	21,3%	73,4%	44,1	35,4%
Ensemble			40 550	37 424,5	92,3%	7,7%	21,3%	73,1%	44,2	35,8%

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 735 enseignants sont affectés dans le 1er degré privé et exercent une fonction d'enseignement devant élève. 9% d'entre eux sont à temps partiel. L'âge moyen de la catégorie est de 43,1 ans.
  *Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).
  **Non-titulaires du privé : Il s'agit des maîtres délégués qui effectuent le remplacement. Les autres maîtres contractuels affectés à titre définitif sont assimilés titulaires car payés sur une échelle de rémunération de titulaires.

La baisse du temps partiel confirmée

Au 1er décembre 2020, 7,7% des personnels du public et du privé de l'académie bénéficient d'un temps de travail partiel **(tableau 4 et 5)**. Cette part est en baisse par rapport à 2012 (-2,4 points) et concerne toutes les catégories du public **(figure 9)**. Le temps partiel est très peu représenté chez les personnels d'encadrement (0.1%) et par nature quasiment inexistant pour les assistants d'éducation (AED) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) personnels non titulaires employés pour 81,5% d'entre eux à temps incomplet.

Figure 9 : Evolution du temps partiel dans le public

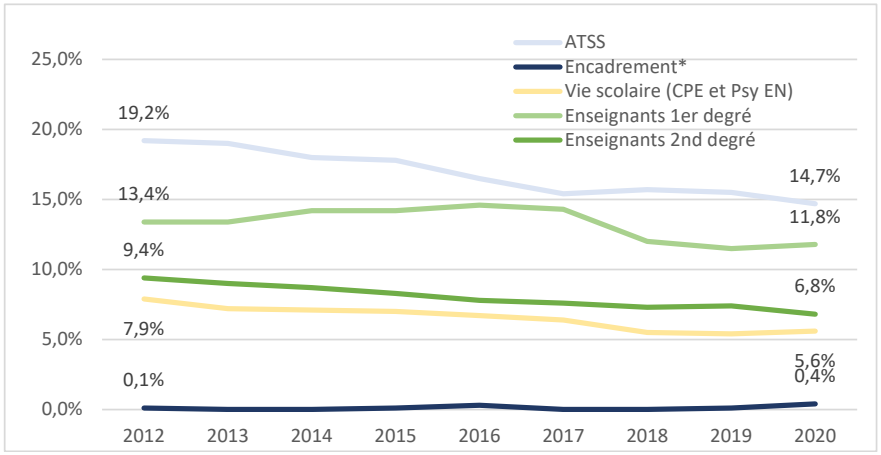

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.

Note de lecture : La part du temps partiel a diminué de 2,6 points de pourcentage entre 2012 et 2020 chez les enseignants du 2nd degré public.

Un cinquième de non titulaires dans le public

Le taux académique public de non titulaires atteint 21,3% en 2020. Ce statut de « non titulaire » est notamment assujetti à la nature de la fonction des personnels puisque les AED, AESH, apprentis ou assistants étranger ne sont pas concernés **(tableau 5)**. Si l'on exclut les AESH - dont l'augmentation importante des effectifs ces dernières années influe à la hausse ce ratio - la part académique des non titulaires est stable sur la période 2012-2020 (6,7% en 2012 et 7,1% en 2020) **(figure 10)**.

Figure 10 : Evolution des non titulaires dans le public

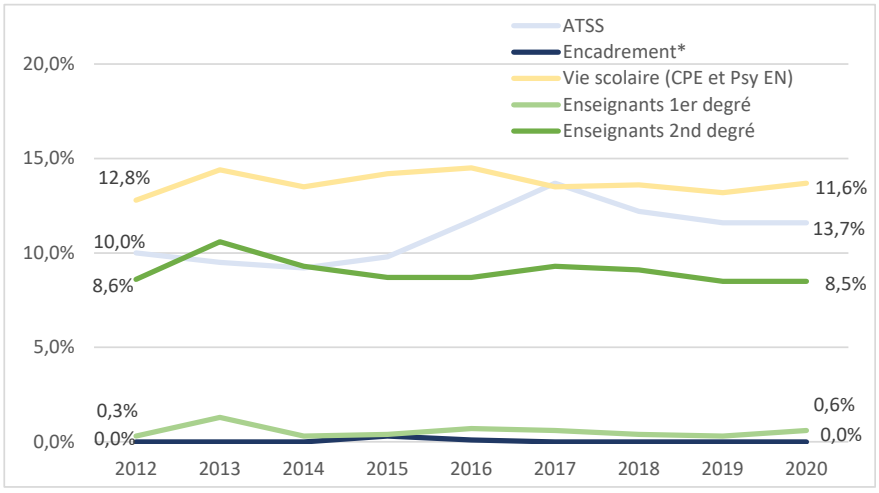

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.

Note de lecture : La part des non titulaires a diminué de 0,1 point de pourcentage entre 2012 et 2020 chez les enseignants du 2nd degré public.

Une féminisation continue dans le public

Passant de 69,8% à 73,4% chez l'ensemble des personnels du public de l'académie entre 2012 et 2020, la part des femmes est en progression. Elle est particulièrement régulière chez les enseignants du 1er et 2nd degré **(figure 11).** Elle est flagrante chez les personnels de vie scolaire du fait de l'augmentation des effectifs AESH, population largement féminisée (93% des AESH sont des femmes). Il est à noter que chez les personnels d'encadrement une hausse de 5,7 points de pourcentage sur la période permet d'atteindre la parité (50,5% de femmes) **(figure 11)**.
Les ATSS font figure d'exception puisque seule cette catégorie est concernée par une baisse de la part des femmes (passant de 82,7% à 81,5% sur la période 2012-2020).

Un vieillissement continu

Quelle que soit la catégorie de personnel, le vieillissement s'opère. Ces 8 dernières années la part des 50 ans et plus a augmenté de 8,1 points de pourcentage passant de 27,1% à 35,8%. L'évolution est toutefois modérée chez les ATSS (+1,3 point) (figure 12).
L'âge moyen académique est passé de 42 à 44 ans entre 2012 et 2020.

Figure 11 : Evolution de la part des femmes dans le public

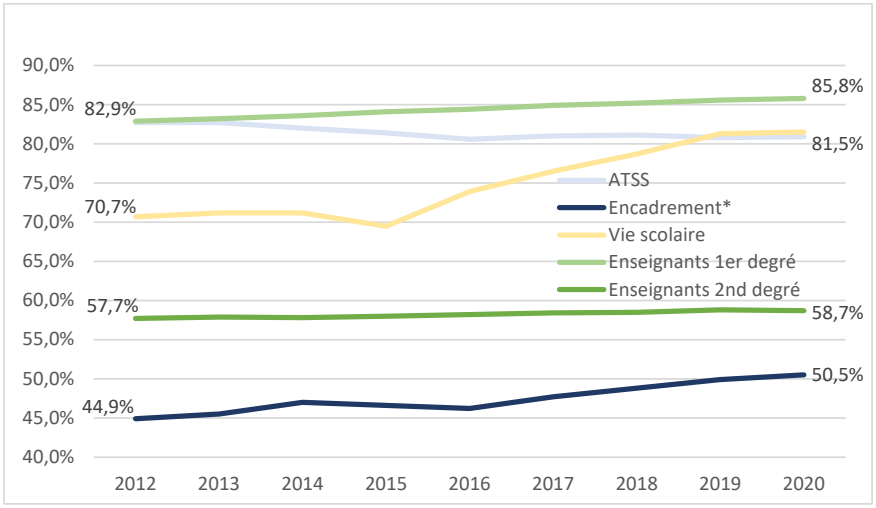

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.
- **Note de lecture :** La part des femmes a augmenté d'1,1 point de pourcentage entre 2012 et 2020 chez les enseignants du 2nd degré public.

Figure 12 : Evolution des plus de 50 ans dans le public

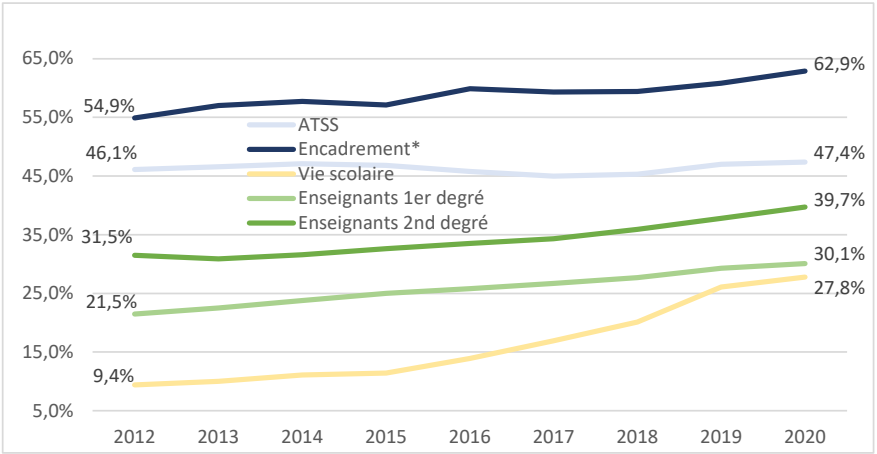

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.
- **Note de lecture :** La part des plus de 50 ans a augmenté de 8,2 points de pourcentage entre 2012 et 2020 chez les enseignants du 2nd degré public.

Figure 13 : Pyramides des âges des enseignants du 1er degré public

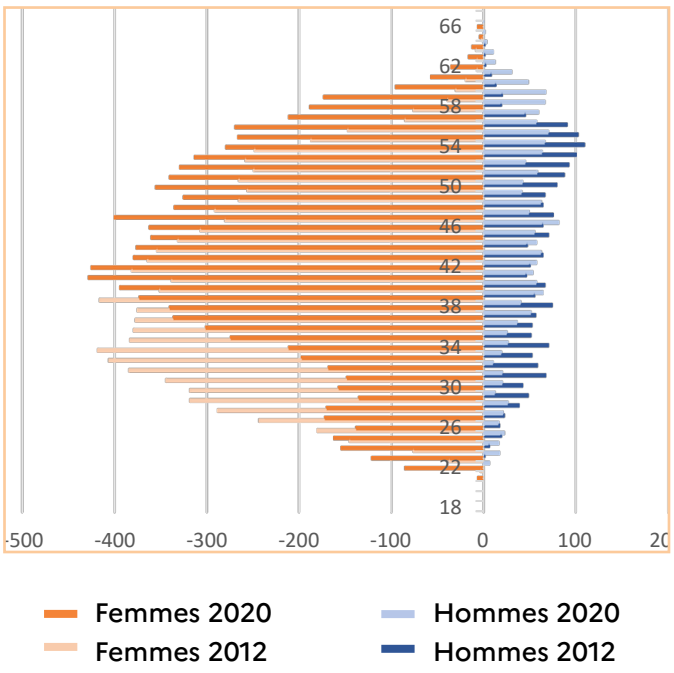

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 2 enseignantes du 1er degré public ont 21 ans.

Figure 14 : Pyramides des âges des enseignants du 2nd degré public

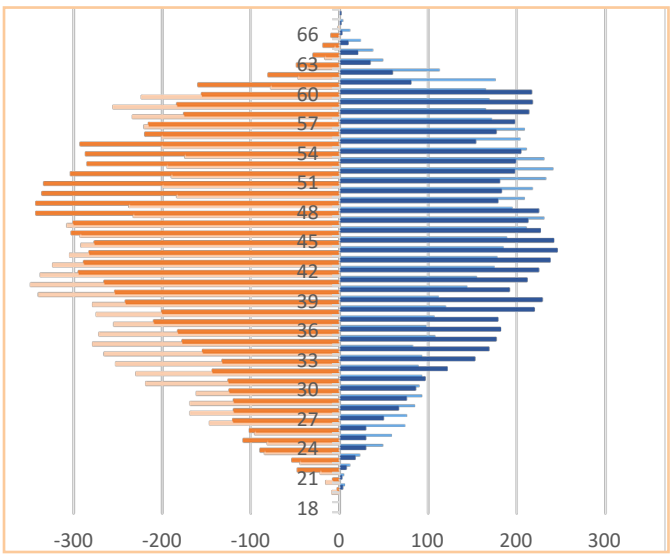

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 15 : Pyramides des âges des AESH

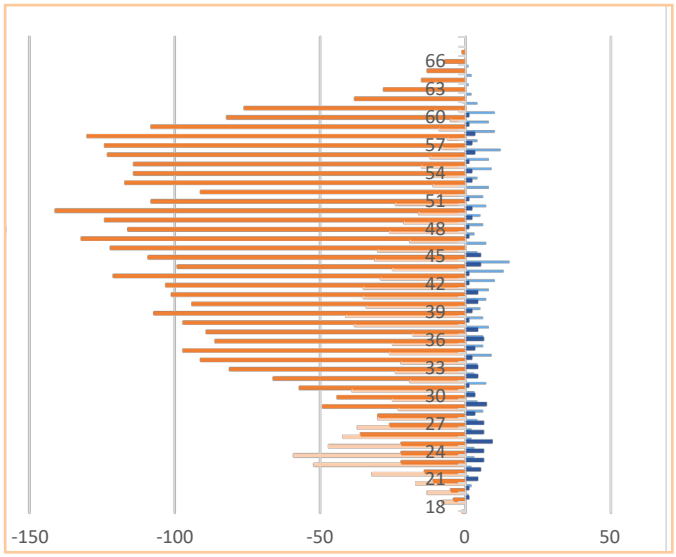

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 16 : Pyramides des âges des AED

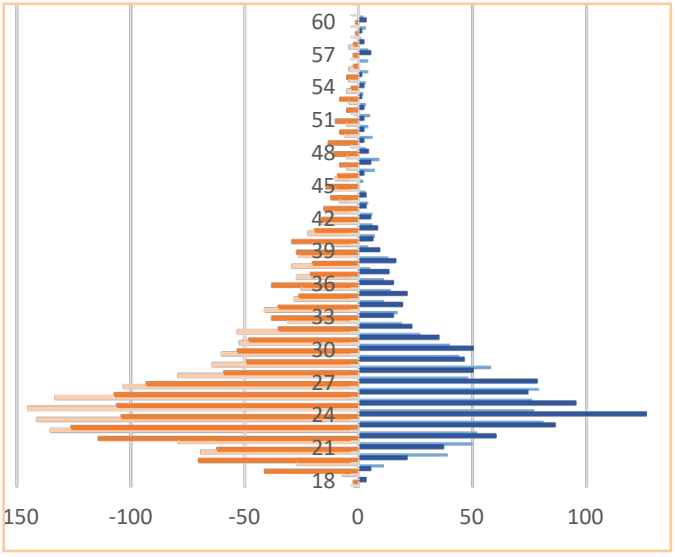

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 17 : Pyramides des âges des Psy-EN

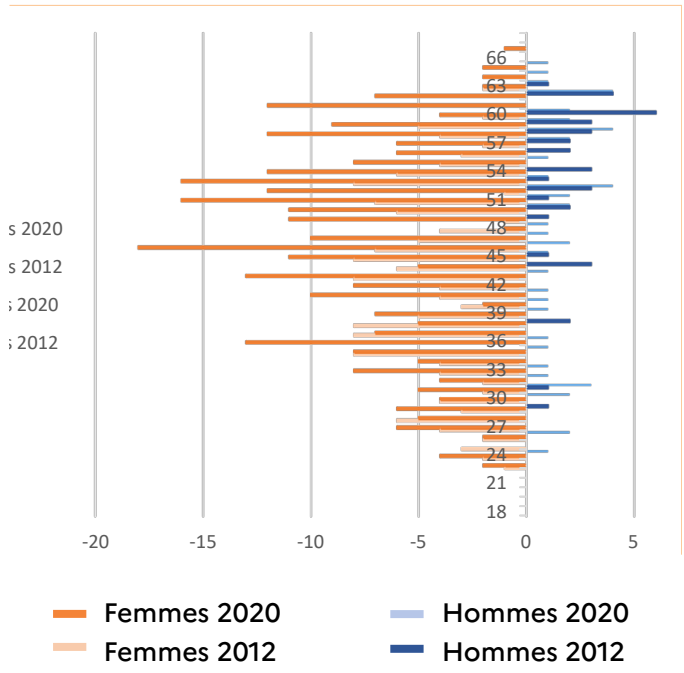

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 18 : Pyramides des âges des CPE

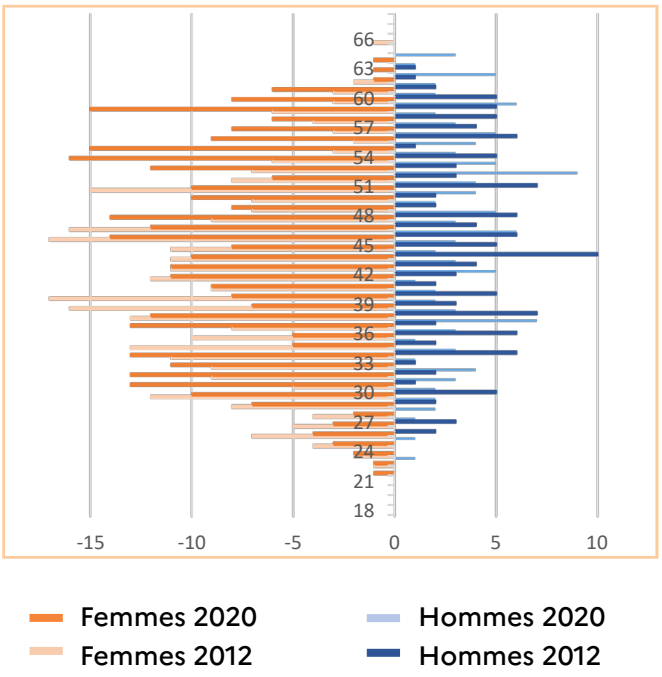

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 19 : Pyramides des âges des ATSS

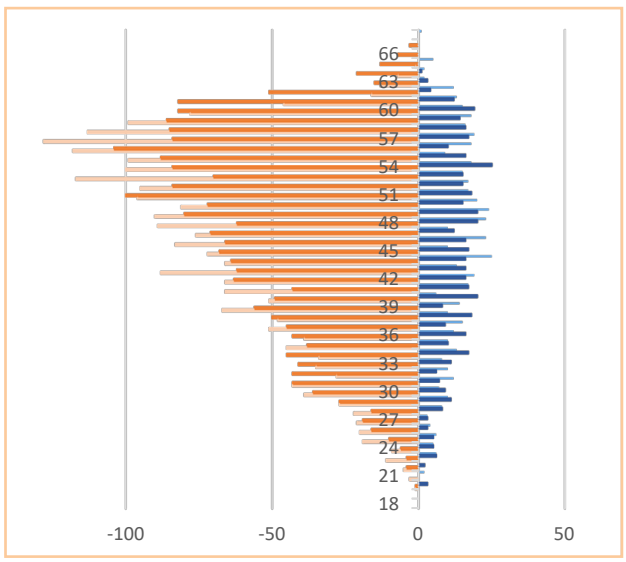

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 20 : Pyramides des âges Direction

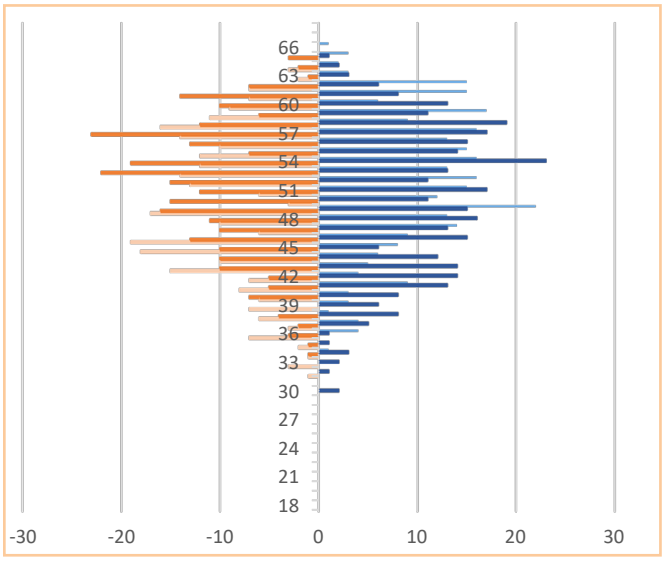

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Figure 21 : Pyramides des âges Inspection

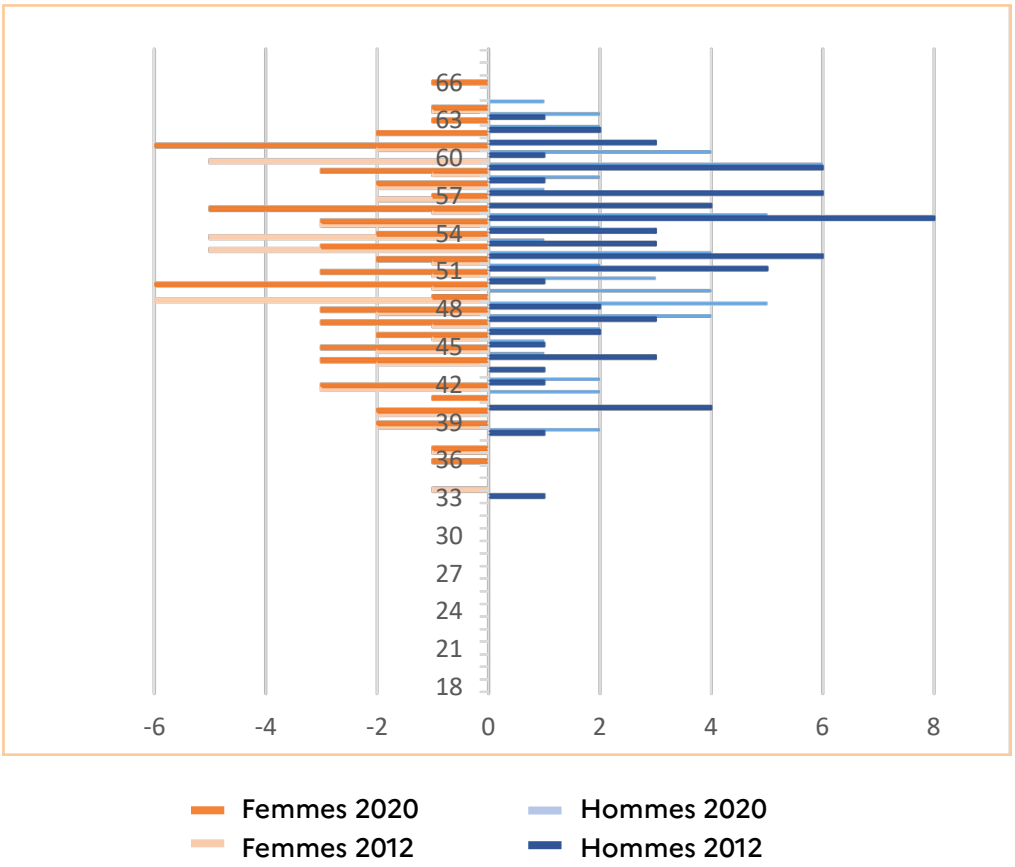

Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 2 enseignantes du 1er degré public ont 21 ans.

CHAPITRE 2
Les modalités d'exercice

1. LES LIEUX D'EXERCICE[1]

Tableau 6 : Lieu d'exercice par fonction

			Lieu d'exercice							Total
			Ecole du 1er degré	Etablissements médico-socio-éducatifs	Collège (yc SEGPA)	Lycee (yc SGT)	Lycee prof. (yc SEP et EREA)	Services adm., départementaux et autre	Zones et remplacement	
PRIVE	Enseignants 1er degré	Educatif	26	.	.	.	.	.	.	26
		Enseignement	626	109	.	.	.	.	.	735
		Total fonction	652	109	.	.	.	.	.	761
	Enseignants 2nd degré	Documentation	.	.	32	15	8	.	.	55
		Enseignement	.	2	1 066	780	633	.	.	2 481
		Autres	.	.	.	4	7	.	.	11
		Total fonction	.	2	1 098	799	648	.	.	2 547
	Total secteur		652	111	1 098	799	648	.	.	3 308
PUBLIC	ATSS	Adm. et actions diverses	.	.	556	581	155	636	.	1 928
		Personnels médico-sociaux	.	.	209	96	39	156	.	500
		Personnels techniques	.	.	3	256	1	157	.	417
		Total fonction	.	.	768	933	195	949	.	2 845
	Encadrement*	Adm. et actions diverses	.	.	.	.	.	5	.	5
		Direction	.	.	382	140	60	.	.	582
		Encadrement supérieur*	.	.	.	8	1	29	.	38
		Inspection	.	.	.	.	.	124	.	124
		Total fonction	.	.	382	148	61	158	.	749
	Enseignants 1er degré	Educatif	29	30	.	.	.	337	.	396
		Enseignement	9 957	127	.	.	.	.	1 435	11 519
		Pédagogique	.	.	.	.	.	134	.	134
		Autres	.	.	.	.	.	50	.	50
		Total fonction	9 986	157	.	.	.	521	1 435	12 099
	Enseignants 2nd degré	Assistant étranger	.	.	8	53	.	19	.	80
		Documentation	.	1	226	87	62	.	15	391
		Enseignement	.	26	6 222	3 933	2 300	.	1 171	13 652
		Autres	.	.	10	83	122	160	3	378
		Total fonction	.	27	6 466	4 156	2 484	179	1 189	14 501
	Vie scolaire	Accompagnement des élèves en situation de handicap	.	.	.	601	1 066	2 204	.	3 871
		Assistant d'éducation	.	.	1 208	817	306	.	.	2 331
		Psychologue de l'education nationale	.	1	.	.	.	354	11	366
		Éducation	.	.	226	161	81	.	12	480
		Total fonction	.	1	1 434	1 579	1 453	2 558	23	7 048
	Total secteur		9 986	185	9 050	6 816	4 193	4 365	2 647	37 242
Ensemble			10 638	296	10 148	7 615	4 841	4 365	2 647	40 550

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 626 enseignants devant élèves sont affectés dans une école du 1er degré privé.
  *Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).

[1] La base statistique des agents retient l'affectation principale.

Au 1er décembre 2020, les 36 679 personnels de l'académie du public et du privé (hors AESH)[2] se répartissent entre les écoles du 1er degré (29,0%), les établissements médico-sociaux-éducatifs (0,6%), les collèges (27,1%), les lycées (28,6%), les services administratifs (6,5%) et enfin les zones de remplacement (7,9%) **(figure 22)**.

Le lieu d'exercice fonction du métier

Parmi eux, les personnels ATSS, exercent au collège (27,0%), au lycée (39,7%) et les services administratifs (33,4%) **(figure 22)**. Cette répartition dépend notamment de la filière. Les personnels techniques de l'éducation nationale (ITRF, techniciens et personnels de laboratoires) n'étant quasiment pas représentés en collège (n=3) **(tableau 6)**.

Les enseignants du 1er degré public sont principalement affectés en école (82,5%) et sur zone de remplacement (11,9%) (zone de remplacement, brigade, secteur d'ajustement, zone d'intervention localisée). Les autres n'exercent pas des fonctions d'enseignement (devant élèves) mais des fonctions éducatives et pédagogiques (animateur informatique, conseiller pédagogique, coordinateurs de réseaux, etc.) et sont rattachés à l'administration ou une circonscription.
Idem, les enseignants du 2nd degré public qui exercent une fonction d'enseignement ou de documentation sont tous affectés en établissement scolaire. Les autres exercent des fonctions de conseil, de formation, de coordination de réseaux, de direction de formation professionnelles (anciens chef de travaux) en administration.

Figure 22 : Répartion des personnels du public selon le lieu d'exercice

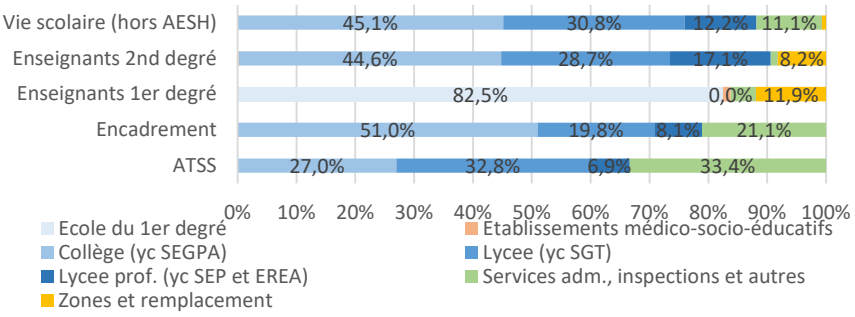

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 20,8% personnels de vie scolaire sont affectés dans un collège.

Figure 23 : Répartion des corps enseignants du 2nd degré public selon le lieu d'exercice

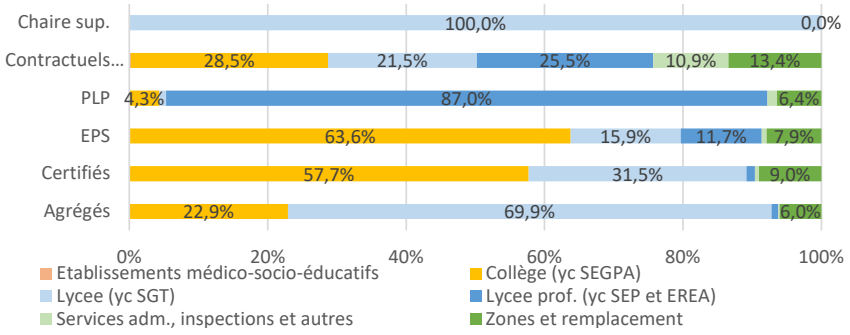

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 87% des PLP sont affectés en lycée professionnel.

La répartition chez les personnels de vie scolaire est très hétérogène. Si les personnels d'éducation (CPE) exercent en établissement, les psychologues de l'EN sont en revanche rattachés à une circonscription ou un CIO. Notons que les AED sont tous affectés dans une EPLE du 2nd degré.

Les collèges regroupent presque deux tiers (65,8%) des personnels de direction, le reste exerçant en lycée général, technologique ou professionnel. Les personnels d'inspection sont en revanche tous affectés au rectorat ou au sein d'une des 4 directions de services départementaux de l'EN.

[2] L'affectation dans les « lycées mutualisateurs de paie » ne permet pas de distinguer les AESH exerçant principalement en collège.

Tableau 7 : Lieu d'exercice par corps

				Lieu d'exercice							Total
				Ecole du 1er degré	Etablissements médico-socio-éducatifs	Collège (yc SEGPA)	Lycee (yc SGT)	Lycee prof. (yc SEP et EREA)	Services adm., départementaux et autre	Zones et remplacement	
PRIVE	Corps Enseignants 1er degré	A	Maître auxiliaire	94	50	205	129	198	.	.	676
			Professeurs des écoles	558	60	1	.	.	.	.	619
			Total catégorie	652	110	206	129	198	.	.	1 295
		Z	Contractuels et vacataires 1er degré	.	.	1	36		.	.	43
			Total catégorie	.	.	1	36	6	.	.	43
		Total corps			110	207	165	204	.	.	1 338
	Corps Enseignants 2nd degré	A	Adjoints ens. et chargés d'ens. en EPS	.	.	13	10	7	.	.	30
			Agrégés	.	.	17	55	1	.	.	73
			Certifiés	.	1	729	555	15	.	.	1 300
			Chaire sup.	.	.		3	.	.	.	3
			EPS	.	.	127	8	31	.	.	166
			PLP	.	.	5	3	390	.	.	398
			Total catégorie	.	1	891	634	444	.	.	1 970
		Total corps		.	1	891	634	444	.	.	1 970
	Total secteur			652	111	1 098	799	648	.	.	3 308
PUBLIC	Corps ATSS	A	AAE	.	.	104	98	38	74	.	314
			ASI-IGE-IGR	.	.	.	2	.	58	.	60
			ASS AE	.	.	.	.	.	85	.	85
			Agents contractuels	.	.		.	.	2	.	2
			CT de service social AE	.	.	.	.	.	14	.	14
			Infirmiers	.	.	183	86	33	5	.	307
			Médecins	.	.	.	.	.	35	.	35
			Total catégorie	.	.	287	186	71	273	.	817
		B	ASS AE	.	.	.	.	.	17	.	17
			Agents contractuels	.	.	.	2	.	1	.	3
			Infirmiers	.	.	26	10	6	.	.	42
			SAENES	.	.	154	159	31	203	.	547
			TRF	.	.	.	34	.	24	.	58
			Total catégorie	.	.	180	205	37	245	.	667
		C	ADJAENES	.	.	245	264	67	286	.	862
			ATEC	.	.	.	.	.	9	.	9
			ATRF	.	.	3	197	1	35	.	236
			Agents contractuels	.	.	53	81	19	101	.	254
			Total catégorie	.	.	301	542	87	431	.	1 361
		Total corps		.	.	768	933	195	949	.	2 845
	Corps Encadrement	A	Direction	.	.	344	140	60	4	.	548
			Encadrement supérieur*	.	.	.	8	1	27	.	36
			Inspection	.	.	.	.	.	123	.	123
			Total catégorie	.	.	344	148	61	154	.	707
		C	Encadrement supérieur*	.	.	.	.	.	2	.	2
			Total catégorie	.	.	.	.	.	2	.	2
		Total corps		.	.	344	148	61	156	.	709
	Corps Enseignants 1er degré	A	Contractuels et vacataires 1er degré	39	2	1	.	1	22	8	73
			Maître auxiliaire	.	.	19	5	10	1	.	35
			Professeurs des écoles	9 922	179	419	1	46	507	1 419	12 493
			Total catégorie	9 961	181	439	6	57	530	1 427	12 601
		B	Instituteurs	24	.	.	.	.	1	8	33
			Total catégorie	24	.	.	.	.	1	8	33
		Total corps		9 985	181	439	6	57	531	1 435	12 634

Tableau 7 : Lieu d'exercice par corps (partie 2/2)

	Corps Enseignants 2nd degré	A	Adjoints ens. et chargés d'ens. en EPS	.	.	14	5	5	.	1	25
			Agrégés	.	.	373	1 138	16	3	97	1 627
			Certifiés	.	1	4 594	2 506	98	44	718	7 961
			Chaire sup.	.	.	.	55	.	.	.	55
			Contractuels et vacataires 2nd degré	.	2	373	281	334	143	176	1 309
			EPS	1	.	609	152	112	7	76	957
			PEGC	.	.	25	.	.	1	.	26
			PLP	.	.	92	21	1 868	30	137	2 148
			Total catégorie	1	3	6 080	4 158	2 433	228	1 205	14 108
		Total corps		1	3	6 080	4 158	2 433	228	1 205	14 108
	Corps Vie scolaire	A	AED	.	.	1 210	818	306	.	.	2 334
			AESH	.	.	.	601	1 066	2 204	.	3 871
			CPE	.	.	208	152	75	5	7	447
			Psychologues	.	1	1	.	.	292	.	294
			Total catégorie	.	1	1 419	1 571	1 447	2 501	7	6 946
		Total corps		.	1	1 419	1 571	1 447	2 501	7	6 946
	Total secteur			9 986	185	9 050	6 816	4 193	4 365	2 647	37 242
Ensemble				10 638	296	10 148	7 615	4 841	4 365	2 647	40 550

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 558 professeurs des écoles sont affectés dans une école privée du 1er degré.

*Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).

Des profils qui diffèrent selon le lieu d'exercice

C'est au sein des écoles du 1er degré public que l'on retrouve la part la plus élevée de femmes (88,1%) **(figure 24)**. C'est en revanche dans les lycées professionnels que leur représentation est la plus faible même si elle reste majoritaire (53,0%).
La part des plus de 50 ans frôle la barre des 50% chez les personnels affectés au sein des services administratifs. La population est en revanche plus jeune en zone de remplacement (17,6% de plus de 50 ans seulement).

Figure 24 : Socio-démographie du public selon le lieu d'exercice

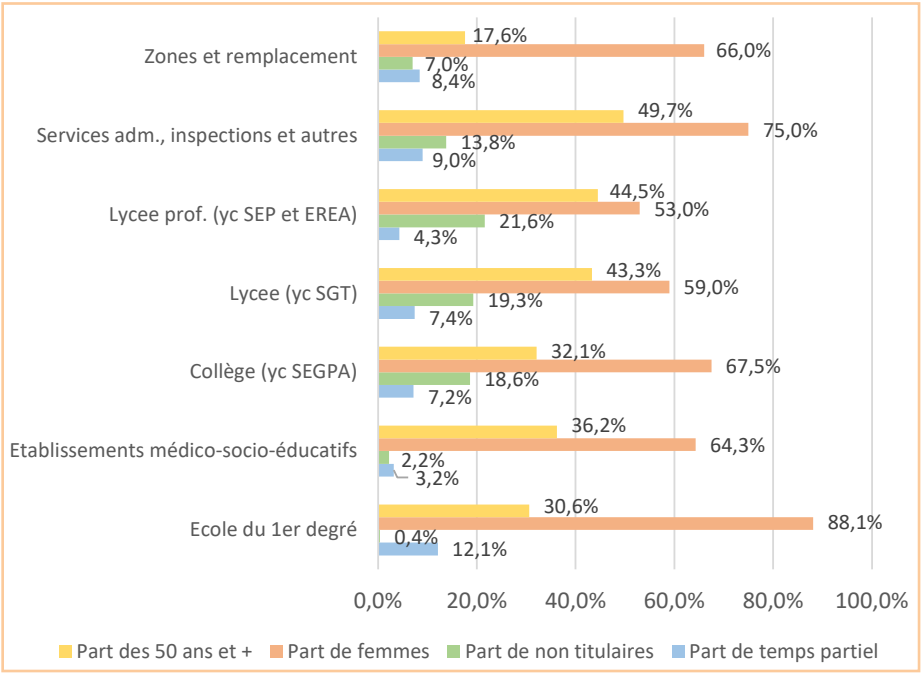

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 88,1% des agents affectés dans une école publique du 1er degré sont des femmes.

2 - MODALITÉS DE SERVICE ET TEMPS PARTIEL

Tableau 8 : Modalités de service

			Eff.	% temps plein	% temps partiel	% temps incomplet	% de femmes
PRIVE	Enseignants 1er degré	Educatif	26	69,2 %	30,8 %	0,0 %	88,5 %
		Enseignement	735	83,7 %	9,0 %	7,3 %	89,9 %
		Total fonction	761	83,2 %	9,7 %	7,1 %	89,9 %
	Enseignants 2nd degré	Documentation	55	78,2 %	9,1 %	12,7 %	90,9 %
		Enseignement	2 481	85,9 %	5,8 %	8,3 %	63,6 %
		Autres	11	90,9 %	0,0 %	9,1 %	54,5 %
		Total fonction	2 547	85,7 %	5,9 %	8,4 %	64,2 %
	Total secteur		3 308	85,1 %	6,8 %	8,1 %	70,1 %
PUBLIC	ATSS	Adm. et actions diverses	1 928	87,8 %	10,5 %	1,7 %	83,0 %
		Personnels médico-sociaux	500	62,8 %	31,0 %	6,2 %	94,0 %
		Personnels techniques	417	84,9 %	14,1 %	1,0 %	55,9 %
		Total fonction	2 845	83,0 %	14,7 %	2,4 %	80,9 %
	Encadrement*	Adm. et actions diverses	5	100,0 %	0,0 %	0,0 %	60,0 %
		Direction	582	99,5 %	0,5 %	0,0 %	49,7 %
		Encadrement supérieur*	38	100,0 %	0,0 %	0,0 %	52,6 %
		Inspection	124	100,0 %	0,0 %	0,0 %	53,2 %
		Total fonction	749	99,6 %	0,4 %	0,0 %	50,5 %
	Enseignants 1er degré	Educatif	396	93,2 %	6,8 %	0,0 %	77,3 %
		Enseignement	11 519	87,8 %	12,1 %	0,0 %	86,4 %
		Pédagogique	134	99,3 %	0,7 %	0,0 %	61,2 %
		Autres	50	64,0 %	0,0 %	36,0 %	86,0 %
		Total fonction	12 099	88,0 %	11,8 %	0,2 %	85,8 %
	Enseignants 2nd degré	Assistant étranger	80	100,0 %	0,0 %	0,0 %	76,3 %
		Documentation	391	90,5 %	9,2 %	0,3 %	88,5 %
		Enseignement	13 652	91,3 %	6,9 %	1,9 %	57,8 %
		Autres	378	90,5 %	4,8 %	4,8 %	59,3 %
		Total fonction	14 501	91,3 %	6,8 %	1,9 %	58,7 %
	Vie scolaire	Accompagnement des élèves en situation de handicap	3 871	1,8 %	0,1 %	98,1 %	93,2 %
		Assistant d'éducation	2 331	46,6 %	0,0 %	53,4 %	62,9 %
		Psychologue de l'education nationale	366	91,5 %	8,2 %	0,3 %	86,9 %
		Éducation	480	96,5 %	3,5 %	0,0 %	73,8 %
		Total fonction	7 048	27,7 %	0,7 %	71,6 %	81,5 %
	Total secteur		37 242	77,7 %	7,7 %	14,5 %	73,4 %
Ensemble			40 550	78,3 %	7,7 %	14,0 %	73,1 %

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 83,2% des 761 enseignants du 1er degré privé exercent à temps plein.
  *Encadrement supérieur : Recteurs et vice-recteurs et conseillers, les secrétaires généraux et leurs adjoints, les directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) et leurs adjoints, les administrateurs (civils, Education Nationale et Enseignement Supérieur).

Un temps partiel très localisé.

Au 1er décembre 2020, 7,7% des personnels du public et du privé de l'académie bénéficient d'un temps de travail partiel **(tableau 8).** Le temps partiel (TP) est très représenté dans les groupes de personnel très féminisés.
Chez les ATSS - où la part de femmes est de 80,9% - le TP y est le plus élevé (14,7%). Chez les enseignants du 1er degré public, la part des femmes est de 85,8% et le temps partiel concerne 11,8% d'entre eux.
Ce constat est moins vrai chez les personnels de vie scolaire. En effet, le TP est par nature quasiment inexistant pour les personnels d'assistance éducative (AED et AESH) non titulaires et employés pour 81,5% d'entre eux à temps incomplet.
D'autre part, le TP ne concerne que 5,5% des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale alors que la part de femmes y est très importante (respectivement 73,8% et 86,9%).
Le temps partiel est également très peu représenté chez les personnels d'encadrement (0,4%).

La baisse du temps partiel quelle que soit la catégorie de personnel.

La part du TP[3] dans le secteur public est en baisse par rapport à 2012 (-2,4 points de %) et concerne toutes les catégories de personnels **(figure 9)**.
La chute est la plus spectaculaire chez les ATSS puisque la part de TP a perdu 4,5 points de pourcentage entre 2012 et 2020. La baisse sur la période de 8 ans est d'environ 2 points au sein des autres catégories.

Figure 9 : Evolution du temps partiel dans le public

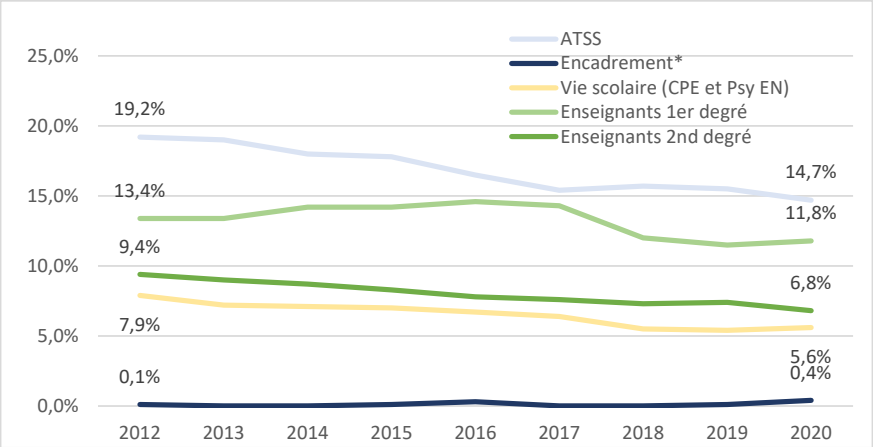

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre de chaque année.

Note de lecture : La part du temps partiel a diminué de 2,6 points de pourcentage entre 2012 et 2020 chez les enseignants du 2nd degré public.

Tableau 9 : Modalités de temps partiel

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020		
										%	PRIVE	PUBLIC
Cessation progressive d'activité	55	24	6	0	0	0	0	0	0	0,0 %	0	0
Crédit d'heures pour fonction élective	4	3	6	0	0	0	0	0	0	0,0 %	0	0
Temps partiel au profit des travailleurs handicapés	13	20	32	51	61	82	97	114	113	3,6 %	22	91
Temps partiel de droit pour soins à conjoint, enfant, ascendant	68	75	82	83	88	86	87	99	105	3,4 %	11	94
Temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise	2	2	5	7	5	6	4	2	0	0,0 %	0	0
Temps partiel pour raison thérapeutique après congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie ou congé de longue durée	79	92	70	75	81	101	110	108	88	2,8 %	8	80
Temps partiel pour raison thérapeutique après congé pour invalidité temporaire imputable au service	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,0 %	.	1
Temps partiel pour solidarité familiale	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0,0 %	.	0
Temps partiel sur autorisation	2 530	2 528	2 566	2 520	2 509	2 437	2 234	2 201	2 194	70,6 %	161	2 033
Temps partiel à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption	1 212	1 133	1 070	1 033	979	893	738	671	607	19,5 %	22	585
Ensemble	3 963	3 877	3 837	3 770	3 723	3 606	3 271	3 195	3 108	100,0 %	224	2 884

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 2194 agents bénéficient d'un temps partiel sur autorisation. Ils représentent 70,0% des temps partiels. Ils sont 161 agents dans le privé, 2033 dans le public. Ils étaient 2 530 en 2012.

[3] Hors AED-AESH

La baisse du temps partiel quelle que soit la modalité.

Entre 2012 et 2020, le TP du secteur public et privé[4] a diminué passant de 11,1% à 9,3% (-1,8points de %) **(figure 21)**. Logiquement, cette baisse concerne aussi bien le TP sur autorisation qui représente 70,5% du TP en 2020 (-0,7 point) que le temps partiel à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption qui représente 21% du TP (-1,5 points).

Le profil très féminin du temps partiel.

Au 1er décembre 2020, dans le secteur public, les femmes représentent 91,5% des personnels de l'académie Nancy-Metz à TP. Elles sont 69,7% chez les agents à temps plein.

Toutes catégories confondues (hors AED-AESH), les femmes sont dans 11,8% des cas à TP **(figure 26)**. Cette proportion est la plus importante chez les ATSS où elle atteint 17,6%. Elle est la plus basse chez les personnels d'éducation (CPE et psychologues) 6,6%.

Chez les hommes la catégorie présentant en proportion le plus de TP est celle des enseignants du 1er degré (3,7% seulement)

Au sein de la population à TP, la part des femmes est la moins élevée chez les enseignants du 2nd degré **(figure 27)**. C'est pourtant au sein de cette catégorie que l'écart est le plus grand lorsque l'on compare les profils à temps plein (56,9% de femmes) et les profils à temps partiel (82,8%) pour une différence de 26,6 points **(figure 27)**.

Figure 25 : Evolution du temps partiel dans le public et le privé

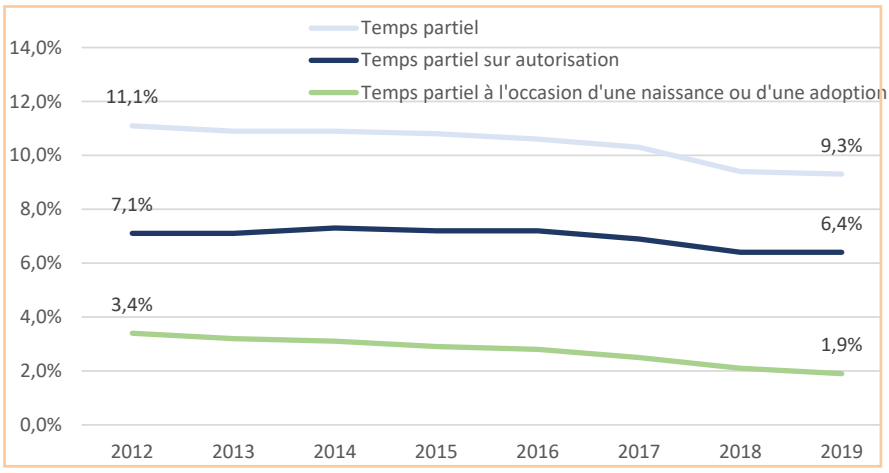

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020. Hors non concernées AED-AESH.

Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 9,3% de l'ensemble des personnels de l'académie du public et du privé hors AED-AESH exerçaient à temps partiel.

Figure 26 : Socio-démographie du secteur public selon le temps de travail

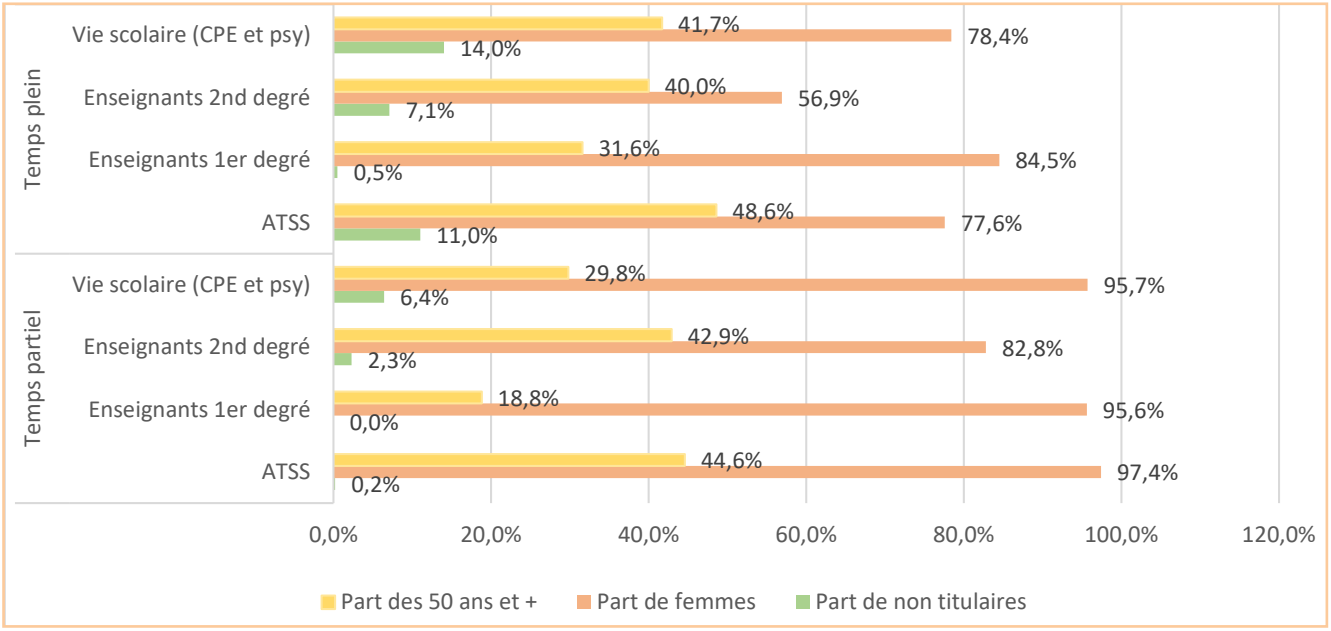

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.

Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 97,4% des ATSS bénéficiant d'un temps partiel sont des femmes. Leur part est de 77,6% chez les ATSS à temps plein.

[4] Hors non concernés AED-AESH

Figure 27 : Le temps partiel du public selon le sexe

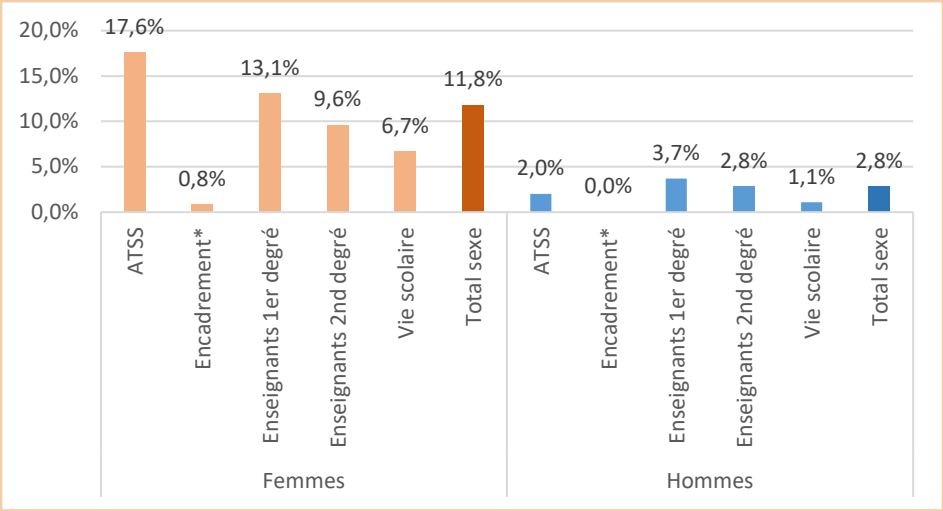

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
Note de lecture : Au 1er décembre 2020, 17,6,0% des femmes ATSS bénéficiait d'un temps partiel.

3 - LES DISCIPLINES[5]

Tableau 10 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines générales et technologiques

		effectifs		% total	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans et +
		PUBLIC	PRIVE				
Disicplines Générales et Technologiques	mathématiques	1 417	217	12,9 %	47,7 %	44,8	34,9 %
	lettres modernes	1 318	215	12,1 %	85,7 %	43,9	30,6 %
	anglais	1 135	192	10,5 %	84,9 %	44,5	37,5 %
	éducation physique et sportive	1 098	188	10,2 %	43,0 %	45,4	38,3 %
	histoire-géographie	1 031	172	9,5 %	47,0 %	44,6	37,1 %
	sciences physiques et chimiques	755	127	7,0 %	44,3 %	45,6	37,3 %
	sciences de la vie et de la terre	651	101	5,9 %	64,6 %	43,8	32,0 %
	allemand	566	93	5,2 %	81,0 %	45,0	38,5 %
	technologie	324	54	3,0 %	16,9 %	49,6	52,1 %
	espagnol	279	76	2,8 %	84,8 %	45,0	37,7 %
	éducation musicale	241	42	2,2 %	58,7 %	47,1	42,4 %
	arts plastiques	240	42	2,2 %	70,9 %	46,1	44,0 %
	lettres classiques	242	13	2,0 %	84,7 %	45,4	36,9 %
	sciences économiques et sociales	146	36	1,4 %	47,3 %	44,8	44,5 %
	philosophie	150	29	1,4 %	37,4 %	43,9	38,0 %
	sciences industrielles de l'ingénieur option ingenierie mécanique	164	11	1,4 %	6,9 %	53,4	77,7 %
	economie et gestion option comptabilité et finance	141	17	1,2 %	54,4 %	48,3	55,7 %
	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaine	123	30	1,2 %	78,4 %	46,4	47,7 %
	economie et gestion option marketing	90	32	1,0 %	66,4 %	46,1	39,3 %
	italien	93	8	0,8 %	82,2 %	45,0	36,6 %
	sciences et techniques médico-sociales	68	17	0,7 %	92,9 %	46,5	41,2 %
	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	76	4	0,6 %	3,8 %	52,7	75,0 %
	physique et électricité appliquée	71	2	0,6 %	17,8 %	54,0	86,3 %
	biochimie - génie biologique	55	4	0,5 %	62,7 %	48,2	47,5 %
	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	48	11	0,5 %	6,8 %	54,3	83,1 %
	enseignement religieux	.	54	0,4 %	77,8 %	49,7	59,3 %
	économie et gestion	16	25	0,3 %	63,4 %	53,3	73,2 %
	management des unités commerciales (en TS)	36	.	0,3 %	72,2 %	48,6	58,3 %
	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	33	.	0,3 %	24,2 %	50,3	51,5 %
	enseignements artistiques et arts appliqués	20	4	0,2 %	62,5 %	46,9	41,7 %
	sciences et techniques industrielles (cpge)	22	1	0,2 %	0,0 %	49,8	47,8 %
	négociation et relation client (en TS)	18	.	0,1 %	72,2 %	49,4	44,4 %
	enseignement religieux catholique	17	.	0,1 %	88,2 %	56,3	82,4 %
	hôtellerie et restauration option service et acceuil en hôtellerie et restaura	17	.	0,1 %	70,6 %	42,1	17,6 %
	informatique et télématique	17	.	0,1 %	5,9 %	53,2	82,4 %
	economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	13	1	0,1 %	35,7 %	51,9	71,4 %
	biotechnologies - santé environnement	9	5	0,1 %	85,7 %	38,6	14,3 %
	hôtellerie et restauration option production et ingienerie culinaire	13	.	0,1 %	7,7 %	40,7	23,1 %
	chinois	2	6	0,1 %	62,5 %	46,6	37,5 %
	son et vidéo	7	1	0,1 %	12,5 %	52,8	62,5 %
	arts du spectacle	.	7	0,1 %	28,6 %	44,4	14,3 %
	hôtellerie option tourisme	.	5	0,0 %	100,0 %	51,8	80,0 %
	numérique et sciences informatiques	1	3	0,0 %	*	*	*
	russe	3	.	0,0 %	*	*	*
	génie industriel textiles et cuirs	2	.	0,0 %	*	*	*
	génie mécanique productique	2	.	0,0 %	*	*	*
	langue des signes française	1	1	0,0 %	*	*	*

Tableau 10 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement (partie 2/2)

	arts du bois	2	.	0,0 %	*	*	*
	portugais	2	.	0,0 %	*	*	*
	esthétique cosmétique	.	2	0,0 %	*	*	*
	architecture intérieure et cadre bâti	.	2	0,0 %	*	*	*
	communication des entreprises (en TS)	.	2	0,0 %	*	*	*
	notariat	.	2	0,0 %	*	*	*
	assurance (en TS)	.	2	0,0 %	*	*	*
	hébreu	1	.	0,0 %	*	*	*
	arabe	1	.	0,0 %	*	*	*
	génie civil	1	.	0,0 %	*	*	*
	turc	1	.	0,0 %	*	*	*
	commerce international (en TS)	1	.	0,0 %	*	*	*
	maintenance des aéronefs	1	.	0,0 %	*	*	*
	transports (en TS)	1	.	0,0 %	*	*	*
	lettres allemand	1	.	0,0 %	*	*	*
	secrétariat assistante trilingue (seconde langue étrangère)	1	.	0,0 %	*	*	*
	génie électrique, électronique et automatismes	1	.	0,0 %	*	*	*
	Total discipline	10 785	1 856	100,0 %	59,9 %	45,4	39,1 %
Ensemble		10 785	1 856	100,0 %	59,9 %	45,4	39,1 %

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 1634 enseignants du 2nd degré enseignent les mathématiques en lycée général et technologique.

Tableau 10.2 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines PEGC

Tableau 11 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement		effectifs PUBLIC	% total	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans
Disicplines PEGC	mathématiques - sciences physiques	9	33,3 %	22,2 %	60,1	100,0 %
	technologie : construction mécanique	6	22,2 %	50,0 %	53,8	83,3 %
	lettres éducation musicale	4	14,8 %	*	*	*
	lettres anglais	2	7,4 %	*	*	*
	mathématiques et éducation musicale	2	7,4 %	*	*	*
	sciences naturelles, physique, technologie	1	3,7 %	*	*	*
	lettres allemand	1	3,7 %	*	*	*
	lettres histoire géographie	1	3,7 %	*	*	*
	sciences naturelles et éducation physique	1	3,7 %	*	*	*
	Total discipline	27	100,0 %	40,7 %	58,6	92,6 %
Ensemble		**27**	**100,0 %**	**40,7 %**	**58,6**	**92,6 %**

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 1634 enseignants du 2nd degré enseignent les mathématiques en lycée général et technologique.

[5] Dans le 2nd degré, chez les enseignants en fonction d'enseignement devant élèves.

Tableau 10.3 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines professionnelle

		effectifs		% total	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans et +
		PUBLIC	PRIVE				
Disicplines professionnelles	lettres histoire géographie	323	73	13,2 %	64,6 %	47,2	45,2 %
	mathématiques - sciences physiques	279	61	11,4 %	28,2 %	47,6	46,8 %
	economie et gestion option commerce et vente	208	63	9,0 %	73,1 %	47,3	45,0 %
	biotechnologies - santé environnement	200	47	8,2 %	89,5 %	43,9	32,0 %
	lettres anglais	161	42	6,8 %	82,3 %	47,9	50,7 %
	economie et gestion option gestion et administration	127	41	5,6 %	78,6 %	51,0	63,1 %
	sciences et techniques médico-sociales	85	45	4,3 %	95,4 %	46,3	38,5 %
	enseignements artistiques et arts appliqués	75	23	3,3 %	63,3 %	47,3	48,0 %
	génie électrique option électrotechnique	91	6	3,2 %	0,0 %	50,2	54,6 %
	lettres allemand	62	21	2,8 %	75,9 %	50,6	67,5 %
	génie mécanique - maintenance de véhicules	60	6	2,2 %	1,5 %	43,7	25,8 %
	hôtellerie option techniques culinaires	51	13	2,1 %	12,5 %	46,3	34,4 %
	hôtellerie option services et commercialisation	49	11	2,0 %	50,0 %	44,9	36,7 %
	génie mécanique construction	52	.	1,7 %	5,8 %	47,8	42,3 %
	conducteurs routiers	29	19	1,6 %	25,0 %	49,0	52,1 %
	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	42	4	1,5 %	2,2 %	50,4	67,4 %
	economie et gestion option transport logistique	45	1	1,5 %	60,9 %	48,9	54,3 %
	génie industriel bois	39	3	1,4 %	7,1 %	47,5	54,8 %
	génie industriel des structures métalliques	33	4	1,2 %	5,4 %	49,0	51,4 %
	génie mécanique productique	35	2	1,2 %	0,0 %	47,3	40,5 %
	génie thermique	36	.	1,2 %	5,6 %	49,3	50,0 %
	génie électrique : électronique	30	3	1,1 %	0,0 %	49,5	54,5 %
	imagerie médicale	.	32	1,1 %	53,1 %	46,7	34,4 %
	coiffure	5	23	0,9 %	85,7 %	46,6	50,0 %
	peinture - revêtements	27	.	0,9 %	11,1 %	48,1	40,7 %
	lettres espagnol	17	9	0,9 %	84,6 %	35,3	7,7 %
	pâtisserie	22	3	0,8 %	12,0 %	47,5	44,0 %
	génie civil construction et réalisation	25	.	0,8 %	0,0 %	51,3	64,0 %
	construction et réparation en carrosserie	24	.	0,8 %	0,0 %	46,4	41,7 %
	sécurité et prévention	1	22	0,8 %	17,4 %	44,4	30,4 %
	génie industriel textiles et cuirs	22	.	0,7 %	90,9 %	47,9	50,0 %
	esthétique cosmétique	9	11	0,7 %	100,0 %	41,1	15,0 %
	génie civil construction et économie	19	.	0,6 %	15,8 %	52,1	68,4 %
	dessin d'art appliqué aux métiers	10	.	0,3 %	80,0 %	47,2	40,0 %
	lettres italien	6	3	0,3 %	66,7 %	37,8	22,2 %
	horticulture	9	.	0,3 %	33,3 %	48,6	66,7 %
	arts graphiques	.	8	0,3 %	12,5 %	52,3	62,5 %
	génie chimique	5	2	0,2 %	28,6 %	40,9	14,3 %
	ébénisterie d'art	7	.	0,2 %	0,0 %	49,9	57,1 %
	tailleur de pierres	7	.	0,2 %	28,6 %	45,3	0,0 %
	boulangerie	5	1	0,2 %	16,7 %	46,2	50,0 %
	ébénisterie	5	.	0,2 %	0,0 %	49,6	60,0 %
	broderie	5	.	0,2 %	80,0 %	41,0	20,0 %
	arts du feu (verre, ceramique)	4	.	0,1 %	*	*	*
	dessin calcul topographique	.	3	0,1 %	*	*	*
	conducteurs d'engins de travaux publics	3	.	0,1 %	*	*	*
	armurerie	3	.	0,1 %	*	*	*
	impression (livre et image)	3	.	0,1 %	*	*	*
	composition de la forme imprimante	3	.	0,1 %	*	*	*
	tapisserie garniture décor	3	.	0,1 %	*	*	*

Tableau 10.3 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - disciplines professionnelle (partie 2/2)

	génie industriel des plastiques et composites	3	.	0,1 %	*	*	*
	arts de la photographie	.	3	0,1 %	*	*	*
	industries graphiques	.	3	0,1 %	*	*	*
	prothèse dentaire	2	.	0,1 %	*	*	*
	cycles et motocycles	2	.	0,1 %	*	*	*
	enseignes lumineuses	2	.	0,1 %	*	*	*
	arts du bois	2	.	0,1 %	*	*	*
	ferronnerie d'art	2	.	0,1 %	*	*	*
	optique (de précision, lunetterie, composants)	.	2	0,1 %	*	*	*
	fonderie	1	.	0,0 %	*	*	*
	maintenance des aéronefs	1	.	0,0 %	*	*	*
	génie mécanique industries des pâtes et papiers	1	.	0,0 %	*	*	*
	microtechnique	.	1	0,0 %	*	*	*
	dessin industriel mécanique	.	1	0,0 %	*	*	*
	froid et climatisation	.	1	0,0 %	*	*	*
	maintenance électronique (MAVELEC)	1	.	0,0 %	*	*	*
	cordonnerie	1	.	0,0 %	*	*	*
	Total discipline	2 379	616	100,0 %	52,3 %	47,3	45,9 %
Ensemble		2 379	616	100,0 %	52,3 %	47,3	45,9 %

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 340 enseignants du 2nd degré enseignent les mathématiques et sciences physiques en lycée professionnel

Tableau 10.4 : Le 2nd degré par discipline - fonction d'enseignement - 1er degré dans le 2nd degré

		effectifs		% total	Part de femmes	Age moyen	Part des 50 ans et +
		PUBLIC	PRIVE				
Enseignants du 1er degré dans le second degré	option f (SEGPA et EREA)	228	.	48,5 %	65,8 %	42,4	25,9 %
	ULIS UE troubles fonctions cognitives	157	.	33,4 %	71,3 %	42,8	24,2 %
	enseignant 1er degré de l'éducation spécialisée	41	9	10,6 %	60,0 %	46,2	44,0 %
	enseignant 1er degré réseau réussite	14	.	3,0 %	64,3 %	47,4	35,7 %
	ULIS UE troubles fonctions motrices et maladies invalidantes	9	.	1,9 %	55,6 %	44,3	22,2 %
	enseignant 1er degré référent élèves handicapés	7	.	1,5 %	85,7 %	49,3	85,7 %
	ULIS UE troubles fonctions visuelles	2	.	0,4 %	*	*	*
	ULIS UE troubles fonctions auditives	2	.	0,4 %	*	*	*
	ULIS UE trouble langage et apprentissages	1	.	0,2 %	*	*	*
	Total discipline	461	9	100,0 %	67,0 %	43,3	28,5 %
Ensemble		461	9	100,0 %	67,0 %	43,3	28,5 %

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2020.
- **Note de lecture :** Au 1er décembre 2020, 228 enseignants du 2nd degré sont affectés en SEGPA ou EREA.

CHAPITRE 3
Les absences

Tableau 11 : Les absences

Tableau 14 : Les absences		Nb d'agents absents	Nb d'absences	% des absences	Nb de jours d'absences	% durée des absences	Nb de jours moyen par absence	Taux d'absence *
Raison de santé	Accident du travail et maladie professionnelles	300	479	0,60%	17 520	2,40%	26,8	0,1%
	CGM-CLD-CLM	605	2 789	3,50%	201 689	28,00%	216,7	1,4%
	Maladie ordinaire	14 381	30 372	38,20%	288 258	40,00%	8	2,0%
	Maladie ordinaire < 15 jours		*24 493*	*30,8%*	*122 158*	*16,9%*	*4,8*	*0,8%*
	Maternité	957	1 483	1,90%	126 441	17,50%	96,8	0,9%
	Paternité	194	204	0,30%	2 126	0,30%	10,7	0,0%
	Total	15 338	35 327	44,50%	636 034	88,20%	21,3	4,3%
Autres	Autorisations d'absence	12 031	23 294	29,30%	36 600	5,10%	1,7	0,2%
	Autres	23	93	0,10%	500	0,10%	8,7	0,0%
	Formation professionnelle	9 074	20 738	26,10%	48 381	6,70%	3,6	0,3%
	Total	17 073	44 125	55,50%	85 481	11,80%	2,5	0,6%
Ensemble		25 577	79 452	100,00%	721 515	100,00%	10,7	4,9%

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019.
- **Note de lecture :** Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 79 452 absences ont été comptabilisées pour une durée totale de 721 515 jours (non ouvrés compris).

Méthodologie du recensement des absences

Une absence est comptabilisée dès lors qu'elle débute sur l'année scolaire (du 1er septembre au 31 août) et qu'elle concerne un agent en activité au 1er décembre de l'année scolaire en question. Les jours d'absence consécutifs au début du congé sont comptabilisés qu'ils chevauchent ou non l'année scolaire suivante. Ce choix méthodologique garantit que chaque absence ne soit comptée qu'une seule fois et que la totalité du nombre de jours d'absence soit effectivement considérée (le cas échéant jour non ouvrés compris).

Taux d'absence : Nombre de jours d'absences / (nombre d'agents de la catégorie x 365)

Le taux d'absence permet ainsi de corriger l'effet de structure lié aux différentes tailles des populations comparées. Il permet ainsi une comparaison équitable de la durée d'absence et constitue l'indicateur de référence pour mesurer l'évolution « nette » d'année en année de la durée d'absence.

Taux d'absence pour raison de santé : *Nombre de jours d'absences consécutifs à une absence pour raison de santé / (nombre d'agents de la catégorie x 365).*

*

Figure 28 : L'évolution des taux d'absence

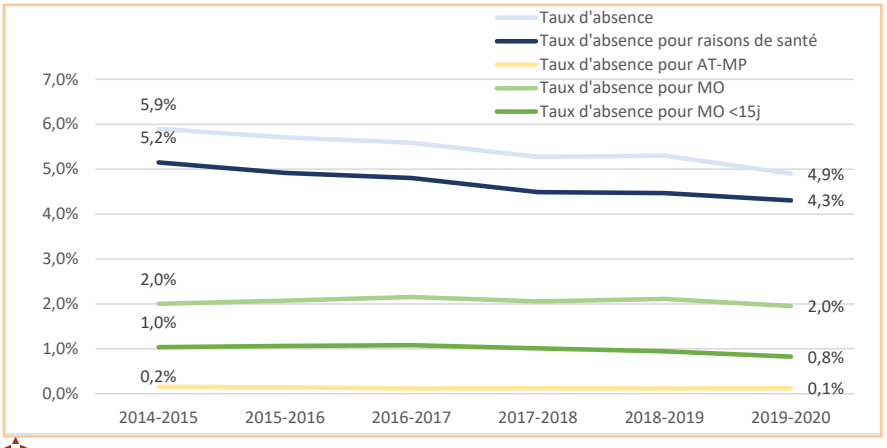

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019.
- **Note de lecture :** Au cours d l'année scolaire 2019-2020, le taux d'absence académique s'élève à 4,9%.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 79 452 absences ont été déclarées par 25 577 personnels du public et du privé de l'académie Nancy-Metz **(tableau 13)**. Cela représente environ 721 000 jours d'absence. Chaque absence dure en moyenne 10,7 jours.

Le taux d'absence académique s'élève ainsi à 4,9 % - c'est-à-dire que 4,9 % des 365 jours de

[1] Nouvelle méthodologie du recensement des absences en rupture avec les versions des années précédentes du BSA.
[2] Le cas échéant, jour non ouvrés compris.
[3] Bien souvent des congés longs pour MO précèdent des congés longs d'autres nature (maternité ou congés longs pour pathologie lourde)

l'année scolaire n'ont pas été travaillé pour cause d'absence . Ce taux a baissé de 1 point de pourcentage en 6 ans **(figure 12)**.

Le nombre et la durée des absences varie selon le motif.

Les absences pour raison de santé

Les absences pour maladie ordinaire (MO) constituent 38,2% des absences recensées au cours de l'année scolaire 2019-2020 et 40,9% de la durée totale d'absence.

Parmi les absences pour raison de santé (RS), la MO représente près de 86,0% des absences déclarées et 45,3% de la durée totale d'absence. Inversement, les autres absences pour raison de santé qui constituent des congés longs liés à des pathologies lourdes ou des congés longs de maternité, ne représentent que 3,5% des absences mais pourtant 28,8% du nombre de jours d'absence total académique.

Si l'on distingue les absences pour MO selon leur durée , alors le nombre d'absences pour MO inférieure à 15 jours représente 69,3% de absences pour raison de santé et 19,2% de la durée totale d'absences. Le taux d'absence pour MO infèrieure à 15 jours est stable et est passé de 1% à 0,8% entre les années scolaires 2014-2015 et 2019-2020.

L'effet du sexe et de l'âge sur les absences pour raison de santé

Tout âge confondus, les femmes sont plus souvent arrêtées pour raison de santé (RS) que les hommes. Ainsi, 40,9 % des femmes ont déclaré au moins une absence pour RS au cours de l'année scolaire 2019-2020. Ce taux est de 30,0 % chez les hommes. A la différence des hommes, le taux d'absence pour RS des femmes ne semble pas beaucoup varié avec l'âge **(figure 30)**. Ceci s'explique en effet par l'absence pour maternité - et sa dégressivité avec l'âge - qui contrebalance la prévalence de congés graves et plus longs chez les plus âgées d'entre elles. Les hommes étant concernés par des congés de paternité plus courts, la prévalence de absences pour RS est plus nettement corrélée à l'âge.

L'effet du lieu d'exercice

Le taux d'absence pour raison de santé varie selon le lieu d'exer cice (hors AESH), (tableau 15). C'est en lycée général et technologique qu'il est le plus faible (3,5%) et chez les enseignants affectés en zone de remplacement qu'il est le plus élevé (7,7%).

En ne considérant que les absences pour maladie ordinaire d'une durée inférieure à 15 jours le « classement » reste le même avec un taux d'absence le plus faible de 1,6 % chez les personnels de lycée général et technologique, et le plus élevé chez les enseignants de zone de remplacement (2,7%) **(tableau 16).**

figure 29 : taux d'absence 2019-2020 pour RS par fonction

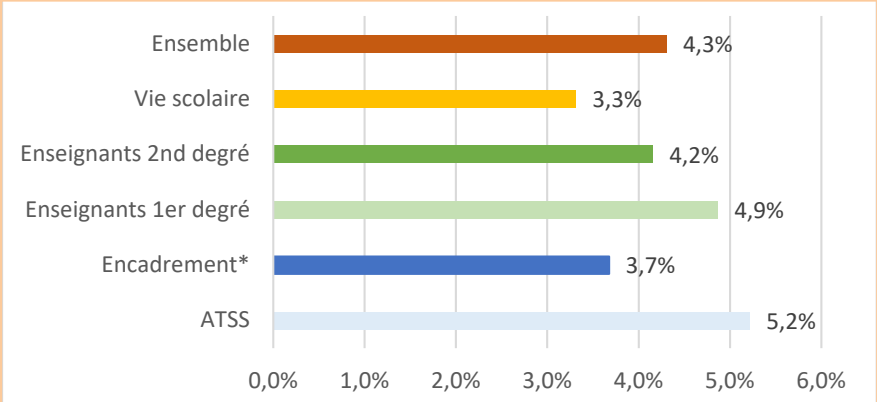

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019.

Note de lecture : Au cours d l'année scolaire 2019-2020, le taux d'absence pour raison de santé des personnels de vie scolaire s'élève à 3,3%.

*Encadrement = Direction, Inspection et Encadrement supérieur

Figure 30 : Le taux d'absence pour RS par âge et sexe

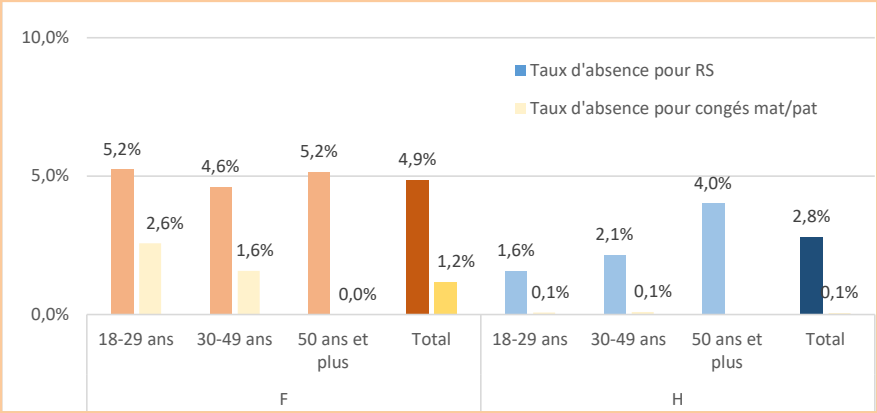

Source : Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019.

Note de lecture : Au cours d l'année scolaire 2019-2020, le taux d'absence pour raison de santé des femmes âgées de 18 à 29 ans s'élève à 5,2% dont 2,6% pour absence de maternité.

Tableau 12 : Les absences pour RS par lieu d'exercice

	Nb d'agents	Nb d'agents absents pour Raison de santé	Nb d'absences pour Raison de santé	Nb de jours d'absences pour Raison de santé	Taux d'absence pour RS
Ecole du 1er degré	10 554	4 039	9 314	179 892	4,7%
Etablissements médico-socio-éducatifs	296	114	267	4 787	4,4%
Collège (yc SEGPA)	10 194	3 865	8 685	146 963	3,9%
Lycee (yc SGT)	7 118	2 391	5 310	91 485	3,5%
Lycee prof. (yc SEP et EREA)	3 780	1 431	3 530	59 053	4,3%
Services adm., départementaux et autre	2 207	676	1 505	36 665	4,6%
Zones de remplacement	2 601	1 273	3 106	72 781	7,7%
Ensemble	36 750	13 789	31 717	591 626	4,4%

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019. **Champ :** Hors personnels AESH.
- **Note de lecture :** Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 9 314 absences pour raison de santé ont été comptabilisées dans une école du 1er degré parmi l'ensemble des personnels (hors AESH) de l'académie.

Tableau 13 : Les absences pour MO < 15 jours par lieu d'exercice

	Nb d'agents	Nb d'agents absents pour MO < 15j	Nb d'absences pour MO < 15j	Nb de jours d'absences pour MO < 15j	Taux d'absence pour RS
Ecole du 1er degré	10 554	3 777	7 293	73 901	1,9%
Etablissements médico-socio-éducatifs	296	108	240	2 400	2,2%
Collège (yc SEGPA)	10 194	3 643	7 732	69 305	1,9%
Lycee (yc SGT)	7 118	2 230	4 697	41 456	1,6%
Lycee prof. (yc SEP et EREA)	3 780	1 337	2 962	27 518	2,0%
Services adm., départementaux et autre	2 207	622	1 350	16 785	2,1%
Zones de remplacement	2 601	1 152	2 652	25 305	2,7%
Ensemble	36 750	12 869	26 926	256 670	1,9%

- **Source :** Bilan Social Académique (BSA), au 1er décembre 2019. **Champ :** Hors personnels AESH.
- **Note de lecture :** Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 7 293 absences pour MO < 15 jours ont été comptabilisées dans une école du 1er degré parmi l'ensemble des personnels (hors AESH) de l'académie.

[4] L'affectation dans les « lycées mutualisateurs de paie » ne permet pas de distinguer les AESH exerçant en collège. Ils ne sont donc pas considérés.

CHAPITRE 4
La carrière des ATSS

A. Les administratifs

Tableau 14 : Le mouvement 2020 des administatifs

		Nombre de participants			Nombre de personnels mutés			Taux de mutation (2)			Part de mutés sur les 5 premiers vœux (3)
		2020									
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
AAE	sur participation obligatoire (1)	1	5	6	1	4	5	100,0%	80,0%	83,3%	100,0%
	sur participation libre	7	22	29		7	7	0,0%	31,8%	24,1%	100,0%
	Total corps	8	27	35	1	11	12	**12,5%**	**40,7%**	**34,3%**	100,0%
SAENES	sur participation obligatoire (1)	1	3	4	1	3	4	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	sur participation libre	4	48	52	3	25	28	75,0%	52,1%	53,8%	100,0%
	Total corps	5	51	56	4	28	32	**80,0%**	**54,9%**	**57,1%**	100,0%
ADJAENES	sur participation obligatoire (1)	1	3	4	1	3	4	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	sur participation libre	8	49	57	4	32	36	50,0%	65,3%	63,2%	98,0%
	Total corps	9	52	61	5	35	40	**55,6%**	**67,3%**	**65,6%**	98,0%

Source : DPAE 1 - bureau des personnels administratifs

(1) Participation obligatoire au mouvement pour cause de mesure de carte scolaire, de réintégration ou d'obligation de mobilité.

(2) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de participants.

(3) Rapport du nombre de mutés sur les 5 premiers vœux sur le nombre de mutés.

Tableau 15 : Le recrutement 2020 des administatifs

Résultats des opérations de recrutement

		Inscrits	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			Postes vacants	Taux de couverture (5) 2019
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total		
AAE	Concours interne															
	Liste d'aptitude 2020	Candidats	Avis favorables (1)						Accès au corps dans l'académie (3)			Taux d'accès (4)				
			H	F	Total				H	F	Total	H	F	Total		
	Liste d'aptitude	49	11	38	49				1	4	5	9,1%	10,5%	10,2%	5	100%
	Autres opérations de recrutement 2020								Reçus							
									H	F	Total					
	BOE								0	0	0				0	
	ERD								0	0	0				*nc*	
	Total recrutement du corps								1	4	5				5	100%

		Concours 2020													Postes vacants	Taux de couverture (5) 2019
		Inscrits	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)				
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total		
SAENES	Concours interne	384			205			10			10			4,9%	10	100%
	Concours externe	519			183			9			9			4,9%	9	100%
	Liste d'aptitude 2020	Candidats	Avis favorables (1)						Accès au corps dans l'académie (3)			Taux d'accès (4)				
			H	F	Total				H	F	Total	H	F	Total		
	Liste d'aptitude	123	11	112	123				1	7	8	9,1%	6,3%	6,5%	8	100%
	Autres opérations de recrutement 2020								Reçus							
									H	F	Total					
	BOE								0	2	2				2	100%
	ERD								0	0	0				0	
	Total recrutement du corps								1	9	29				29	100%

Tableau 15 : Le recrutement 2020 des administatifs (partie 2/2)

		Concours 2020												Postes vacants	Taux de couverture (5) 2019
		Inscrits	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)				
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total		
ADJAENES	Concours interne	302			195			8			8			4,1%	8	100%
	Concours externe	506			254			9			9			3,5%	9	100%
	Autres opérations de recrutement 2020															
									Reçus							
									H	F	Total					
	BOE								0	1	1				1	100%
	ERD								0	0	0				0	
	PACTE								0	1	1				1	100%
	Total recrutement du corps								0	2	19				19	

- **Source :** DPAE 1 - bureau des personnels administratifs et DEC 1 - bureau des concours.
- (1) Présents à l'épreuve écrite du concours ou avis favorable du recteur pour la liste d'aptitude
  (2) Peuvent se présenter à 'épreuve de l'oral
  (3) «Admis», «Accédants» ou «Reçus» selon le type de recrutement.
  (4) Selon le type de recrutement, rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents, du nombre d'accédants sur le nombre d'avis favorables.
  (5) Rapport du nombre d'admis, d'accédants ou de reçus selon le type de recrutement, sur le nombre de postes ouverts. Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie de titularisation dans le corps. Hors recrutement IRA.

Tableau 16: Les stagiaires administratifs 2019

		Titularisation et intégration								
		2018-2019								
		Nouveaux stagiaires	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Démission	Licenciement	intégration	Taux d'intégration
AAE	Stagiaires concours	2	1	50,0%	1	0	0	0	*nc*	*nc*
SAENES	Stagiaires concours	21	19	90,5%	0	1	1	0	*nc*	*nc*
ADJAENES	Stagiaires concours	9	9	100,0%	0	0	0	0	*nc*	*nc*

- **Source :** DPAE 1 - bureau des personnels administratifs
- (1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
  (2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à la fin de l'année de stage au nombre de stagiaires.

Tableau 17: Les promotions 2020 des administratifs - accès au grade supérieur

			Nombre de promouvables (1)			Nombre de promus			Taux de promotion (2)		
			2020								
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
AAE	Attaché principal	par tableau d'avancement	13	47	60	1	3	4	7,7%	6,4%	6,7%
	Attaché principal	par examen professionnel									
	Total corps		13	47	60	1	3	4	7,7%	6,4%	6,7%
SAENES	classe exceptionnelle	par tableau d'avancement	26	85	111	1	7	8	3,8%	8,2%	7,2%
		par examen professionnel									
	classe supérieure	par tableau d'avancement	15	105	120	1	8	9	6,7%	7,6%	7,5%
		par examen professionnel									
	Total corps		41	190	231	2	15	17	4,9%	7,9%	7,4%
ADJAENES	principal 1ère classe	par tableau d'avancement	55	374	429	5	41	46	9,1%	11,0%	10,7%
	principal 2ème classe	par tableau d'avancement	1	10	11	0	7	7	0,0%	70,0%	63,6%
	Total corps		56	384	440	5	48	53	8,9%	12,5%	12,0%

- **Source :** DPAE 1 - bureau des personnels administratifs
- (1) Nombre de dossiers acceptés
  (2) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

B. Les personnels techniques, sociaux et de la santé

Tableau 18 : Le mouvement des personnels TSS[1]

		Nombre de participants			Nombre de personnels			Taux de mutation[3]		
		2020								
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Infirmiers	sur participation obligatoire[2]	0	6	6	0	4	4		66,7%	66,7%
	sur participation libre	1	35	36	1	15	16	100,0%	42,9%	44,4%
	Total corps	1	41	42	1	19	20	100,0%	46,3%	47,6%
Assistants de service social	sur participation obligatoire[2]	0	0		0	0				
	sur participation libre	0	1	1	0	1	1		100,0%	100,0%
	Total corps	0	1	1	0	1	1		100,0%	100,0%
ATRF	sur participation obligatoire[2]	0	1	1	0	0	0		0,0%	0,0%
	sur participation libre	2	10	12	0	3	3	0,0%	30,0%	25,0%
	Total corps	2	11	13	0	3	3	0,0%	27,3%	23,1%

- **Source :** DPAE 2 - bureau des personnels techniques, sociaux et santé
- (1) Pas de mouvement pour les TEC, ASI, IGE, IGR (recrutement au fil de l'eau). Mouvement national pour les médecins et CTSSAE.
  (2) Participation obligatoire au mouvement pour cause de mesure de carte scolaire, de réintégration, et d'affectation provisoire.
  (3) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de participants.

Tableau 19 : Le recrutement 2020 des personnels [1]

		Résultats des opérations de recrutement														
Infirmiers		Concours académique 2020													Postes vacants 2020	Taux de couverture[6]
		Inscrits	Présents[2]			Admissibles[3]			Admis[4]			Taux de réussite[5]				
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total		
	Concours unique										14				13	107,7%
		Autres opérations de recrutement 2020														
									Reçus							
									H	F	Total					
	BOE										0				1	0,0%
	ERD										0				1	0,0%
	Total recrutement du corps										14				15	93,3%
Médecins		Concours national 2020													Postes vacants 2020	Taux de couverture[6]
									Admis[3]							
									H	F	Total					
	Concours externe										0				18	0,0%
Assistants de service social		Concours académique 2020													Postes vacants 2020	Taux de couverture[6]
		Inscrits	Présents[2]			Admissibles[3]			Admis[4]			Taux de réussite[5]				
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total		
	Concours interne															
	Concours externe															
		Autres opérations de recrutement 2020														
									Reçus							
									H	F	Total					
	BOE															
	ERD															
	Total recrutement du corps															

Tableau 19 : Le recrutement 2020 des personnels (1) (partie 2/2)

		Concours national 2020												Postes vacants 2020	Taux de couverture(6)
								Admis(3)							
								H	F	Total					
CTSSAE	Concours interne								2	2				3	66,7%
	Concours externe														
		Liste d'aptitude 2020													
		Candidats	Avis favorables(2)								Taux d'accès(5)				
			H	F	Total				H	F	Total	H	F	Total	
	Liste d'aptitude	3	0	3	3				0	0	0		0,0%	0,0%	
	Total recrutement du corps									2	2				3	66,7%

		Concours académique 2020												Postes vacants 2020	Taux de couverture(6)
		Inscrits	Présents(2)			Admissibles(3)			Admis(4)			Taux de réussite(5)			
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
ATRF	Concours interne	*nd*			*nd*			*nd*			*nd*			*nd*	5	
	Concours externe	*nd*			*nd*			*nd*			*nd*			*nd*	7	
		Autres opérations de recrutement 2020													
									Reçus(4)			Taux de reçus(5)			
									H	F	Total	H	F	Total	
	BOE										0				
	Total recrutement du corps										0				12	

- **Source :** DPAE 2 - bureau des personnels techniques, sociaux et santé et DEC 1 - bureau des concours.
- (1) Recrutement au fil de l'eau pour les TECH, ASI, IGE, IGR
  (2) Présents à l'épreuve écrite du concours ou avis favorable du recteur pour la liste d'aptitude
  (3) peuvent se présenter à 'épreuve de l'oral
  (4) «Admis», «Accédants» ou «Reçus» selon le type de recrutement.
  (5) selon le type de recrutement, rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents, du nombre d'accédants sur le nombre d'avis favorables ou du nombre de candidats.
  (6) Rapport du nombre d'admis, d'accédants ou de reçus selon le type de recrutement, sur le nombre de postes ouverts. Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie de titularisation dans le corps.

Tableau 20 : Le recrutement 2020 TSS(1)

		Titularisation et intégration 2019 -2020								
		Nouveaux stagiaires	titularisation(1)	Taux de titularisation(2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Démission	Licenciement	intégration	Taux d'intégration
Infirmiers	Stagiaires concours	16	15	93,8%	1				*nc*	*nc*
Médecins	Stagiaires concours	0							*nc*	*nc*
Assistants de service social	Stagiaires concours	0							*nc*	*nc*
CTSSAE	Stagiaires concours	0							*nc*	*nc*
ATRF	Stagiaires concours	65	60	92,3%	3	2			*nc*	*nc*
TECH	Stagiaires concours	5	5	100,0%					*nc*	*nc*
ASI	Stagiaires concours	1	1	100,0%					*nc*	*nc*
IGE	Stagiaires concours								*nc*	*nc*
IGR	Stagiaires concours								*nc*	*nc*

- **Source :** DPAE 2 - bureau des personnels techniques, sociaux et santé
- (1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
  (2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à la fin de l'année de stage au nombre de stagiaires.

Tableau 21 : Les promotions 2020 des personnels TSS(1)

			Nombre de promouvables(2)			Nombre de promus			Taux de promotion(3)		
			2020								
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Infirmiers	Hors classe	par tableau d'avancement	3	83	86	0	8	8	0,0%	9,6%	9,3%
	classe supérieure	par tableau d'avancement	4	101	105	0	10	10	0,0%	9,9%	9,5%
	Total corps		7	184	191	0	18	18	0,0%	9,8%	9,4%
Médecins	Hors classe	par tableau d'avancement	2	10	12	1	1	2	50,0%	10,0%	16,7%
	1ère classe	par tableau d'avancement	1	7	8	0	2	2	0,0%	28,6%	25,0%
	Total corps		3	17	20	1	3	4	33,3%	17,6%	20,0%
Assistants de service social	Principal A	par tableau d'avancement	0	37	37	0	5	5		13,5%	13,5%
	classe supérieure	par tableau d'avancement	3	29	32	0	3	3	0,0%	10,3%	9,4%
	Total corps		3	66	69	0	8	8	0,0%	12,1%	11,6%
CTSSAE	Principal	par tableau d'avancement	0	8	8	0	1	1		12,5%	12,5%
	Total corps			8	8		1	1		12,5%	12,5%
ATRF	principal 1ère classe	par tableau d'avancement	90	229	319	4	24	28	4,4%	10,5%	8,8%
	principal 2ème classe	par tableau d'avancement	32	73	105	4	5	9	12,5%	6,8%	8,6%
	principal 2ème classe	par examen professionnel				0	3	3			
	Total corps		122	302	424	8	32	40	6,6%	10,6%	9,4%
TECH	classe exceptionelle	par tableau d'avancement	8	3	11	0	1	1	0,0%	33,3%	9,1%
	classe supérieure	par tableau d'avancement	10	4	14	1	0	1	10,0%	0,0%	7,1%
	Total corps		18	7	25	1	1	2	5,6%	14,3%	8,0%
IGE	hors classe	par tableau d'avancement	8	3	11	1	0	1	12,5%	0,0%	9,1%
	Total corps		8	3	11	1	0	1	12,5%	0,0%	9,1%
IGR	Hors classe	par tableau d'avancement	6	0	6	1	0	1	16,7%		16,7%
	1ère classe	par tableau d'avancement	2	1	3	1	1	2	50,0%	100,0%	66,7%
	Total corps		8	1	9	2	1	3	25,0%	100,0%	33,3%

Source : DPAE 2 - bureau des personnels techniques, sociaux et santé

(1) ASI non concernés

(2) Nombre de dossiers acceptés

(3) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

CHAPITRE 5
La carrière des personnels de Direction et d'Inspection

Tableau 22 : Les recrutement 2020 des personnels de direction et d'inspection

		Résultats des concours, listes d'aptitude et détachements											
		Concours 2020											
			Présents (1)			Admissibles (2)			Admis			Taux de réussite (3)		
		Inscrits	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Direction	Concours classe normale	113			93			32			15			16,1%
Inspection	Concours IEN	20			dossiers						9			45,0%
	Concours IA-IPR	7			dossiers						1			14,3%

		Liste d'aptitude et détachement 2020									
			Avis favorable (1)			Accès au corps dans l'académie			Taux d'accès (3)		
		Candidats	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Direction	Liste d'aptitude - accès classe normale	15	4	7	11	2	3	5	50,0%	42,9%	45,5%
	Détachement	8	4	1	5	1	0	1	25,0%	0,0%	20,0%
Inspection	Liste d'aptitude IEN	8	1	6	7	0	1	1	0,0%	16,7%	14,3%
	Détachement IEN	1	0	1	1	0	1	1	.	100,0%	100,0%
	Détachement IA-IPR	2	1	1	2	4	0	4	400,0%	0,0%	200,0%

- **Source :** DPAE 4 - bureau des personnels de direction et d'inspection et DEC 1 - bureau des concours.
- (1) Présents à l'épreuve écrite du concours ou avis favorable du recteur pour la liste d'aptitude
  (2) Peuvent se présenter à 'épreuve de l'oral
  (4) Selon le type de recrutement, rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents, du nombre d'accédants sur le nombre d'avis favorables ou du nombre de reçus sur le nombre de candidats.

Tableau 22 bis : Les recrutement 2020 des personnels de direction et d'inspection

		Nombre de postes vacants après mouvement	Nombre de postes pourvus à l'issue du mouvement puis du recrutement 2020			Taux de couverture (1)
			H	F	Total	
Direction	Concours classe normale	33	5	15	20	78,8%
	Liste d'aptitude - accès classe normale		2	3	5	
	Détachement		1	0	1	
	Total direction		8	18	26	
Inspection	Concours IEN	16	2	4	6	93,8%
	Concours IA-IPR		2	1	3	
	Liste d'aptitude IEN		0	1	1	
	Détachement IEN		0	1	1	
	Détachement IA-IPR		4	0	4	
	Total Inspection		8	7	15	
Ensemble		49	16	25	41	

- **Source :** DPAE 4 - bureau des personnels de direction et d'inspection
- (1) Rapport du nombre de postes pourvus à l'issue du mouvement et du recrutement sur le nombre de postes vacants.
  Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie de titularisation dans le corps.sur le nombre d'avis favorables ou du nombre de reçus sur le nombre de candidats.

Tableau 23 : Les stagiaires 2019 de direction et d'inspection

		Titularisation et intégration 2019-2020									
		Effectifs	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	intégration	Taux d'intégration	Prolongation 1 an	Renouvellement	Réintégration dans le corps d'origine	Démission	Licenciement
Direction	Stagiaires concours	25	23	92,0%	*nc*	*nc*	0	1	0	1	0
	Stagiaires liste d'apitude	5	5	100,0%	*nc*	*nc*	0	0	0	0	0
	Dernière année de détachement	8	*nc*	*nc*	7	87,5%	0	1	0	0	0
Inspection	Stagiaires concours	9	9	100,0%	*nc*	*nc*	0	0	0	0	0
	Dernière année de détachement IEN	0					0	0	0	0	0
	Dernière année de détachement IA-IPR	0					0	0	0	0	0

Source : DPAE 4 - bureau des personnels de direction et d'inspection

(1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
(2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à la fin de l'année de stage au nombre de stagiaires.

Tableau 24 : Les promotions 2020 des personnels de direction et d'inspection

		Nombre de promouvables 2020			Nombre de promus 2020			Taux de promotion* 2020		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Direction	Promotion à la hors classe	114	86	200	9	8	17	7,9%	9,3%	8,5%
	Promotion à l'échelon spécial de la hors classe	24	21	45	3	7	10	12,5%	33,3%	22,2%
	Total direction	138	107	245	12	15	27	8,7%	14,0%	11,0%
Inspection	Promotion à la hors classe des IEN	7	9	16	3	3	6	42,9%	33,3%	37,5%
	Promotion à l'échelon spécial de la hors classe des IEN	11	3	14	2	1	3	18,2%	33,3%	21,4%
	Promotion à la hors classe des IA-IPR	3	5	8	1	2	3	33,3%	40,0%	37,5%
	Promotion à l'échelon spécial de la hors classe des IA-IPR	4	1	5	1	0	1	25,0%	0,0%	20,0%
	Total inspection	25	18	43	7	6	13	28,0%	33,3%	30,2%

Source : DPAE 4 - bureau des personnels de direction et d'inspection

(1) Nombre de dossiers acceptés.
(2) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables.

Tableau 25 : Le mouvement 2020 des personnels de direction et d'inspection

		Nombre de candidats			Nombre de personnels mutés dans l'académie			Taux de mutation (2)			Part de mutés sur les 5 premiers vœux (3)
		2020									
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Direction	sur participation obligatoire (1)	6	6	12	6	5	11	100,0%	83,3%	91,7%	81,8%
	sur participation libre	119	116	235	57	46	103	47,9%	39,7%	43,8%	60,5%
	Total direction	125	122	247	63	51	114	50,4%	41,8%	46,2%	
	dont candidatures d'adjoint à chef	45	57	102	11	18	29	24,4%	31,6%	28,4%	58,3%

Source : DPAE 4 - bureau des personnels de direction et d'inspection

(1) Participation obligatoire au mouvment pour cause de mesure de carte scolaire, de réintégration ou d'obligation de mobilité.

(2) Rapport du nombre de mutés dans l'académie sur le nombre de participants.

(3) Rapport du nombre de mutés sur les 5 premiers vœux sur le nombre de mutés.

CHAPITRE 6

La carrière des personnels de l'éducation et des psychologues de l'EN

Tableau 26 : Le mouvement inter 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN

	Résultats des mouvements de la phase inter-départementale				
	Rentrée 2020				Taux de stagiaires maintenus dans l'académie (1)
	nb d'entrants	Nb de sortants	Solde	Entrants stagiaires	
CPE	21	3	18	12	
Psychologue de l'EN	12	1	11	8	

- **Source :** DPAE - Division des personnels enseignants
- (1) Rapport du nombre de stagiaires titularisés et entrants dans l'académie à l'issue de la phase inter-académique du mouvement sur le nombre de stagiaires titularisés participant au mouvement inter.

Tableau 27 : Le mouvement intra 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN

			Nombre de participants	Nombre de personnels mutés	Taux de mutation (2)
			2020		
CPE	sur participation obligatoire (1)	Mesure de carte scolaire	5	44	45,8%
		Entrants à l'inter	21		
		Total	26		
	sur participation libre		70		
	Total corps		96		
Psychologue de l'EN	sur participation obligatoire (1)	Mesure de carte scolaire	0	15	34,9%
		Entrants à l'inter	12		
		Total corps	12		
	sur participation libre		31		
	Total corps		43		

- **Source :** DPAE - Division des personnels enseignants
- (1) Participation obligatoire au mouvement pour cause de mesure de carte scolaire, de réintégration ou d'obligation de mobilité.
  (2) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de participants.

Tableau 28 : Le recrutement 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN

		Résultats des opérations de recrutement par type de concours													
		Concours national 2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	Total
CPE	interne	110			RAEP			5			1			0,9%	0,9%
	externe	163			87						12			13,8%	7,6%
	Total	273			87			5			13			6,3%	3,9%
Psy-EN	interne EDA	6			4			2			1			25,0%	44,4%
	interne EDCOSP	15			12			4			2			16,7%	9,1%
	Total	21			16			6			3			18,8%	19,4%
	externe EDA	23			9			5			1			11,1%	32,3%
	externe EDCOSP	29			17			10			6			35,3%	18,5%
	Total	52			26			15			7			26,9%	23,5%

- **Source :** DEC 1 - bureau des concours.
- (1) Présents à l'épreuve écrite du concours.
  (2) Peuvent se présenter à l'épreuve de l'oral.
  (3) Admis au concours sur liste principale
  (4) Rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents (ou nb d'inscrits si RAEP).

Tableau 29 : Les stagiaires 2019 d'éducation et psychologues de l'EN

	Titularisation 2019-2020							
	Nouveaux stagiaires	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Licenciement	Démission	Taux de maintenus dans l'académie (3)
CPE	16	16	100,0%					
Psy-EN								

- **Source :** DPE - Division des personnels enseignants
- (1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou à la session de rattrapage (prolongation courte).
  (2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés au nombre de stagiaires.
  (3) Rapport du nombre de stagiaires titularisés et entrants dans l'académie à l'issue de la phase inter-académique du mouvement sur le nombre de stagiaires titularisés participant au mouvement inter.

Tableau 30 : Les promotions 2020 des personnels d'éducation et des psychologues de l'EN

			Nombre de promouvables 2020			Nombre de promus 2020			Taux de promotion (1) 2020		
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
CPE	Grade Hors Classe	par tableau d'avancement	26	58	84	6	8	14	23,1%	13,8%	16,7%
	Grade classe exceptionnelle	par tableau d'avancement									
	Total corps		26	58	84	6	8	14	23,1%	13,8%	16,7%
PsyEN	Grade Hors Classe	par tableau d'avancement	11	79	90	2	13	15	18,2%	16,5%	16,7%
	Grade classe exceptionnelle	par tableau d'avancement	3	7	10	0	1	1	0,0%	14,3%	10,0%
	Total corps										

- **Source :** DPE - Division des personnels enseignants
- (1) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

CHAPITRE 7
La carrière des enseignants du 2nd degré public

Tableau 31 : Le mouvement inter 2020 des enseignants du 2nd degré public

Résultats des mouvements de la phase inter-départementale				
Rentrée 2020				Taux de stagiaires maintenus dans l'académie (1)
nb d'entrants	Nb de sortants	Solde	Entrants stagaires de l'académie	
530	118	412	206	

Source : DPE - Division des personnels enseignants

(1) Rapport du nombre de stagiaires titularisés et entrants dans l'académie à l'issue de la phase inter-académique du mouvement sur le nombre de stagiaires titularisés participant au mouvement inter.

Tableau 32 : Le mouvement intra 2020 des enseignants du 2nd degré public

		Nombre de participants	Nombre de personnels mutés	Taux de mutation (2)
		2020		
sur participation obligatoire (1)	Mesure de carte scolaire	71	1071	51,4%
	Entrants à l'inter	530		
sur participation libre		1483		

Source : DPE - Division des personnels enseignants

(1) Participation obligatoire au mouvement pour cause de mesure de carte scolaire, de réintégration ou d'obligation de mobilité.

(2) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de participants.

Tableau 32 bis : Le mouvement intra 2020 des enseignants du 2nd degré public - disciplines générales et technologiques

	Nombre de participants	Nombre de personnels mutés	Taux de mutation (2)
	2020		
DOCUMENTATION	77	32	41,6%
PHILOSOPHIE	19	12	63,2%
LET CLASSIQUES	26	11	42,3%
LET MODERNES	249	126	50,6%
ALLEMAND	99	73	73,7%
ANGLAIS	167	87	52,1%
ESPAGNOL	47	16	34,0%
ITALIEN	20	11	55,0%
ENS REL CA	1	0	0,0%
HIST. GEO.	184	99	53,8%
SC.ÉCO.SOC	17	12	70,6%
MATHÉMATIQUES	234	117	50,0%
TECHNOLOGIE	28	19	67,9%
SII ARCHITECTURE	4	1	25,0%
SII ÉNERGIE	12	7	58,3%
SII INFORMATIQUE	6	3	50,0%
SII INGÉNIERIE	22	17	77,3%
PHY.CHIMIE	121	45	37,2%
S. V. T.	97	37	38,1%
ÉDU MUSICALE	55	22	40,0%
ARTS PLASTIQUES	51	22	43,1%
E. P. S	210	88	41,9%
ASSISTANT ING.	1	1	100,0%
BIOCH.BIOL	6	1	16,7%
SC.&.TEC MÉD	9	5	55,6%
ÉCO GES ORG RH	7	7	100,0%
ÉCO GES COMPTA	14	11	78,6%
ÉCO GES MARKETING	5	4	80,0%
MANAGT UNITÉS COM	4	2	50,0%
NEGOCIATION RELAT.CLIENT	1	1	100,0%
HÔTELLERIE PROD	3	3	100,0%
HÔTELLERIE SERV	2	2	100,0%
Total	1798	894	49,7%

Tableau 32 bis : Le mouvement intra 2020 des enseignants du 2nd degré public - disciplines générales et technologiques (suite)

	Nombre de participants	Nombre de personnels mutés	Taux de mutation (2)
	2020		
PREV SECU	1	1	100,0%
LET.HIS.GÉO	38	24	63,2%
LET ALLEMAND	7	4	57,1%
LET ANGLAIS	27	12	44,4%
LET ESPAGNOL	4	3	75,0%
MATH.SC.PH	27	19	70,4%
G.IND.BOIS	6	4	66,7%
G.IND.TEXTILE ET CUIR	2	1	50,0%
G.I. STRUCT. MÉTAL.	5	4	80,0%
CONS.R.CARROSS.	1	1	100,0%
G.CONS.ÉCO	4	1	25,0%
G.CONS.RÉA	3	3	100,0%
PEINT REVT	3	2	66,7%
GÉNIE THERMIQUE	4	4	100,0%
G.MÉCA.CONSTR	8	3	37,5%
G.MÉCA.PROD	1	0	0,0%
G.MECA.MAINT.VÉHI.	3	3	100,0%
G.MEC.AUTO	6	2	33,3%
G.ÉLECTRON	2	2	100,0%
G.ÉLECTROTECH	12	4	33,3%
COMPOSITIO	1	1	100,0%
COND. ROUTIER	2	2	100,0%
ARTS APPLIQUÉS	13	7	53,8%
HORTICULTU	1	1	100,0%
BIOTECHNOL	26	17	65,4%
SC.TEC.MÉD	11	6	54,5%
ESTH.COSME	1	1	100,0%
PROTH.DENT	1	1	100,0%
ÉCO GES VENTE	27	19	70,4%
ÉCO GES GEST ADM	21	10	47,6%
HÔTELLERIE TECH.CUL	4	3	75,0%
PÂTISSERIE	4	3	75,0%
BOULANGERIE	1	1	100,0%
HÔTELLERIE SERV.COM	9	8	88,9%
Total	286	177	61,9%

Source : DPE - Division des personnels enseignants

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours

		Résultats des opérations de recrutement par type de concours													
		Concours national 2020												2018-2019-2020	
		Inscrits de l'académie	Présents [1]			Admissibles [2]			Admis [3]			Taux de réussite [4]			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	Total
Agrégation	Agrégation externe	444			248			35			31			12,5%	12,4%
	Agrégation externe spéciale	22			12			2			1			8,3%	4,8%
	Agrégation interne	391			287			60			27			9,4%	10,1%
	Total externe	**857**			**547**			**97**			**59**			**10,8%**	**10,9%**
CAPES	CAPES externe	883			555						177			31,9%	29,5%
	3ème concours CAPES	46			17						5			29,4%	27,4%
	CAPES interne	209			RAEP (209)						32			15,8%	12,9%
	Total externe	**1138**			**775**						**214**			**27,6%**	**25,0%**
CAPEPS	CAPEPS externe	208			172			54			26			15,1%	14,0%
	CAPEPS interne	46			34									0,0%	3,6%
	Total externe	**254**			**206**			**54**			**26**			**12,6%**	**12,6%**
CAPET	CAPET externe	177			91			32			18			19,8%	13,6%
	3ème concours CAPET	16			2			0			0			0,0%	10,0%
	CAPET interne	41			41			4			2			4,9%	8,3%
	Total externe	**234**			**134**			**36**			**20**			**14,9%**	**11,9%**
CAPLP	CAPLP externe	311			146						2			1,4%	20,4%
	3ème concours CAPLP	10			1			0			0			0,0%	0,0%
	CAPLP interne	89			89			22			10			11,2%	9,4%
	Total externe	**410**			**236**			**22**			**12**			**5,1%**	**16,1%**

Source : DEC 1 - bureau des concours.

(1) Présents à l'épreuve écrite du concours.
(2) Peuvent se présenter à l'épreuve de l'oral.
(3) Admis au concours sur liste principale
(4) Rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents (ou nb d'inscrits si RAEP).

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

Agrégation externe		Concours national 2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents [1]			Admissibles [2]			Admis [3]			Taux de réussite [4]			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Agrégation externe	ARTS PLASTIQUES	15			10						0			0,0%	0,0%
	ARTS APPLIQUES	2			2						0			0,0%	16,7%
	BIOCHIMIE GENIE BIOLOGIQUE	2			1			1			0				0,0%
	ECONOMIE ET GESTION RESSOURCES HUMAINES	9			6						0			0,0%	18,2%
	ECONOMIE ET GESTION MARKETING	27			11						1			9,1%	14,7%
	ECONOMIE ET GESTION FINANCE	8			2						0			0,0%	18,2%
	ECONOMIE ET GESTION PRO. SERVICE	1			0										
	EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE	19			13						1			7,7%	3,3%
	SII ELECTRIQUE	19			9			1			0			0,0%	11,1%
	SII MECANIQUE	8			5			1			0			0,0%	0,0%
	SII	7			5			2			2			40,0%	25,0%
	SII INFORMATIQUE	4			0						0				0,0%
	GEOGRAPHIE	6			6						0			0,0%	0,0%
	HISTOIRE	30			15						0			0,0%	0,0%
	ALLEMAND	15			10			7			2			20,0%	22,9%
	ANGLAIS	39			22			13			8			36,4%	22,0%
	ARABE	4			1						0			0,0%	0,0%
	ESPAGNOL	12			6						0			0,0%	0,0%
	POLONAIS	0			0			0							
	RUSSE	0			0			0							
	ITALIEN	5			3			1			0			0,0%	0,0%
	LETTRES CLASSIQUES	6			6			4			2			33,3%	31,3%
	GRAMMAIRE	3			1			1			0			0,0%	0,0%
	LETTRES	19			11						0			0,0%	8,1%
	MATHEMATIQUES	79			47						9			19,1%	22,0%
	MUSIQUE	6			6						3			50,0%	33,3%
	PHILOSOPHIE	23			12						0			0,0%	0,0%
	SCIENCES ECONOMIQUES et SOCIALES	7			3						0			0,0%	12,5%
	SCIENCES PHYSIQUES opt Physique	23			12						2			16,7%	15,4%
	SCIENCES PHYSIQUES opt Chimie	14			9			3			0			0,0%	4,5%
	SCIENCES MEDICO-SOC.	10			7						1			14,3%	15,0%
	SCIENCES de la VIE et de la TERRE de l'UNIVERS	22			7			1			0			0,0%	0,0%
	Total	444			248			35			31			12,5%	12,4%

Agrégation externe spéciale		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents [1]			Admissibles [2]			Admis [3]			Taux de réussite [4]			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Agrégation externe spéciale	ANGLAIS	1			0			0			0			0,0%	50,0%
	MATHEMATIQUES	7			6			0			0			0,0%	0,0%
	PhyS-CHIMI OPT CHIMIE	4			1			1			0			0,0%	0,0%
	PHYS-CHIMI OPT PHYSIQUE	5			4			0			0			0,0%	0,0%
	LETTRES	1			0			0			0			0,0%	0,0%
	SCIENCE DE LA VIE DE LA TERRE ET UNIVERS	4			1			1			1			100,0%	20,0%
	BIO - GENIE BIO	0			0			0			0			0,0%	0,0%
	Total	22			12			2			1			8,3%	4,8%

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

Agrégation interne		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Agrégation interne	ARTS PLASTIQUES	14			13			2			1			7,7%	5,7%
	ARTS APPLIQUES	3			3			1			1			33,3%	11,1%
	BIOCHIMIE:GENIE BIOLOGIQUE	7			5			1			1			20,0%	13,3%
	SCIENCES ECO. SOCIALES	13			10			1			1			10,0%	12,5%
	ECONOMIE ET GESTION	24			9			2			0			0,0%	11,8%
	EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE	27			19			5			0			0,0%	8,0%
	HISTOIRE et GEOGRAPHIE	31			20			8			2			10,0%	5,0%
	ALLEMAND	15			12			5			4			33,3%	28,6%
	ANGLAIS	33			23			7			3			13,0%	10,8%
	ESPAGNOL	8			8			1			0			0,0%	10,5%
	ITALIEN	7			7			0			0			0,0%	0,0%
	CHINOIS														0,0%
	LETTRES CLASSIQUES	6			6			3			1			16,7%	23,8%
	LETTRES	32			25			3			2			8,0%	7,8%
	MATHEMATIQUES	57			42			9			4			9,5%	11,9%
	PHILOSOPHIE	12			5			0			0			0,0%	6,7%
	MUSIQUE	5			5			1			1			20,0%	33,3%
	SCIENCES PHYSIQUES opt: physique et chimie	40			33			3			2			6,1%	5,6%
	SCIENCES de la VIE, de la TERRE, de l'UNIVERS	31			26			7			3			11,5%	13,3%
	SC.INDUS.ING.& ING. MECANIQUE	7			5			1			1			20,0%	8,3%
	SC.INDUS.ING.& ING. ELECTRIQUE	16			10			0			0			0,0%	0,0%
	SC.INDUS.ING.& ING. CONSTRUCTION	3			1			0			0			0,0%	0,0%
	Total	391			287			60			27			9,4%	10,1%

CAPES externe		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPES externe	ARTS PLASTIQUES	50			37						7			18,9%	11,3%
	DOCUMENTATION	50			31						11			35,5%	28,3%
	HISTOIRE et GEOGRAPHIE	157			109						14			12,8%	14,9%
	ALLEMAND	21			18						9			50,0%	50,7%
	ANGLAIS	96			68						20			29,4%	34,0%
	ESPAGNOL	45			29						5			17,2%	20,6%
	ITALIEN	25			15						0			0,0%	1,8%
	ARABE	7			3						1			33,3%	11,1%
	CHINOIS	1			1						0			0,0%	0,0%
	BASQUE	1			0						0				
	LETTRES CLASSIQUES	7			3						2			66,7%	75,0%
	LETTRES MODERNES	79			50						27			54,0%	50,3%
	MATHEMATIQUES	120			78						46			59,0%	53,4%
	NUMERIQUE INFO	35			12						1			8,3%	8,3%
	PHILOSOPHIE	35			19						0			0,0%	4,5%
	PHYSIQUE et CHIMIE	50			35						20			57,1%	42,4%
	SCS ECO. et SOCIALES	25			10						1			10,0%	4,0%
	SCS de la VIE et de la TERRE	64			37						7			18,9%	28,8%
	EDUC MUSICALE	15			0						6			40,0%	20,4%
	Total	883			555						177			31,9%	29,5%

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

CAPES 3ème concours		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents [1]			Admissibles [2]			Admis [3]			Taux de réussite [4]			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPES 3ème concours	ANGLAIS	8			5			0			2			40,0%	32,0%
	ALLEMAND	4			3			0			0			0,0%	10,0%
	ESPAGNOL	4			2			0			1			50,0%	20,0%
	MATHEMATIQUES	12			2			0			1			50,0%	35,0%
	NUMERIQUE INFO	9			1			0			0			0,0%	0,0%
	LETTRES MODERNES	9			4			0			1			25,0%	30,0%
	Total	46			17						5			29,4%	27,4%

CAPES interne		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents [1]			Admissibles [2]			Admis [3]			Taux de réussite [4]			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPES interne	ARTS PLASTIQUES	12			RAEP						3			25,0%	9,5%
	PHILOSOPHIE	9			RAEP						4			44,4%	21,9%
	DOCUMENTATION	21			15						0			0,0%	6,3%
	HISTOIRE et GEOGRAPHIE	33			RAEP						0			0,0%	4,5%
	ANGLAIS	14			RAEP						9			64,3%	32,3%
	ALLEMAND	8			RAEP						2			25,0%	27,3%
	ESPAGNOL	10			RAEP						0			0,0%	0,0%
	RUSSE	3			RAEP						0			0,0%	0,0%
	ITALIEN	6			RAEP						0			0,0%	0,0%
	LETTRES MODERNES	34			RAEP						6			17,6%	15,8%
	MATHEMATIQUES	31			RAEP						4			12,9%	11,5%
	SCIENCES ECONOMIQUES et SOCIALES	13			RAEP						3			23,1%	11,1%
	EDUCATION MUSICALE	2			-						0			0,0%	37,5%
	SCIENCES de la VIE et de la TERRE	9			RAEP						1			11,1%	11,4%
	PHYSIQUE-CHIMIE	4			RAEP						0			0,0%	15,0%
	Total	209			RAEP						32			15,8%	12,9%

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

CAPET externe		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPET externe	ARTS APPLIQUÉS Design	4			2						0			0,0%	0,0%
	BIOTECHNOLOGIES opt biochimie-Génie bio.	4			2			0			0			0,0%	0,0%
	BIOTECHNOLOGIES opt Santé Env.	10			7			1			0			0,0%	4,2%
	ECONOMIE et GESTION GRH	23			7						2			28,6%	17,6%
	ECONOMIE et GESTION Marketing	56			34			14			5			14,7%	9,6%
	ECONOMIE et GESTION COMPTA	25			9			1			0			0,0%	0,0%
	HOTELLERIE RESTAURATION SERVICES	3			1			1			1			100,0%	8,3%
	HOTELLERIE RESTAURATION CULINAIRES	2			1			1			0			0,0%	0,0%
	SCIENCES et TECHN. MEDICO-SOCIALES	22			12						2			16,7%	18,8%
	SCIENCE INDUSTRIELLE DE L'INGENIEUR option informatique et numérique	7			4			4			2			50,0%	38,5%
	SCIENCE INDUSTRIELLE DE L'INGENIEUR option architecture et construction	3			2			2			1			50,0%	25,0%
	SCIENCE INDUSTRIELLE DE L'INGENIEUR option électrique	11			6			4			1			16,7%	16,7%
	SCIENCE INDUSTRIELLE DE L'INGENIEUR option ingénierie mécanique	7			4			4			4			100,0%	70,0%
	Total	177			91			32			18			19,8%	13,6%

CAPET 3ème concours		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPET 3ème concours	SII ING MECA	1			0			0			0			0,0%	33,3%
	SII ELECTRIQUE	1			0			0			0			0,0%	0,0%
	SII INFORMATIQUE	1			0			0			0			0,0%	0,0%
	SII ARCHI CONST	4			1			0			0			0,0%	0,0%
	ECO. COMPTA.	9			1			0			0			0,0%	11,1%
	Total	16			2			0			0			0,0%	10,0%

CAPET interne		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPET interne	SCIENCES TECHN. MEDICO SOC	6			6			1			1			16,7%	9,1%
	BIOTECHNOLOGIE	1			1			0			0			0,0%	0,0%
	ARTS APP DESIGN	1			1			0			0			0,0%	0,0%
	SII ING. MECANIQUE	2			2			0			0			0,0%	0,0%
	SII INF. INFORMATIQUE	1			1			0			0			0,0%	12,5%
	ECO GESTION MARKETING	16			16			1			1			6,3%	2,3%
	ECO SYSTEM INFORM	1			1			0			0			0,0%	0,0%
	ECO GESTION COMPTA	4			4			2			0			0,0%	11,8%
	ECO GESTION	9			9			0			0			0,0%	5,9%
	Total	41			41			4			2			4,9%	8,3%

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

CAPLP externe		2020													2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPLP externe	ARTS APPLIQUES Métiers d'arts	1			0						0				
	ARTS APPLIQUES Design	2			1						0			0,0%	42,9%
	ESTHETIQUE COSMETIQUE										0				0,0%
	COIFFURE										0				0,0%
	G.CIV CONS. ECO										0				50,0%
	BIOTECHNOLOGIE Opt. Santé-environ.	19			9						0			0,0%	40,6%
	ECONOMIE ET GESTION Commerce et Vente	56			24						0			0,0%	9,3%
	ECONOMIE ET GESTION TRA LOG	7			6						0			0,0%	5,3%
	ECONOMIE ET GESTION GES ADM	20			5						0			0,0%	12,5%
	GENIE CIVIL opt Construction et Réalisation	3			2						0			0,0%	0,0%
	GENIE CIVIL opt EQUIP. TEC.	2			1						0			0,0%	25,0%
	GENIE CIVIL opt CONS. ECO.	2			2						0			0,0%	
	GENIE ELEC. ELECTRONIQUE	4			1						0			0,0%	36,4%
	GENIE ELEC. ELECTROTECHNIQUE	5			0						0			0,0%	20,0%
	GENIE INDUSTRIEL opt M. SOUPLES	3			2						0			0,0%	20,0%
	GENIE INDUSTRIEL opt STR METAL	3			2						0			0,0%	20,0%
	GENIE INDUSTRIEL opt Bois	5			3						0			0,0%	56,3%
	GENIE MECANIQUE opt Maint. Véhicules	8			7						0			0,0%	30,0%
	GENIE MECANIQUE opt CONSTRUCTION										0				100,0%
	GENIE MECANIQUE opt MSMA	4			1						0			0,0%	0,0%
	IND. GRAPHIQUES										0				0,0%
	REP REV CARROSS	1			1						0			0,0%	22,2%
	HOTELLERIE - RESTAU. Org. et Produc. Culi.	5			4						0			0,0%	31,3%
	HOTELLERIE - RESTAU. Services et Com.	10			5						0			0,0%	0,0%
	LANGUES VIVANTES Anglais-Lettres	24			13						2			15,4%	29,7%
	LANGUES VIVANTES Espagnol-Lettres	10			3						0			0,0%	0,0%
	LETTRES HISTOIRE GEO	45			16						0			0,0%	22,4%
	MATHEMATIQUES - PHYSIQUES CHIMIE	39			25						0			0,0%	19,4%
	SCIENCES et TECH. MEDICO-SOCIALES	23			8						0			0,0%	29,7%
	BATIMENT opt Peinture	3			3						0			0,0%	33,3%
	CONDUCTEURS ROUTIERS	7			2						0			0,0%	9,1%
	Total	311			146						2			1,4%	20,4%

Tableau 33 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré public - par type de concours (suite)

		2020												2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPLP 3ème concours	MATHS-PHYS CH	10			1			0			0				0,0%
	Total	10			1						0			0,0%	0,0%

CAPLP interne		2020												2018-2019-2020
		Inscrits de l'académie	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
CAPLP interne	ARTS APPLIQUES Design	5			5			2			1			20,0%	23,5%
	ARTS APPLIQUES MET. ARTS	3			3						0			0,0%	20,0%
	BIOTECHNOLOGIE Opt. Santé - Environ.	1			1						0			0,0%	4,8%
	ECONOMIE ET GESTION Opt COMM. VENTE	12			12						0			0,0%	0,0%
	ECONOMIE ET GESTION Opt Adm.	10			10			1			1			10,0%	3,4%
	HOTELLERIE - RESTAU. P. CULINAIRE	5			5			2			1			20,0%	18,8%
	HOTELLERIE - RESTAU. Services et Com.	2			2						0			0,0%	9,1%
	GENIE ELEC. ELECTROTEC	1			1						0			0,0%	18,2%
	GENIE INDUSTRIEL opt Mat. Souples	1			1						0			0,0%	0,0%
	GENIE MECA M. VEHICU.	5			5			3			2			40,0%	18,8%
	BAT,OPT PEINTURE REV	1			1			1			1			100,0%	100,0%
	COIFFURE	1			1			1			1			100,0%	33,3%
	LANGUES VIVANTES Anglais-Lettres	1			1						0			0,0%	10,0%
	LANGUES VIVANTES Espagnol-Lettres	5			5			3			1			20,0%	10,0%
	LETTRES - HISTOIRE	13			13			3			1			7,7%	6,1%
	MATHEMATIQUES -- PHYSIQUES chimie	10			10			4			0			0,0%	7,3%
	SCIENCES et TECH. MEDICO-SOCIALES	10			10						0			0,0%	5,4%
	ESTHET. COSME.	2			2			1			1			50,0%	25,0%
	CONDUCTEURS ROUTIERS	1			1			1			0			0,0%	0,0%
	Total	89			89			22			10			11,2%	9,4%

Tableau 34 : Les enseignants stagiaires 2019 du 2nd degré public

		Titularisation 2019-2020							
		Nouveaux stagiaires	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Licenciement	Démission	Taux de maintenus dans l'académie (3)
Discipline générales et technologiques	L0100 Philosophie	8	8	100,0%					
	L0201 Lettres classiques	5	3	60,0%		1	1		
	L0202 Lettres modernes	35	29	82,9%	2	2	1	1	
	L0421 Allemand	16	8	50,0%	3	3	2		
	L0422 Anglais	36	32	88,9%		4			
	L0426 Espagnol	10	8	80,0%	1	1			
	L0429 Italien	3	3	100,0%					
	L1000 Histoire géographie	22	19	86,4%		1	1	1	
	L1100 Sciences économiques et sociales	6	6	100,0%					
	L1300 Mathématiques	23	16	69,6%	2	3	2		
	L1400 Technologie	2	2	100,0%					
	L1411 Sciences industrielles de l'ingénieur option Architecture et construction	4	4	100,0%					
	L1412 Sciences industrielles de l'ingénieur option Energie	5	5	100,0%					
	L1413 SII Informatique et numérique	2	2	100,0%					
	L1414 Sciences industrielles de l'ingénieur option Ingénierie mécanique	3	3	100,0%					
	L1500 Sciences physiques et chimiques	12	9	75,0%		2	1		
	L1600 Sciences de la vie et de la terre	19	18	94,7%	1				
	L1700 Education musicale	8	6	75,0%			1	1	
	L1800 Arts plastiques	15	11	73,3%	1	1	1	1	
	L1900 Education physique et sportive	26	25	96,2%	1				
	L7300 Sciences et techniques médico-sociales	4	3	75,0%		1			
	L8011 Economie gestion option Ressources humaines	4	4	100,0%					
	L8012 Economie gestion option Comptabilité	5	5	100,0%					
	L8013 Economie gestion option Marketing	2	2	100,0%					
	L8520 Hôtellerie option Service accueil	2	2	100,0%					
	Total	277	233	84,1%	11	19	10	4	
Discipline professionnelles	P0096 Prévention Sécurité	1	1	100,0%					
	P0210 Lettres histoire géographie	12	8	66,7%		3		1	
	P0221 Lettres allemand	3	3	100,0%					
	P0222 Lettres anglais	3	2	66,7%		1			
	P0226 Lettres espagnol	3	2	66,7%	1				
	P1315 Mathématiques sciences physiques	13	10	76,9%	2	1			
	P2100 Génie industriel - Bois	4	3	75,0%			1		
	P2200 Génie industriel - Matériaux souples (textiles & cuirs)	1	1	100,0%					
	P2400 Génie industriel - Structures métalliques	1		0,0%			1		
	P2452 Réparation revêtement en carrosserie	1	1	100,0%					
	P3020 Génie civil - Contruction réalisation	2	2	100,0%					
	P3028 Peinture - revêtement	3	3	100,0%					
	P3100 Génie thermique	3	3	100,0%					
	P4500 Génie mécanique - Maintenance des véhicules	4	3	75,0%		1			
	P4550 Génie mécanique - Maintenance des systèmes automatisés	1	1	100,0%					
	P5100 Génie électronique	1	1	100,0%					
	P5200 Electrotechnique	1	1	100,0%					
	P6100 Industries graphiques	1	1	100,0%					
	P6310 Conducteur routier	3	3	100,0%					

Tableau 34 : Les enseignants stagiaires 2019 du 2nd degré public (partie 2/2)

	P6502 Arts appliqués option Design	4	4	100,0%					
	P6621 Ebénisterie d'art	1		0,0%	1				
	P7140 Horticulture	1	1	100,0%					
	P7200 Biotechnologies santé environnement	17	13	76,5%	2	2			
	P7300 Sciences et techniques médico-sociales	9	6	66,7%	2			1	
	P7410 Esthétique cosmétique	1	1	100,0%					
	P8013 Economie gestion option Vente	7	6	85,7%		1			
	P8510 Hôtellerie option techniques culinaires	1	1	100,0%					
	P8512 Pâtisserie	3	3	100,0%					
	P8513 Boulangerie	1	1	100,0%					
	P8520 Hôtellerie option Service	2	2	100,0%					
	Total	108	87	80,6%	8	9	2	2	

- **Source :** DPE - Division des personnels enseignants
- (1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou à la session de rattrapage (prolongation courte).
  (2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés au nombre de stagiaires.
  (3 Rapport du nombre de stagiaires titularisés et entrants dans l'académie à l'issue de la phase inter-académique du mouvement sur le nombre de stagiaires titularisés participant au mouvement inter.

Tableau 35 : Les promotions 2020 des enseignants du 2nd degré public

			Nombre de promouvables			Nombre de promus			Taux de promotion (1)		
			2020								
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Professeurs agrégés	Accès au corps	par liste d'aptitud	274	382	656	5	8	13	1,8%	2,1%	2,0%
	Grade Hors Classe	par tableau d'avanc	245	282	527	35	40	75	14,3%	14,2%	14,2%
Professeurs certifiés	Grade Hors Classe	par tableau d'avanc	677	1147	1824	114	197	311	16,8%	17,2%	17,1%
Professeurs d'EPS	Grade Hors Classe	par tableau d'avanc	94	104	198	16	24	40	17,0%	23,1%	20,2%
Professeurs de LP	Grade Hors Classe	par tableau d'avanc	288	254	542	45	48	93	15,6%	18,9%	17,2%

- **Source :** Division des personnels enseignants
- (1) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

CHAPITRE 8
La carrière des enseignants du 2nd degré privé

Tableau 36 : Le mouvement 2020 des enseignants du 2nd degré privé

		Nombre de candidats			Nombre de personnels mutés			Taux de mutation (2)			Part de mutés sur les 5 premiers vœux (3)
		2020									
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Enseignants du 2nd degré privé	sur participation libre	63	166	229	30	92	122	47,6%	55,4%	53,3%	93,0%
	sur participation obligatoire	14	27	41	13	23	36	92,9%	85,2%	87,8%	88,9%
	Total	77	193	270	43	115	158	55,8%	59,6%	58,5%	

Source : DPE 6 - bureau des enseignants du 2nd degré privé

(1) Agents en perte de contrat, en perte d'heures ou affectation à titre provisoire
(2) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de candidats.
(3) Rapport du nombre de mutés sur les 5 premiers vœux sur le nombre de mutés.

Figure 31 : L'évolution des indicateurs de mutation

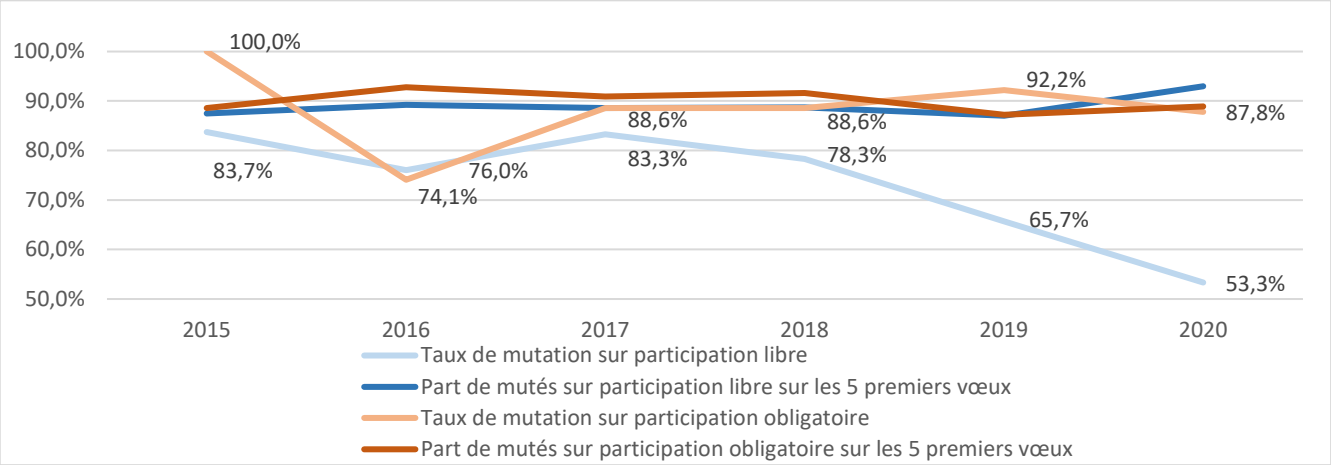

Tableau 37 : Les concours 2020 des enseignants du 2nd degré privé

		Résultats des concours												
		Concours national 2020												
			Présents (1)			Admissibles (2)			Admis (3)			Taux de réussite (4)		
		Inscrits	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Concours externe	CAFEP C.A.P.E.S	142			88						20			22,7%
	CAFEP C.A.P.E.P.S	20			20						0			0,0%
	CAFEP C.A.P.E.T	10			2			0			0			0,0%
	CAFEP C.A.P.L.P	42			20						2			10,0%
	3ème concours CAFEP C.A.P.E.S	14			7			0			0			0,0%
	Total concours externe	**228**			**137**						**22**			**16,1%**
Concours interne	CAER Agrégation	47			35						5			14,3%
	CAER C.A.P.E.S	100												
	CAER C.A.P.E.P.S	14			11						5			45,5%
	CAER C.A.P.E.T	14			14			2			2			14,3%
	CAER C.A.P.L.P	41			41			13			7			17,1%
	Total concours interne	**216**			**101**			**15**			**17**			**16,8%**

Source : DEC 1 - bureau des concours.

(1) Présents à l'épreuve écrite du concours.
(2) Peuvent se présenter à 'épreuve de l'oral.
(3) Admis au concours.
(4) Rapport du nombre d'admis sur le nombre de présents sur le nombre de candidats.
(5) Rapport du nombre d'admis sur le nombre de postes ouverts. Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie de titularisation dans le corps.

Tableau 38 : Le recrutement 2020 des enseignants du 2nd degré privé

		Nombre de services vacants (1) avant affectations des lauréats de concours	Nombre de postes pourvus à l'issue du recrutement des lauréats de concours (dont report de stage) 2020			Taux de couverture (2)
			H	F	Total	
Enseignants du 2nd degré privé	Concours externe	384	7	13	20	14,6%
	Concours interne		9	27	36	
	3ème concours					
	Total		16	40	56	

Source : DPE 6 - bureau des enseignants du 2nd degré privé

(1) Services à temps complet ou supérieur à un demi service (9h).

(2) Rapport du nombre de postes pourvus sur le nombre de postes vacants avants affectation des lauréats de concours.
Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie de concours.

Figure 32 : L'évolution du recrutement

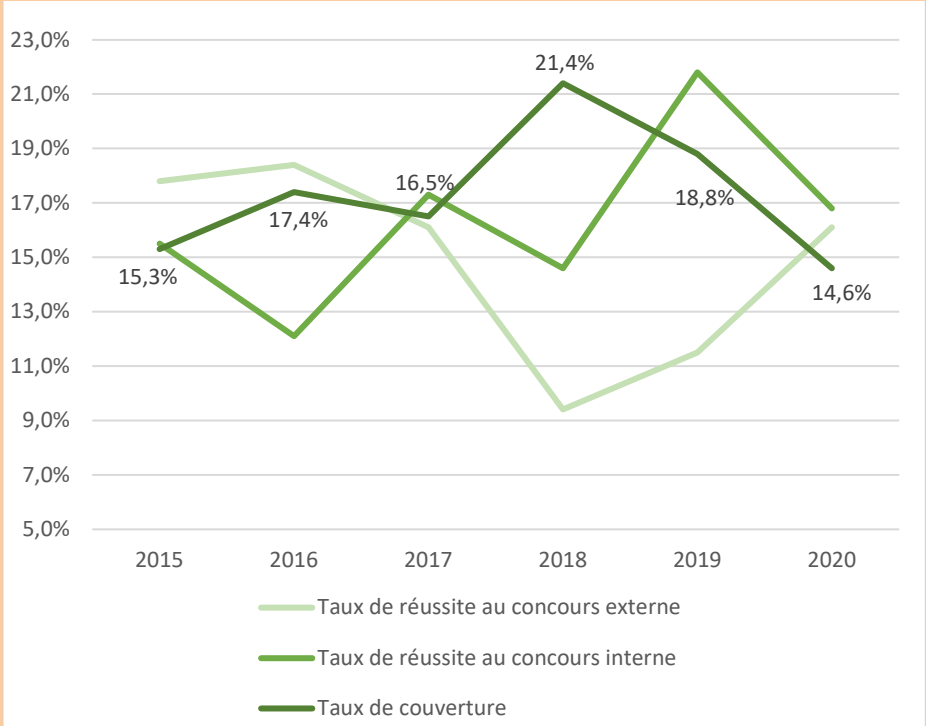

Tableau 39 : Les enseignants stagiaires 2020 du 2nd degré privé

		Titularisation et intégration									
		2020-2021	2019-2020								
		Effectifs	Effectifs	titularisation (1)	Taux de titularisation	intégration	Taux d'intégration	Prolongation	Renouvellement	Démission	Licenciement
Enseignants du 2nd degré privé	Concours externe	20	17	17	100,0%	nc	nc				
	Concours interne	36	44	42	95,5%	nc	nc	2			
	3ème concours					nc	nc				
	Total	56	61	59	96,7%	nc	nc				

Source : DPE 6 - bureau des enseignants du 2nd degré privé

(1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
(2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à l'issue de l'année de stage sur le nombre de stagiaires initial.

Tableau 40 . Les promotions 2020 des enseignants du 2nd degré privé

		Nombre de promouvables			Nombre de promus			Taux de promotion (2)		
		2020								
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Corps d'accès par liste d'aptitude	Professeurs agrégés	19	16	35	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
	Professeurs certifiés tour extérieur									
	Professeurs d'EPS tour extérieur									
	Professeurs certifiés par intégration	2	3	5	1	3	4	50,0%	100,0%	80,0%
	Professeurs d'EPS par intégration	0	0	0						
	Professeur de lycée professionnel par intégration	1	0	1	1	0	1	100,0%	.	100,0%
	Total enseignants du 2nd degré privé	22	19	41	2	3	5	9,1%	15,8%	12,2%
Grade d'accès par tableau d'avancement	Hors classe professeurs agrégés	9	13	22	3	2	5	33,3%	15,4%	22,7%
	Chaire supérieure	0	0	0						
	Hors classe professeurs certifiés	97	219	316	16	36	52	16,5%	16,4%	16,5%
	Hors classe professeurs d'EPS	23	12	35	5	2	7	21,7%	16,7%	20,0%
	Hors classe professeurs de lycée professionnel	29	53	82	5	8	13	17,2%	15,1%	15,9%
	Total enseignants du 2nd degré privé	180	316	496	31	51	82	17,2%	16,1%	16,5%

Source : DPE 6 - bureau des enseignants du 2nd degré privé

(1) Nombre de dossiers acceptés.
(2) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables.

Figure 33 : Evolution de la titularisation et de la promotion

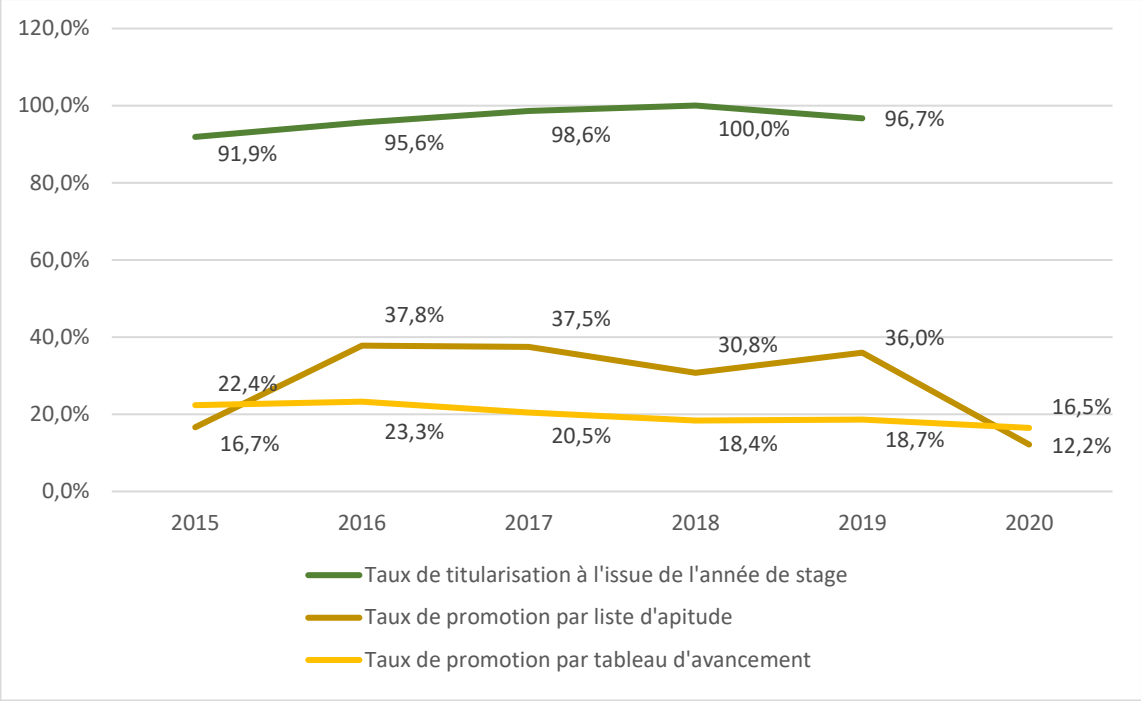

CHAPITRE 9
La carrière des enseignants du 1er degré public

Tableau 41 : Le mouvement inter-départemental 2020 des enseignants du 1er degré public

	Résultats des mouvements de la phase inter-départementale		
	Rentrée 2020		
	Nb d'entrants	Nb de sortants	Solde
Meurthe-et-Moselle	17	31	-14
Meuse	7	10	-3
Moselle	32	34	-2
Vosges	25	7	18
Total	81	82	

Source : DSDEN

Tableau 42: Le mouvement intra-départemental 2020 des enseignants du 1er degré public

	Résultats des mouvements à l'issue de la phase principale de mutation									
	Nombre de participants			Nombre de personnels mutés à l'issue de la phase principale du 2020			Taux de mutation à l'issue de la phase principale du mouvement (1)			Part de mutés sur les 5 premiers vœux (2)
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Meurthe-et-Moselle	136	805	941	82	439	521	60,3%	54,5%	55,4%	
Meuse			240			151			62,9%	68,2%
Moselle			1320			746			56,5%	69,0%
Vosges	69	390	459	43	214	257	62,3%	54,9%	56,0%	

Source : DSDEN

(1) Rapport du nombre de mutés sur le nombre de participants à l'issue de la phase principale du mouvement.
(2) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables.

Tableau 43 : Le recrutement 2020 des enseignants du 1er degré public

		Résultats des opérations de recrutement																		
		Concours académiques 2020												2018-2019-2020	recrutement 2020			Taux de couverture 2020 (5)		
		Inscrits	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis sur LP (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années	Postes vacants	Reçus sur LP	Reçus sur LC	par recours à la LP	par recours à la LC	Total
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total							
Concours académique des PE	CRPE	1803			893			355			355			39,8%	37,3%	380	355		100,0%		100,0%
	CRPE																				
	CRPE	238			72			24			24			33,3%	20,3%		24				
	CRPE	4			1			1			1			100,0%	80,0%		1				
	Total	2045			966			380			380					380	380				

Source : DEC 1 - bureau des concours.

(1) Présents à l'épreuve écrite du concours.
(2) Peuvent se présenter à l'épreuve de l'oral.
(3) Admis sur liste principale.
(4) Rapport du nombre d'admis sur liste principale sur le nombre de présents.
(5) Rapport du nombre de reçus sur le nombre de postes ouverts. Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie d'obtention du concours sur liste principale ou sur liste complémentaire.

Tableau 44 : Les enseignants stagiaires 2020 du 1er degré public

	Titularisation et renouvellement de stage 2019-2020								
	Nouveaux stagiaires	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Taux de renouvellement (3)	Licenciement	Démission	intégration
Meurthe-et-Moselle	117	108	92,3%	0	7	6,0%	0	2	*nc*
Meuse	24	20	83,3%	0	1	4,2%	0	3	*nc*
Moselle	150	124	82,7%	7	4	2,7%	0	5	*nc*
Vosges	30	27	90,0%	2	2	6,7%	0	0	*nc*
Total	321	279	86,9%	9	14	4,4%	0	10	*nc*

Source : DSDEN

(1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
(2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à la fin de l'année de stage au nombre de stagiaires.
(3) Rapport du nombre de stagiaires à stage renouvelé au nombre de stagiaires.

Tableau 45 : Les promotions 2020 des enseignants du 1er degré public

		Nombre de promouvables (1)			Nombre de promus			Taux de promotion (1)		
		2020								
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Tableau d'avancement à la hors classe	54	181	1148	1329	36	188	224	19,9%	16,4%	16,9%
	55	49	328	377	7	57	64	14,3%	17,4%	17,0%
	57	253	1580	1833	53	257	310	20,9%	16,3%	16,9%
	88	131	635	766	23	107	130	17,6%	16,9%	17,0%
	Total	614	3691	4305	119	609	728	19,4%	16,5%	16,9%

Source : DSDEN

(1) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

CHAPITRE 10
La carrière des enseignants du 1er degré privé

Tableau 46 : Les enseignants stagiaires 2019 du 1er degré privé

	Résultats du mouvement			
	2019-2020			
	Nombre de candidats	ombre de mut	aux de mutatic	Départs
54	9	4	44,4%	
55	2	0	0,0%	
57	9	3	33,3%	
88	4	0	0,0%	1
Total	24	7	29,2%	1

Source : DSDEN

Tableau 47 : Le recrutement 2019 des enseignants du 1er degré privé

		Résultats des opérations de recrutement												
		Concours académiques 2020												2018-2019-2020
		Inscrits	Présents (1)			Admissibles (2)			Admis sur LP (3)			Taux de réussite (4)			TR moyen sur les 3 dernières années
			H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Concours académique des PE	CRPE externe	224			71			25			25			35,2%	32,2%
	CRPE interne														
	Total corps	224			71			25			25				32,2%

Source : DEC 1 - bureau des concours.

(1) Présents à l'épreuve écrite du concours.
(2) Peuvent se présenter à l'épreuve de l'oral.
(3) Admis sur liste principale.
(4) Rapport du nombre d'admis sur liste principale sur le nombre de présents.
(5) Rapport du nombre de reçus sur le nombre de postes ouverts. Cet indicateur quantifie la part de postes pourvus par voie d'obtention du concours sur liste principale ou sur liste complémentaire.

Tableau 48 : Les enseignants stagiaires 2019 du 1er degré privé

	Titularisation et renouvellement de stage								
	2019-2020								
	Nouveaux stagiaires	titularisation (1)	Taux de titularisation (2)	Prolongation 1 an	Renouvellement	Taux de renouvellement (3)	Licenciement	Démission	intégration
54	7	7	**100,0%**	1	1	**14,3%**			*nc*
55	1	1	**100,0%**		1	**100,0%**			*nc*
57	7	7	**100,0%**		2	**28,6%**			*nc*
88	4	3	**75,0%**		0	**0,0%**		1	*nc*
Total	19	18	**94,7%**	1	4	**21,1%**	0	1	*nc*

Source : DSDEN

(1) Titularisation à l'issue d'une année de stage ou d'une prolongation courte (<1 an).
(2) Rapport du nombre de stagiaires titularisés à la fin de l'année de stage au nombre de stagiaires.
(3) Rapport du nombre de stagiaires à stage renouvelé au nombre de stagiaires.

Tableau 49 : Les promotions 2020 des enseignants du 1er degré privé

		Nombre de promouvables (1)			Nombre de promus			Taux de promotion (2)		
		2020								
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Tableau d'avancement à la hors classe	54	6	51	57	1	9	10	16,7%	17,6%	17,5%
	55	1	8	9	1	0	1	100,0%	0,0%	11,1%
	57	5	49	54	0	9	9	0,0%	18,4%	16,7%
	88	2	32	34	0	6	6	0,0%	18,8%	17,6%
	Total	14	140	154	2	24	26	14,3%	17,1%	16,9%

Source : DSDEN

(1) Nombre de dossiers acceptés

(2) Rapport du nombre de promus sur le nombre de promouvables

CHAPITRE 11
La formation et l'accompagnement des personnels

1. L'activité de formation

Tableau 50 : Offre et demande de formation 2019-2020

		Volume de formation		Public potentiel (1)	Stagiaires en formation				
		2019-2020			2019-2020				
		Nombre de dispositifs	Nombre de modules	2019-2020	Nombre d'agents présents (2)	Taux de couverture de la formation (3)	Nombre de présences (4)	Nombres de journées stagiaires (5)	Indice de formation (6)
Stage obligatoire	Formation professionnelle statutaire		140	37 167			1 743	2 870	0,0%
	Adaptation immédiate au poste de travail		59				925	1 212	0,0%
	Total		**199**				**2 668**	**4 082**	**0,0%**
Stage volontaire	Adaptation à l'évolution prévisible des métiers		161				3 034	2 169	0,0%
	Developpement des qualifications ou acquisitions nouvelles		2 456				49 144	53 025	0,4%
	Préparation aux examens et concours		103				1 088	2 532	0,0%
	Formation diplômante		12				40	131	0,0%
	Développement des compétences liées aux activités de formation		317				2 775	3 006	0,0%
	Elaboration des ressources en lignes		268				2 537	2 484	0,0%
	Total		**3 317**				**58 618**	**63 346**	**0,5%**
Ensemble			**3 516**	**37 167**		**0,0%**	**61 286**	**67 428**	**0,5%**

Source : Application nationale Egide - DIFOR

(1) Nombre d'agent en activité du secteur public de l'académie pour la catégorie concernée
(2) Nombre d'agents ayant émargé au moins une fois sur au moins un module. Pour les formations en ligne, le temps de connexion doit dépassé la moitié de la durée de formation pour être considéré comme présent.
(3) Rapport du nombre d'agents ayant été formés au moins une fois sur nombre d'agents.
(4) Un stagiaire ayant pu être présents plusieurs fois.
(5) Rapport du nombre d'heures de présences saisies dans GAIA sur 6.
(6) Rapport du nombre de journées stagiaires sur le nombre de jours par an (365) et par agents.

La formation du premier et second degré

L'année scolaire 2020-2021 est marquée dans le 1er degré par une transformation du modèle de formation continue des professeurs des écoles avec le déploiement des plans conjoints français et mathématiques.
Il s'agit d'offrir tous les 6 ans à tous les professeurs des écoles une formation de 5 jours en mathématiques et de 5 jours en français, d'impulser une dynamique de formation au plus près des besoins du terrain, selon une démarche collaborative au sein de groupes de pairs constitués au sein des circonscriptions ou des bassins. Dans ces constellations, les professeurs travaillent ensemble, confrontent leurs pratiques, analysent les résultats des élèves, notamment aux évaluations nationales, partagent leurs interrogations et y répondent ensemble. Les constellations sont animées par les conseillers pédagogiques de la circonscription sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale.
La formation inspirée du modèle préfigurateur du plan Villani-Torossian comprend plusieurs temps :

- des temps de travail important et régulier en dehors de la classe ;
- des temps d'observation croisée entre collègues, dans un esprit de confiance ;
- des temps d'observation et d'accompagnement individualisé des pratiques de classe;

Ainsi, tous les 6 ans, 100 % des professeurs auront bénéficié d'une formation intensive en mathématiques et d'une formation intensive en français.

- Les 4 autres années peuvent permettre aux professeurs de se former à raison de 6 heures sur les 18 dans les autres champs.

Les plans français et mathématiques prévoient également la formation des conseillers pédagogiques organisée aux niveaux national, académique et départemental. Ces derniers bénéficieront de 24 jours de formation étalés sur 2 ans avec une formation au niveau national (6 jours) et au niveau académique (18 jours).

Tableau 50 bis : Offre et demande de formation 2019-2020

				Volume de formation 2019-2020		Public potentiel (1)	Stagiaires en formation 2019-2020				
				Nombre de dispositifs	Nombre de modules	2019-2020	Nombre d'agents présents (2)	Taux de couverture de la formation (3)	Nombre de présences (4)	Nombres de journées stagiaires (5)	Indice de formation (6)
PUBLIC	ATSS et encadrement supérieur		Stage obligatoire			2 939			717	942	0,1%
			Stage volontaire						1 101	1 172	0,1%
			Total				917	31,2%	1 818	2 113	0,2%
	Encadrement	Direction + Inspection	Stage obligatoire			688			671	1 001	0,4%
			Stage volontaire						417	527	0,2%
			Total				394	57,3%	1 088	1 527	0,6%
	Enseignants 1er degré		Stage obligatoire			12 084			620	1 329	0,0%
			Stage volontaire						29 295	29 413	0,7%
			Total				11 159	92,3%	29 915	30 742	0,7%
	Enseignants 2nd degré		Stage obligatoire			14 619			660	810	0,0%
			Stage volontaire						27 805	32 235	0,6%
			Total				11 977	81,9%	28 465	33 045	0,6%
	Vie scolaire	Accompagnement des élèves en situation de handicap	Stage obligatoire			3 705					
			Stage volontaire								
			Total								
		Assistant d'éducation	Stage obligatoire			2 278					
			Stage volontaire								
			Total								
		Psychologue de l'education nationale	Stage obligatoire			371			*	*	*
			Stage volontaire						*	*	*
			Total				102	27,5%	*	*	*
		Éducation	Stage obligatoire			478			*	*	*
			Stage volontaire						*	*	*
			Total				357	74,7%	*	*	*
Ensemble					3 516	37 162	24 906	67,0%	61 286	67 428	0,5%

Source : Application nationale Egide - DIFOR

* Les données relatives aux psychologues de l'EN et aux personnels d'éducation sont incluses dans les données « Enseignants du second degré », l'enquête EGIDE ne permet pas d'obtenir la distinction.

(1) Nombre d'agent en activité du secteur public de l'académie pour la catégorie concernée

(2) Nombre d'agents ayant émargé au moins une fois sur au moins un module. Pour les formations en ligne, le temps de connexion doit dépassé la moitié de la durée de formation pour être considéré comme présent.

(3) Rapport du nombre d'agents ayant été formés au moins une fois sur nombre d'agents.

(4) Un stagiaire ayant pu être présents plusieurs fois.

(5) Rapport du nombre d'heures de présences saisies dans GAIA sur 6.

(6) Rapport du nombre de journées stagiaires sur le nombre de jours par an (365) et par agents.

Des référents académiques et départementaux (en français et en mathématiques), organisent la communauté, le réseau et coordonnent le travail de terrain. Ils sont des points d'appui pour prendre en charge la formation permanente des conseillers pédagogiques.

Entre 2018-2019 et 2019-2020, le nombre de journées stagiaires réalisées dans le cadre de la formation des enseignants des premier et second degrés est passé de 78447 à 63787, soit une diminution de 18,7%. Celle-ci s'explique par l'impossibilité de mettre en œuvre les actions de formation prévues au plan académique de formation (PAF) pendant la période du confinement. Ont été conservés quelques dispositifs tels que les préparations aux oraux des concours internes tant que la perspective de leur maintien a pu être envisagée, des groupes de travail et de production nécessaires pour l'élaboration de ressources.

Compte tenu des orientations fixées par le Schéma directeur de la formation continue (circulaire de septembre 2019), la formation dans le second degré évolue selon trois tendances. La prise en compte des besoins des personnels nécessite de développer des outils de recueil de ces besoins au moment de l'élaboration du PAF.

Outre les modalités fréquemment utilisées, questionnaires (par exemple lors de la mise en place de Formations d'initia-

tive locale), retours des réseaux de formateurs, prise d'informations lors de rencontres avec les enseignants (dans le cadre des rendez-vous de carrière par exemple), l'académie investit le champ d'une offre de formation plus localisée, s'appuyant sur les spécificités des territoires.
L'année 2020-2021 marque le lancement de cette démarche à partir de la réflexion menée au sein de deux BEF expérimentateurs.

Deuxième tendance, elle consiste dans une approche de la formation où l'ingénierie est revisitée dans sa partie organisationnelle et temporelle, une place plus importante étant donnée aux sessions asynchrones (accès à des ressources) et aux sessions synchrones (webinaires, classes virtuelles), qui viennent en complément de journées en présentiel lorsqu'elles peuvent avoir lieu ou s'y substituent. Ces dispositifs hybrides permettent d'articuler des temps variés, complémentaires, et d'enrichir les phases d'échanges directs et de mutualisation au sein des groupes de participants.
Enfin, la formation est désormais fortement associée à la préparation de certifications (CAPPEI, CAFFA…) qui apportent une réelle plus-value dans le champ du développement des compétences professionnelles, tout particulièrement nécessaires en vue de l'exercice de missions spécifiques.

Tous les 6 ans, tous les professeurs des écoles bénéficient d'une formation de 5 jours en mathématiques et de 5 jours en français

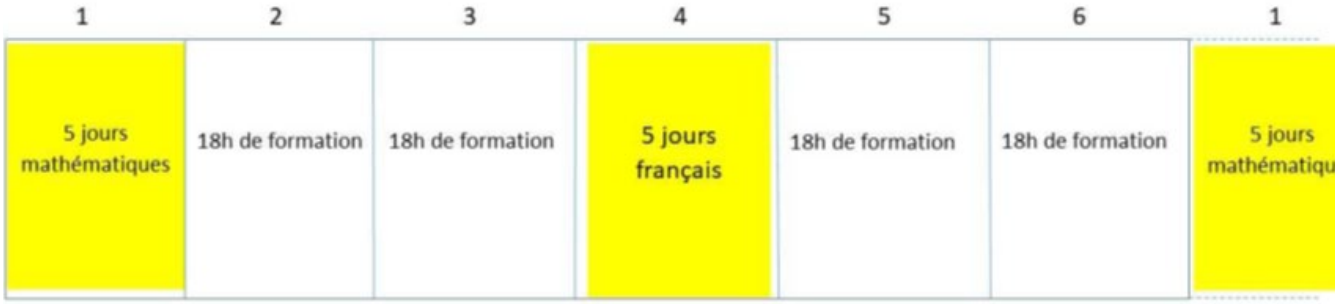

La formation des personnels ATSS

Comme pour les enseignants du 1er et du 2nd degré, le nombre de journées/stagiaire a diminué entre 2018-2019 et 2019-2020 (de 3777 à 2113). Cette diminution de plus de 40 % s'explique par l'arrêt de la mise en place des formations dès le début du confinement en mars 2020, formations, qui, pour la plupart, n'ont pas pu être reportées avant la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Dans sa grande majorité, les formations d'adaptation à l'emploi ont cependant pu être mises en place dans la mesure où elles se déroulent principalement durant le premier trimestre de l'année scolaire (septembre-décembre).

Volume de formation 2019 - 2020

- Personne inscrite : personne qui «a fait un acte» de candidature à au moins un module (un contenu de formation). Une personne peut n'avoir émis aucune candidature ou au contraire plusieurs.

- Stagiaire présent : stagiaire qui a assisté à au moins une heure de formation sur le module. Une personne peut être plusieurs fois stagiaire et sera donc comptabilisée comme stagiaire présent autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation (stage).

- Stagiaire assidu : stagiaire qui a assisté à au moins 2/3 de la durée totale du module.

- Journées-stagiaires effectives : ensemble des heures de présence en formation (une journée-stagiaire représente 6h de présence).

Tableau 51 : Zoom premier degré départements

Premier degré Meurthe-et-Moselle						
catégorie	personnes inscrites	personnes convoquées	personnes présentes[1]	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
Directeurs d'école	2003	1926	1353	1353	856	2467
Enseignants	7019	6799	4488	4488	2708	9024
Personnel ASH	257	234	184	184	158	278
Autres	2017	1960	1345	1345	871	2781
Total	11296	10919	7370	7370	4593	14550

Premier degré Meuse						
catégorie	personnes inscrites	personnes convoquées	personnes présentes[1]	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
Directeurs d'école	192	180	173	173	171	266
Enseignants	7464	4431	3000	3000	2968	2747
Personnel ASH	66	66	65	65	63	85
Autres	265	230	154	154	141	199
Total	7987	4907	3392	3392	3343	3297

Premier degré Moselle						
catégorie	personnes inscrites	personnes convoquées	personnes présentes[1]	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
Directeurs d'école	970	955	949	3042	2991	2092
Enseignants	3135	3054	3026	8315	8237	4750
Personnel ASH	125	117	112	211	205	212
Autres	1158	1082	1046	3109	3006	2249
Total	5388	5208	5133	14677	14439	9303

Premier degré Vosges						
catégorie	personnes inscrites	personnes convoquées	personnes présentes[1]	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
Directeurs d'école	463	233	*209*	209	206	306
Enseignants	7620	5982	*4140*	4140	3406	3094
Personnel ASH	97	74	*65*	65	54	89
Autres	221	82	*137*	137	98	201
Total	8401	6371	*4551*	4551	3764	3690

Source : Application EGIDE

[1] Une personne peut être plusieurs fois stagiaire : une personne sera comptabilisée comme stagiaire autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation.

Objectifs de formation 2019 - 2020

Tableau 51 bis : Zoom premier degré départements

Premier degré Meurthe-et-Moselle				
formation	Nombre de modules réalisés	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
formation statutaire	21	57	54	361
adaptation au poste	11	23	23	23
évolution des métiers	9	122	85	188
acquisition de qualifications	574	6947	4262	13634
préparation concours	1	33	26	57
formation diplômante				
élaboration des ressources	15	170	134	248
formation des formateurs	3	18	9	39
Total	634	7370	4593	14550

Premier degré Meuse				
formation	Nombre de modules réalisés	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
formation statutaire	2	12	9	11
adaptation au poste	5	72	69	99
évolution des métiers	89	2073	2072	1191
acquisition de qualifications	69	1104	1071	1787
préparation concours				
formation diplômante	5	13	12	77
élaboration des ressources	2	15	12	27
formation des formateurs	4	38	35	60
Total	176	3327	3280	3252

Premier degré Moselle				
formation	Nombre de modules réalisés	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
formation statutaire	4	124	123	347
adaptation au poste	2	123	122	161
évolution des métiers	20	549	535	405
acquisition de qualifications	389	13471	13280	7877
préparation concours	0	0	0	0
formation diplômante	0	0	0	0
élaboration des ressources	26	279	258	332
formation des formateurs				
Total	441	14546	14318	9122

Premier degré Vosges				
formation	Nombre de modules réalisés	stagiaires présents[1]	stagiaires assidus	journées stagiaires
formation statutaire	22	209	160	328
adaptation au poste	42	273	264	393
acquisition de qualifications	219	2340	1893	1632
préparation concours	1	13	12	17
formation diplômante	7	27	27	54
élaboration des ressources	142	1344	1114	936
formation des formateurs	41	325	294	329
Total	474	4531	3764	3689

Source : Application EGIDE

[1] Une personne peut être plusieurs fois stagiaire : une personne sera comptabilisée comme stagiaire autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation.

2. Le droit à la formation

Tableau 52 : Evolution du nombre de demandes de CPF

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Effectifs académques	38 598	38 163	38 963	39 552	39 854
Nombre de demandes de CPF (1)	121	125	99	95	76
Taux de demande de CPF	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%
Part de demande de CPF avec avis favorable					61

Source : Service des Ressources Humaines

(1) Compte personnel de formation (remplaçant le DIF à compter du 1er janvier 2017)
(2) Rapport du nombre de personnes faisant une demande de DIF sur le nombre d'agents dans l'académie.

Tableau 52 bis : Mise en oeuvre du CPF

Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (C.P.F.)							
1er degré Meurthe-et-Moselle							
Année scolaire	Demandes relatives au renforcement de compétences	Demandes relatives à une mobilité ou à une reconversion	Total nombre de demandes	Avis favorables		Avis défavorables	
2019-2020 (CPF)	1	9	10	4	40,00%	6	60,00%
2018-2019 (CPF)	2	8	10	6	60,00%	4	40,00%
2017-2018	10	1	11	10	90,91%	1	9,09%
2016 – 2017	12	0	12	9	75,00%	3	25,00%
2015 – 2016	7	0	7	6	85,71%	1	14,29%

1er degré Meuse							
Année scolaire	Demandes relatives au renforcement de compétences	Demandes relatives à une mobilité ou à une reconversion	Total nombre de demandes	Avis favorables		Avis défavorables	
2019-2020 (CPF)	5		5		0,00%	5	100,00%
2018-2019 (CPF)	2		2	2	100,00%		0,00%
2017-2018	10	1	11	10	90,91%	1	9,09%
2016 – 2017	12	0	12	9	75,00%	3	25,00%
2015 – 2016	7	0	7	6	85,71%	1	14,29%

1er degré Moselle							
Année scolaire	Demandes relatives au renforcement de compétences	Demandes relatives à une mobilité ou à une reconversion	Total nombre de demandes	Avis favorables		Avis défavorables	
2019-2020 (CPF)	11	5	16	11	68,75%	5	31,25%
2018-2019 (CPF)	27	2	29	28	96,55%	1	3,45%
2017-2018	10	1	11	10	90,91%	1	9,09%
2016 – 2017	12	0	12	9	75,00%	3	25,00%
2015 – 2016	7	0	7	6	85,71%	1	14,29%

1er degré Vosges							
Année scolaire	Demandes relatives au renforcement de compétences	Demandes relatives à une mobilité ou à une reconversion	Total nombre de demandes	Avis favorables		Avis défavorables	
2019-2020 (CPF)	1	3	4	4	100,00%		0,00%
2018-2019 (CPF)	2	3	5	1	20,00%	4	80,00%
2017-2018	10	1	11	10	90,91%	1	9,09%
2016 – 2017	12	0	12	9	75,00%	3	25,00%
2015 – 2016	7	0	7	6	85,71%	1	14,29%

Source : Service des Ressources Humaines

(1) Compte personnel de formation (remplaçant le DIF à compter du 1er janvier 2017)
(2) Rapport du nombre de personnes faisant une demande de DIF sur le nombre d'agents dans l'académie.

Tableau 52 bis.2 : Motifs de refus de la demande de CPF

Motifs recensés de refus de la demande de CPF en 2019-2020						
Motifs de refus de la demande de CPF	Personnel ATSS	Personnel de direction et d'inspection	Personnels d'éducation et d'orientation	Enseignants	AED	Total
l'agent ne remplit pas les conditions d'éligibilité requises (position administrative ou ancienneté)				1		1
la demande est postérieure au début de la formation				4		4
la demande relève d'un congé de formation						0
la formation ou le dispositif d'accompagnement sollicités sont proposés au P.A.F. ou par la D.R.H.				6		6
la formation n'a pas été jugée prioritaire au regard des attendus professionnels de l'agent				5		5
la formation n'a pas été jugée prioritaire du fait qu'elle se situe pendant les heures de service de l'enseignant						0
le projet n'entre pas dans les dispositions du décret relatif au DIF				2		2
la formation envisagée n'est pas adaptée au projet tel que présenté à la commission				2		2
la demande relève d'un accompagnement personnalisé						0
Total	0	0	0	20	0	20

3. L'accompagnement à la mobilité

Tableau 53 : Evolution du nombre d'agents accompagnés pour la mobilité

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectifs académiques au 1er décembre hors AED (Public + Privé)		36 252	35 891	36 679	37 264	37 591	38 177
Effectifs reçus par le CMC [1] en charge du 1er degré (public +privé) et autres					158	168	191
Effectifs reçus par le CMC [1] en charge du 2nd degré					290	273	276
Total		447	435	427	448	441	467
Taux d'accompagnés [3] (Public + Privé)		1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,17%	1,22%
Effectifs accompagnés		447	435	427	448	441	467
% des accompagnés	ATSS, Encadrement, Psychologues de l'EN et CPE	4,3%	2,3%	3,7%	6,7%	7,5%	
	Enseignants 1er degré (public et privé)	34,5%	34,0%	32,8%	28,6%	30,6%	
	Enseignants 2nd degré	61,3%	63,7%	63,5%	64,7%	61,9%	59,1%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Hommes	33,6%	31,7%	30,7%	32,8%		
	Femmes	66,4%	68,3%	69,3%	67,2%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
	Part des 29 ans et moins	2,0%	1,0%	3,0%	0,3%	4,0%	2,9%
	Part des 30-39 ans	22,0%	22,0%	22,0%	21,6%	19,8%	18,8%
	Part 40-49 ans	41,0%	39,0%	37,0%	50,7%	31,5%	32,6%
	Part des 50 ans et plus	35,0%	38,0%	38,0%	27,3%	44,7%	45,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 54 : Evolution des motifs des entretiens

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de motifs(3) CMC en charge du 2nd degré		274		271	310	273	276
% des motifs d'entretiens (3)	Evolution carrière-bilan-projet ou demande de reconversion	24,5%		23,2%	27,4%	28,2%	23,9%
	Evolution carrière-bilan-projet ou demande de reconversion (liés à des problèmes de santé)	41,6%		41,7%	35,8%	32,6%	30,4%
	Entretiens agents en poste adapté	13,1%		14,8%	19,7%	16,8%	28,9%
	Entretiens agents en PIAP	8,4%		18,8%	13,9%	19,8%	15,9%
	Demandes suite à des difficultées professionnelles	12,4%		1,5%	3,2%	2,6%	1,1%
	Total CMC en charge du 2nd degré	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nombre de motifs(3) CMC en charge du 1er degré		179		156	158	168	191
% des motifs d'entretiens (3)	Evolution carrière-bilan-orientation/information sur les pistes de reconversion	29,1%		19,9%	26,6%	31,0%	
	Problème de santé	41,3%		50,6%	43,0%	41,7%	
	Difficulté professionnelle	2,2%		2,6%	5,7%	4,2%	
	Inaptitude / reclassement			0,6%		0,0%	
	Agents ATSS et d'encadrement pour demande de congés de formation	4,5%		4,5%	5,7%	4,2%	
	Suivi des agents en poste adapté	22,9%		34/%	20,3%	19,0%	
	Total CMC en charge du 1er degré	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : Conseillers mobilité carrière - Ressources Humaines

(1) Conseillers mobilité carrière.
(2) Rapport du nombre de personnes accompagnées sur le nombre d'agents de l'académie.
(3) Plusieurs motifs pour un même entretien possible.

4. La reconversion

Tableau 55 : Les reconversions

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Reconversions validées	Institutionnelles	9	3	3	0	5
	Individuelles	2	5	3	3	0
	Total	11	8	6	3	5
Parcours d'adaptation validés	Institutionnels				2	3
	Individuels				2	0
	Total				4	3
Reconversions ou adaptations prolongées d'une année	*Institutionnels*					*5*
	Individuels					*0*
	Total					*5*

Le système éducatif connaît des mutations importantes.
La rénovation de la voie professionnelle, la réforme du collège, les évolutions démographiques des publics scolaires et enseignants, et les évolutions de la carte des formations peuvent engendrer des modifications importantes dans les missions des personnels.

Dans ce cadre, un parcours de reconversion professionnelle peut être proposé aux personnels appelés à changer de discipline ou de corps.
Les reconversions peuvent être à l'initiative de l'institution (de disciplines excédentaires vers disciplines déficitaires) ou à l'initiative de l'intéressé lui même.

En revanche, un parcours d'adaptation n'engendre pas un changement de corps ou de discipline à l'issue du parcours. Il permet soit de rafraichir les compétences d'un enseignant dans une discipline donnée (en raison de l'exercice d'une autre mission pendant un certain temps), soit d'enrichir le portefeuille de compténces de l'enseignant pour lui permettre d'enseigner dans des filières spécifiques et qui nécessitent des postes à profils.

5. Les parcours individuels d'accompagnement professionnel

Tableau 56 : Evolution du nombre de PIAP

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Enseignants du 2nd degré public et privé		17 669	17 570	17 486	17 523	17 407	17 157
Nombre de PIAP mobilisés (1)		33	34	30	41	44	36
Taux d'accompagnés (3)		**0,2%**	**0,2%**	**0,2%**	**0,2%**	**0,3%**	**0,2%**
Nombre de PIAP		33	34	30	41	44	36
% des PIAP	Agrégés	3,0%	2,9%	0,0%	4,9%	7,0%	6,0%
	Certifiés	51,5%	50,0%	56,7%	65,9%	70,0%	58,0%
	PLP	30,3%	44,1%	33,3%	22,0%	18,0%	28,0%
	CPE ?					0,0%	0,0%
	Autres (PEGC,AE,MA,CE)	15,2%	2,9%	10,0%	14,6%	7,0%	8,0%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
	Hommes	63,6%	50,0%	56,7%	63,4%	56,0%	50,0%
	Femmes	36,4%	50,0%	43,3%	43,9%	44,0%	50,0%
	Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

- **Source :** Service des Ressources Humaines
- (1) Parcours Individuel d'Acompagnement Professionnel
  (2) Rapport du nombre de personnes intégrant le dispositif du PIAP sur le nombre d'enseignants du 2nd degré de l'académie.

6. Les dispositifs liés à l'état de santé de l'agent

Tableau 57 : Evolution du nombre de dispositifs liés à l'état de santé des agents

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectifs des enseignants du 1er et du 2nd degré, des CPE et des Psy-EN au 1er décembre (Public + Privé)		31 079	31 053	30 988	31 264	31 128	30 840
Poste adaptés	Nombre de PACD (1) 1er degré	44	34	30	32	28	
	Nombre de PACD (1) 2nd degré	51	64	43	40	47	43
	Nombre de PALD (1) 1er degré	0	0	0	0	0	
	Nombre de PALD (1) 2nd degré (budget propre rectorat)	1	1	1	1	1	1
Allègements de service	1er degré	28	15	15	24	18	
	2nd degré	35	13	26	29	33	25
Occupations thérapeutiques	ATSS	0	0	2	0		
	1er degré public	22	11	26	29		
	2nd degré public	20	22	19	27		
Indice d'accompagnement (2)		0,6	0,5	0,5	0,6		

Source : Service ressources humaines rectorat et assistantes sociales pour les occupations thérapeutiques

(1) Poste adapté courte durée ou longue durée

(2) (Rapport du nombre de dispositifs sur le nombre d'enseignants, de CPE et de psychologue de l'EN) x 100.

7. Bilan d'activité des CRhP

> Analyse quantitative et qualitative
> Bilan de la période du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2020
> Perspectives

2. Bilan quantitatif et qualitatif des rendez-vous individuels (axe 1) :

Nombre de solicitations tous motifs confondus : **1 101**

Remarques :

Une indéniable montée en puissance des sollicitations (jusqu'au 16.03.2020).

Plus de facilités à organiser les rendez-vous des personnels du second degré, les enseignants du 1er degré ont des contraintes d'emploi du temps fortes. Les permanences délocalisées et la concentration des rendez-vous sur la seule journée du mercredi ne permettent pas de couvrir toutes les sollicitations.

Un grand nombre de personnels se voient proposer d'échanger avec d'autres experts de l'institution. (C.M.C., I.E.N., I.A - I.P.R.)

Les femmes sont très majoritairement demandeuses : soit 78%.

La tranche d'âge des 40 - 50 ans est la plus représentée.

Les sollicitations émanent principalement des enseignants (77%).

53% des sollicitations concernent le projet professionnel, viennent ensuite des difficultés professionnelles et la santé et la QVT pour 35% et enfin les autres demandes pour 12%.

Les réponses apportées relèvent d'informations pour 57%, elles incitent les agents à solliciter un autre expert interne pour 28% et offrent des pistes vers des interlocuteurs exterieurs à l'institution pour 15%.

La période de confinement inédite a eu des répercussions fortes et variées selon les départements sur l'action des CRH. Toutefois de nombreux entretiens ont été réalisés à distance (rendez-vous téléphoniques) de la mi-mars à la fin mai 2020 puis lors de la deuxième période de confinement, auxquels il convient d'ajouter des informations et conseils adressés par retour de mail.

2. Bilan quantitatif et qualitatif du soutien managérial (axe 2) :

Sur sollicitation reçues : **306**

Remarques :

La demande concernant le soutien managérial émane pour moitié de la part de la DSDEN et des IEN de circonscriptions et pour moitié de la part des EPLE.

3. Formation suivies par les C.R.H. :

- Autoformation «Management - Susciter et entretenir la motivation» M@gistère - septembre 2019
- Autoformation «Management - Bien-être au travail et QVT»
  Visio-conférence IH2EF - septembre 2019
- Session de formation 1 à IH2EF à Poitiers du 07 au 11 octobre 2019
- Séminaire académique GRH - Conduite du changement - Pilotage du système : 10 et 11.12.2019, 07 et 08.01.2020, 28 et 29.01.2020, 11 et 12.02.2020 à Nancy.
- Egalité Professionnelle et lutte contre les discriminations - Groupe de pilotage Mise en place de formations de BEF 20.11.2019
- Mener un entretien professionnel - 04.02.2020 à Nancy - Rectorat Santifontaine.
- Assises de la formation - 16.12.2019 - CANOPE France
- Session de formation 2 en distanciel par l'IH2EF en juillet 2020

4. Réunions de coordination :

4.1. en département :

Présentation des CRHP en conseil des IEN
Présentation des CHHP dans les réunions de BEF
Participation aux réunions de l'équipe de direction de la DSDEN

4.2. au RECTORAT :

- Les jeudis Rencontre des 4 CRH p Aca. avec le DRH.
- Une fois / mois : réunion DRH - CRH et services concernés par la ligne R.H.
- Participation aux réunions CCRH Académiques (postes adaptés, allègement du service), et à la commission C.PF.
- Pendant la période du confinement : 8 visioconférences avec le Recteur.

CHAPITRE 12
Le handicap

Tableau 58 : Le handicap

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectifs académques (Public + Privé)	38 598	38 163	38 963	39 552	39 854	40 455
Effectifs BOE[1] (Public + Privé)	640	720	829	887	999	1135
dont nouveaux recrutements (voie contractuelle)	*8*	*8*	*7*	*8*	*15*	*10*
CUI-CAE[2]	174	251	296	391	394	237
Effectifs BOE + CUI-CAE	814	971	1125	1278	1393	1372
Taux d'emploi académique[3]	2,1%	2,5%	2,9%	3,2%	3,5%	3,4%
Taux d'emploi national	2,8%	3,1%	3,3%	3,5%	3,7%	3,7%

Effectifs BOE		640	720	829	887	999	1135
% BOE	ATSS			24,0%	23,0%	22,0%	22,1%
	Enseignants 1er degré			28,0%	28,0%	27,0%	24,9%
	Personnels du 2nd degré			45,0%	49,0%	51,0%	52,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Hommes	32,8%		31,6%	31,0%	29,0%	27,2%
	Femmes	67,2%		68,4%	69,0%	71,0%	72,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Catégorie A	75,0%		79,9%	80,9%	81,9%	81,2%
	Catégorie B	10,2%		7,0%	6,4%	6,3%	6,0%
	Catégorie C	14,8%		13,1%	12,6%	11,6%	11,8%
	Contractuels					0,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Part des moins de 25 ans	1,3%		0,8%	0,3%	0,2%	0,2%
	Part des 25-40 ans	26,6%		25,2%	21,6%	22,3%	15,7%
	Part 41-55 ans	53,1%		52,7%	50,7%	50,0%	48,0%
	Part des plus de 55 ans	19,1%		21,2%	27,3%	27,5%	35,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : PROPYLEES - application sur ARENA en lien avec le MINISTERE (DGRH-MIPH) - Correspondance handicap académique

(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
(2) CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI BOE
(3) Rapport du nombre de personnes en situation de handicap sur le nombre d'agents de l'académie.

Tableau 58 bis : Le handicap

L'assistance humaine		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	ATSS			1	1	0	0
	Enseignants 1er degré	2	5	6	6	8	7
	Personnels du 2nd degré	24	24	23	24	24	29
L'aménagement du poste de travail		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	ATSS	210 013,0 €	223 842,0 €	214 881,0 €	210 682,0 €	245 180,7 €	235 054,0 €
	Enseignants 1er degré						
	Personnels du 2nd degré						

Source : PROPYLEES - application sur ARENA en lien avec le MINISTERE (DGRH-MIPH) - Correspondance handicap académique

CHAPITRE 13
Le dialogue social

Tableau 59 : Les résultats des élections professionnelles du scrutin de décembre 2018

Tableau 58 : Les résultats des élections professionnelles du scrutin de décembre 2018															
2018															
Catégoie de personnel	Suffrage exprimés	FSU	UNSA	SGEN-CGT	FO	SNALC	CGT	(SPIEN) SNCL - SIES - SAGES - FAEN	SUD	CFTC	SPELC FED	SNPTES	Action et démocratie	SYNEP CFE CGC	FEP CFDT
Personnel de direction	260	44	184		6							26			
IEN	59		37	22											
Agrégés	922	359	43	99	233	188									
Certifiés	3595	1226	252	424	1149	276	117	151							
PEPS	595	481	83		31										
PLP	1233	123	110	297	419		242						42		
PEGC	16	12			4										
CPE	293	89	81	55	50		18								
Psy EN	191	80	50	33	28										
CCP ENS EDU PSY EN	306	61	16	55	122	4	32	3	9				4		
CCP SURV ACC	369	91	20	18	57	6	121	2	49	3			2		
CAPD 54	2098	847	769	270	28	53	47		84						
CAPD 55	647	233	390	17	7										
CAPD 57	2825	1561	502	318	316	91	21		16						
CAPD 88	1052	452	303	220	77										
ATRF	349	28	89		32		34					166			
AAE	260	44	184		6							26			
SAENES	408	130	181		47				23			27			
ADJAENES	607	206	191		57		63		30			60			
ATEE	8				8										
INF EN ES	210	155	55												
ASSAE	55			55											
CCP ATSS	87	28	6	14	15		10		1		2	11			
DIR ADJ SEGPA	20	9	11												
CCSA DIR ET SPE	22		22												
CCMA	841				72		55			223	135			39	317
CCMI	254						8			36	122				88
Total	17582	6259	3579	1897	2764	618	768	156	212	262	259	316	48	39	405

Tableau 60 : Les commissions

Tableau 59 : Les commissions 2018									
		CFTC de l'enseignement privé	FEP-CFDT Lorraine	SPELC Lorraine					
Enseignement privé sous contrat	CCMA	2	3	1					
		SNES-SNEP-SNUEP -SNESup-SNUipp FSU	SE-UNSA etc	SGEN-CFDT	FO				
Personnels enseignants du 1er dégré	CAPD 54	4	2	1					
	CAPD 55	6	2	1	1				
	CAPD 57	2	3						
	CAPD 88	5	4	1					
		SNES-SNEP-SNUEP -SNESup-SNUipp FSU	SNALC-FGAF	FNEC-FP-FO	SE-UNSA	SGEN-CFDT	CGT	SUD éducation Lorraine	SPIEN-SNCL
Personnels d'enseignement, d'éducation, des pys-EN et de surveillance	CCP ANT ENS EDU ORI	1		2		1			
	CCP ANT SURV ACC	1		1			2	1	
	CAPA PSY-EN	2			1	1			
	CAPA PEPS	8		1					
	CAPA AGREGES	4	2	3		1			
	CAPA CERTIFIES	8	1	7	1	2			
	CAPA PEGC	2							
	CAPA CPE	2		1	1	1			
	CAPA PLP	1		4	1	2	2		
		SNES-SNEP-SNUEP -SNESup-SNUipp FSU	FNEC-FP-FO	SE-UNSA	SGEN-CFDT				
Personnels d'encadrement	CAPA personnels de direction			3					
	CAPA des IEN			1	1				
	CCP des directeurs adjoints de SEGPA	1		1					
	CCSA des directeurs d'établissement spécialisés			2					
		SNASUB SnuACTE SNUAS SNICS FSU	FNEC-FP-FO	SE-UNSA SNIES - A&I UNSA	SGEN-CFDT	CGT	SNPTES	SPIEN-SNCL	
Personnels ATSS	CCAP ANT ADN TECH SOC SANTE	2	1		1	1	1		
	CAPA AAE	1		4					
	CAPA SAENES	2	1	3					
	CAPA ADJAENES	3		2					
	CAPA ATRF		2	2			2		
	CAPA ATEE		5						
	CAPA ASSAE				2				
	CAP infirmiers	3		1					

2. LES DÉCHARGES SYNDICALES

Tableau 61 : Les décharges syndicales 2019-2020

Etablissement	(Plusieurs éléments)
Personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, de direction et d'inspection	Quotité
CFE CGC	0,222
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	0,222
EDUC ACTION-CGT	3,543
ASSISTANT D'EDUCATION	0,1
PROFESSEUR CERTIFIE	0,611
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	2,832
FEP-CFDT	2,881
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,733
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	0,648
ECR PROFESSEURS DES LYCEES PROF	1,5
FNEC/FO PRIVE	0,678
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,678
FNEC-FP/FO	8,829
PERSONNEL DE DIRECTION	0,5
PROFESSEUR AGREGE	1,635
PROFESSEUR CERTIFIE	3,86
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	1,724
PROFESSEUR DES ECOLES	1,11
FSU	24,173
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,229
INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE	0,01
PROFESSEUR AGREGE	1,24
PROFESSEUR CERTIFIE	5,892
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	0,612
PROFESSEUR D'EPS	1,35
PROFESSEUR DES ECOLES	14,543
PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE	0,297
SAGES	0,967
PROFESSEUR AGREGE	0,967
SGEN-CFDT	9,786
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,2
PROFESSEUR AGREGE	0,2
PROFESSEUR CERTIFIE	1,666
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	1,334
PROFESSEUR DES ECOLES	6,386
SNALC	2,922
PROFESSEUR AGREGE	0,533
PROFESSEUR CERTIFIE	1,723
PROFESSEUR DES ECOLES	0,666
SNE	0,444
PROFESSEUR DES ECOLES	0,444
SNEC-CFTC	0,867
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,467
ECR PROFESSEUR D'EPS	0,15
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	0,25
SNEIP-CGT	0,458
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,458
SPELC	1,684

Tableau 61 : Les décharges syndicales 2019-2020 (partie 2/2)

ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,111
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	1,573
SUD EDUCATION	0,954
DOCUMENTALISTE	0,269
PROFESSEUR DES ECOLES	0,685
UNSA-EDUCATION	13,406
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,5
PERSONNEL DE DIRECTION	0,8
PROFESSEUR AGREGE	0,262
PROFESSEUR CERTIFIE	1,904
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	0,944
PROFESSEUR D'EPS	0,2
PROFESSEUR DES ECOLES	8,517
PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE	0,279
Total général	71,814

Etablissement	(Plusieurs éléments)

Personnels ATSS	Quotité
FSU	0,8
ADJOINT TECHNIQUE DE RECH ET FORM	0,2
INFIRMIERE OU INFIRMIER	0,5
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,1
SGEN-CFDT	0,3
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	0,3
SNPTES	2,3
w	2,2
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,1
SUD EDUCATION	0,182
ADJOINT ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,182
UNSA-EDUCATION	1,531
ADJOINT ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,4
ADJOINT TECHNIQUE DE RECH ET FORM	0,075
ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION	0,2
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	0,5
INFIRMIERE OU INFIRMIER	0,066
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,29
Total général	5,113

Tableau 62 : Les décharges syndicales 2020-2021

Etablissement	(Plusieurs éléments)
Personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, de direction et d'inspection	Somme de Quotité
CFE CGC	0,167
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	0,167
EDUC ACTION-CGT	3,532
ASSISTANT D'EDUCATION	0,2
PROFESSEUR CERTIFIE	0,722
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	2,61
FEP-CFDT	3,481
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	1
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	0,648
ECR PROFESSEURS DES LYCEES PROF	1,833
FNEC/FO PRIVE	0,667
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,667
FNEC-FP/FO	8,473
PROFESSEUR AGREGE	1,168
PROFESSEUR CERTIFIE	4,471
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	1,723
PROFESSEUR DES ECOLES	1,111
FSU	23,27
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,115
INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE	0,01
PROFESSEUR AGREGE	1,243
PROFESSEUR CERTIFIE	6,418
PROFESSEUR CONTRACTUEL	0,083
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	0,278
PROFESSEUR D'EPS	1,25
PROFESSEUR DES ECOLES	13,368
PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE	0,505
SAGES	1
PROFESSEUR AGREGE	1
SGEN-CFDT	9,332
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,257
PROFESSEUR AGREGE	0,318
PROFESSEUR CERTIFIE	1,444
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	1,389
PROFESSEUR DES ECOLES	5,924
SNALC	2,401
PROFESSEUR AGREGE	1,099
PROFESSEUR CERTIFIE	1,08
PROFESSEUR DES ECOLES	0,222
SNE	0,222
PROFESSEUR DES ECOLES	0,222
SNEC-CFTC	0,867
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,467
ECR PROFESSEUR D'EPS	0,15
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	0,25
SNEIP-CGT	0,453
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,453

Tableau 62 : Les décharges syndicales 2020-2021 (partie 2/2)

SPELC	1,851
ECR PROFESSEUR CERTIFIE	0,555
ECR PROFESSEUR DES ECOLES	1,296
SUD EDUCATION	0,838
PROFESSEUR CERTIFIE	0,167
PROFESSEUR DES ECOLES	0,671
UNSA-EDUCATION	12,681
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	0,264
PERSONNEL DE DIRECTION	0,8
PROFESSEUR AGREGE	0,333
PROFESSEUR CERTIFIE	2,104
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL	1,163
PROFESSEUR D'EPS	0,2
PROFESSEUR DES ECOLES	7,817
Total général	69,235

Etablissement	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Quotité
FSU	0,8
ADJOINT TECHNIQUE DE RECH ET FORM	0,2
INFIRMIERE OU INFIRMIER	0,5
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,1
SGEN-CFDT	0,15
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	0,15
SNPTES	2,6
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	2,4
INGENIEUR D'ETUDES(RECHERCHE EPST)	0,1
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,1
SUD EDUCATION	0,192
ADJOINT ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,192
UNSA-EDUCATION	1,611
ADJOINT ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,5
ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION	0,155
ASSISTANT INGENIEUR (RECH ET FORM)	0,1
INFIRMIERE OU INFIRMIER	0,066
SECRETAIRE ADMINISTRATIF EDUC. NAT. ET ENSEIG. SUP.	0,79
Total général	5,353

3. LES CALENDRIERS DES INSTANCES

Tableau 63 : Les CAPD du 1er degré

2019-2020		
Meurthe-et-Moselle	31/01/2020	Demandes de révision de l'avis final DASEN suite aux RDVC relatifs à la hors-classe - Questions diverses
	12/03/2020	Vote PV CAPD - Avancement accéléré d'échelons des PE 2019/2020 - Liste d'aptitude directeurs d'école de 2 classes et + 2020/2021 - Questions diverses
	18/06/2020	Congés de formation professionnelle 2020/2021 - Questions diverses
	28/08/2020	Liste d'aptitude professeurs des écoles 2020/2021 - Tableau d'avancement professeurs des écoles hors-classe 2020/2021 - Tableau d'avancement professeurs des écoles classe exceptionnelle 2020/2021 - Questions diverses
	28/08/2020	Echelon spécial 2020/2021
Meuse	27.09.2019	Approbation des PV des CAPD du 14 mai 2019 et du 11 juin 2019- Plan départemental de Formation Continue - Questions diverses
	19.12.2019	Approbation du PV de la CAPD du 27 septembre 2010 - Recours appréciation finale RV carrière - Questions diverses
	02.03.2020	Approbation du PV de la CAPD du 19 décembre 2019 - Avancement d'échelon des enseignants 1er degré au 7ème et 9ème - Liste d'aptitude directeur 2 classes et plus - Questions diverses
	18.06.2020	Approbation du PV de la CAPD du 2 mars 2020 - Recours temps partiel - Liste d'aptitude d'accès au corps des PE - Congé de formation professionnelle - Questions diverses
	08.07.2020	Approbation du PV de la CAPD du 18 juin 2020 - Accès au grade hors classe du corps des PE - Questions diverses
	08.07.2020	Approbation du PV de la CAPD restreinte du 04 juillet 2019 - Accès au grade de classe exceptionnelle du corps des PE - Accès à l'échelon spécial du grade classe exceptionnelle du corps des PE - Questions diverses
Moselle	20/01/2020	CAPD relative aux recours sur les appréciations finales du DASEN des RDVC 2018/2019 + Points divers soulevés par l'administration et les organisations syndicales
	12/02/2020	CAPD relative aux avancements accélérés des 6èmes et 8èmes échelons des RDVC 2018/2019 + Liste d'aptitude des directeurs d'école + Points divers soulevés par l'administration et les organisations syndicales
	30/06/2020	CAPD plénière relative aux congés de formation professionnelle AS 2020/2021 + Points divers soulevés par les organisations syndicales
	30/06/2020	CAPD restreinte relative à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial - campagne 2020/2021
	08/07/2020	CAPD relative à la hors classe - campagne 2020/2021 + Adoption des PV des CAPD des 20/01 et 12/02 + Points divers soulevés par l'administration et les organisations syndicales
Vosges	10/02/2020	Approbation PV CAPD du 11/06/2019 - Projet d'avancement accéléré d'échelon
	10/03/2020	Approbation PV CAPD du 02/07/2019 - LA Directeurs 2 cl et +
	02/07/2020	Approbation PV CAPD du 10/02/2020 et du 10/03/2020 - Poste adapté - Congé formation - TA Hors Classe - LA PE
	02/07/2020	CAPD Restreinte - Approbation PV CAPD restreinte du 02/07/2019 - TA Classe exceptionnelle - Echelon spécial classe exceptionnelle

Tableau 64 : Les CAPA 2019-2020 des ATSS

		Personnels concernés	Ordre du jour
2019-2020			
TSS	21/11/2019	ATRF	CAPA – Tableaux d'avancement
	28/11/2019	ASSAE	CAPA – Tableaux d'avancement, titularisations
	29/11/2019	INFENES	CAPA – Titularisations
	09/06/2020	ATEE	CAPA – Tableaux d'avancement
	11/06/2020	ATRF	CAPA – Titularisations
	18/06/2020	Personnels non titulaires	CCPA
	26/06/2020	ASSAE	CAPA – Tableaux d'avancement, titularisations
	01/07/2020	INFENES	CAPA – Tableaux d'avancement, titularisations
ADMIN	04/06/2020	AAE	Tableau d'avancement, liste d'aptitude
	10/06/2020	SAENES	Titularisations, tableau d'avancement, liste d'aptitude
	17/06/2020	ADJAENES	Titularisations, tableau d'avancement, liste d'aptitude
	18/11/2020		Contestation Compte rendu d'entretien professionnel

Tableau 65 : Les CAPA 2019-2020 des personnels de direction et d'inspection

		Personnels concernés	Ordre du jour
2019-2020			
DI	14/10/2019	Personnels de direction	CAPA – Tableaux d'avancement (hors classe et échelon spécial)
	15/11/2019	IEN	CAPA – Tableau d'avancement à la hors classe
	02/12/2019	Personnels de direction	CAPA –Contestations d'évaluations, tableau d'avancement échelon spécial
	08/04/2020	Personnels de direction	CAPA – Liste d'aptitude pour l'accès au corps
	09/04/2020	IEN	CAPA – Liste d'aptitude pour l'accès au corps
	23/06/2020	Personnels de direction	CAPA – Titularisations

Tableau 66 : Groupes de travail et instances

Les groupes de concertation		Les instances	
2019-2020			
24/09/2019	GC Réévaluation du RIFSEEP	06/11/2019	Conseil Académique des Langues Régionales et des Parcours Biculturels (CALRPB)
25/09/2019	GC Barème DDFPT	07/11/2019	Comité Technique Académique (CTA)
10/10/2019	GC CHSCTA Registres Santé et Sécurité au Travail	08/11/2019	Comité d'Hygiène, de Securité et des Conditions de Travail Académique
17/10/2019	Comité de suivi sur la réforme des lycées	20/11/2019	Comité Technique Spécial Académique (CTSA)
15/11/2019	Comité de suivi sur la réforme de la voie professionnelle	21/11/2019	CTA extraordinaire réforme térritoriale
19/11/2019	GC Grand Est	16/01/2019	CTA
25/11/2019	GC Enseignement privé – filière gestion administration	23/01/2019	CTA repli
26/11/2019	GC GRH de proximité	07/02/2019	CAEN
06/12/2019	GC Barème DDFPT	10/02/2020	CTA spécial Lignes directrices de gestion personnels enseignants- personnels ATSS
12/12/2019	GC Regroupement des services – commission communication	12/02/2020	CTA Art. 48
19/12/2019	GC Agences comptables	06/03/2020	CHSCTA
14/01/2020	GC Offre de formation	12/02/2020	CTSA
15/01/2020	GC Filière Gestion Administration	23/03/2020	CTA
17/01/2020	GCrRegroupement des services – commission vie de site	02/04/2020	CTA Art. 48
20/01/2020	GC Apprentissage	07/04/2020	CTA extraordinaire dotation 1er degré
23/01/2020	GC Regroupement des services – commission aménagements	09/04/2020	CHSCTA crise sanitaire -1
29/01/2020	GC Lignes directrices de gestion mobilité – personnels ATSS	28/04/2020	CHSCTA crise sanitaire -2
30/01/2020	GC Lignes directrices de gestion mobilité – personnels enseignants	07/05/2020	CHSCTA crise sanitaire -3
05/03/2020	GC Regroupement des services – visite chantier Saurupt	18/05/2020	CTSA
05/03/2020	GC Postes enseignants et SPEA - 1	09/06/2020	CHSCTA crise sanitaire -4
06/03/2020	GC Moyens personnels de direction	29/06/2020	CTA
11/03/2020	GC Postes enseignants et SPEA - 2	01/07/2020	CTSA
11/03/2020	GC Postes ATSS	27/08/2020	CHSCTA
08/06/2020	Comité de suivi sur la réforme des lycées		
12/06/2020	GC Apprentissage -1		
12/06/2020	GC Utilisation des HSE à la suite du confinement		
19/06/2020	GC Apprentissage – 2		

CHAPITRE 14
L'action sociale

1. Les budgets de l'action sociale

L'action sociale en faveur des personnels s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de l'employeur et constitue un des éléments de la gestion des ressources humaines.
Individuelle ou collective, elle vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. Elle peut permettre d'améliorer leurs conditions de travail.

La politique d'action sociale est évaluée au niveau académique et au niveau national. Le service d'action sociale et le service social en faveur des personnels contribuent à la mise en œuvre de cette politique.

Il existe trois types d'aides, versées pour certaines sous conditions de ressources et uniquement à la demande de l'agent :

- les prestations interministérielles (PIM) définies par le ministère de la Fonction Publique,
- les actions sociales d'initiative académique (ASIA) définies par le recteur après avis de la Commission Académique d'Action Sociale
- les aides financières exceptionnelles, dites de « secours »

Tableau 67 : Les dépenses d'action sociale

	2015			2016			2017			2018			2019			2020		
	214	139	total	214	139	total	214	139	total	214	139	total	214	139	total	214	139	total
PIM - Restauration	35 424,2	0,0	35 424,2	22 449,2	0,0	22 449,2	22 283,3	0,0	22 283,3	16 528,1	0,0	16 528,1	7 954,4	0,0	7 954,4	3 138,2	0,0	3 138,2
PIM – Enfants handicapés	301 748,1	39 399,4	341 147,5	302 750,6	36 200,3	338 951,0	303 808,9	27 865,3	331 674,1	318 955,5	35 940,5	354 896,1	321 083,9	28 241,2	349 325,2	311 378,3	30 653,7	342 032,0
PIM Colonies (organismes)	4 800,2	0,0	4 800,2	2 168,8	356,4	2 525,2	2 941,7	205,4	3 147,2	3 645,0	238,6	3 883,6	2 122,1	52,5	2 174,6	113,7	0,0	113,7
PIM – Séjours enfants	65 083,6	4 933,4	70 017,0	55 415,7	6 725,6	62 141,3	57 146,6	4 906,6	62 053,2	50 379,7	4 051,7	54 431,3	50 582,6	3 589,9	54 172,4	18 423,6	1 042,8	19 466,4
Sous-total Aide aux vacances	**69 883,8**	**4 933,4**	**74 817,2**	**57 584,5**	**7 082,0**	**64 666,5**	**60 088,3**	**5 112,1**	**65 200,4**	**54 024,6**	**4 290,3**	**58 314,9**	**52 704,7**	**3 642,4**	**56 347,0**	**18 537,3**	**1 042,8**	**19 580,1**
TOTAL PIM	**407 056,1**	**44 332,8**	**451 388,9**	**382 784,3**	**43 282,4**	**426 066,7**	**386 180,5**	**32 977,3**	**419 157,8**	**389 508,3**	**40 230,8**	**429 739,1**	**381 743,0**	**31 883,6**	**413 626,5**	**333 053,8**	**31 696,5**	**364 750,3**
ASIA – Aide au logement	0,0	0,0	0,0	500,0	0,0	500,0	500,0	0,0	500,0	0,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0
ASIA - C.I.V.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	500,0	0,0	500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total Aide au logement	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**500,0**	**0,0**	**500,0**	**1 000,0**	**0,0**	**1 000,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**1 500,0**	**0,0**	**1 500,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
ASIA - Avocats	270,0	0,0	270,0	486,0	0,0	486,0	216,0	0,0	216,0	270,0	0,0	270,0	648,0	0,0	648,0	162,0	0,0	162,0
ASIA -CESF	15 003,8	0,0	15 003,8	10 173,8	0,0	10 173,8	8 741,5	0,0	8 741,5	7 971,8	0,0	7 971,8	7 642,2	0,0	7 642,2	5 712,7	0,0	5 712,7
ASIA - Information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 990,0	0,0	3 990,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total Accueil-info-conseil	**15 273,8**	**0,0**	**15 273,8**	**10 659,8**	**0,0**	**10 659,8**	**8 957,5**	**0,0**	**8 957,5**	**8 241,8**	**0,0**	**8 241,8**	**12 280,2**	**0,0**	**12 280,2**	**5 874,7**	**0,0**	**5 874,7**
ASIA – Frais de Garde Périscolaire	23 027,8	1 447,3	24 475,1	23 054,1	1 757,8	24 811,9	25 703,7	1 678,5	27 382,1	29 819,2	2 405,0	32 224,1	28 430,4	1 265,5	29 695,9	21 485,4	2 178,4	23 663,8
ASIA – Rentrée scolaire	48 515,0	3 100,0	51 615,0	61 160,0	3 495,0	64 655,0	86 725,0	5 690,0	92 415,0	77 585,0	6 825,0	84 410,0	89 930,0	8 100,0	98 030,0	121 302,0	10 318,0	131 620,0
ASIA – Inscription dans le Supérieur	9 920,0	620,0	10 540,0	20 420,0	1 500,0	21 920,0	9 900,0	1 540,0	11 440,0	12 984,0	810,0	13 794,0	18 146,3	1 083,0	19 229,3	15 870,0	1 894,0	17 764,0
ASIA – Hébergement étudiants	279 100,0	8 530,0	287 630,0	237 587,0	15 008,0	252 595,0	257 245,0	25 143,0	282 388,0	227 296,0	21 306,0	248 602,0	246 620,0	18 492,0	265 112,0	271 710,0	22 372,0	294 082,0
ASIA -BAFA	2 286,0	335,0	2 621,0	4 499,0	107,0	4 606,0	2 731,0	76,0	2 807,0	2 227,0	473,0	2 700,0	2 075,0	76,0	2 151,0	2 826,0	76,0	2 902,0
Sous-total Garde enfants Aide études	**362 848,8**	**14 032,3**	**376 881,1**	**346 720,1**	**21 867,8**	**368 587,9**	**382 304,7**	**34 127,5**	**416 432,1**	**349 911,2**	**31 819,0**	**381 730,1**	**385 201,7**	**29 016,5**	**414 218,2**	**433 193,4**	**36 838,4**	**470 031,8**
ASIA – Amicales	0,0	0,0	0,0	5 000,0	0,0	5 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ASIA - CESF Action collective										1 815,2	0,0		3 441,0	0,0	3 441,0	0,0	0,0	0,0
ASIA - Restauration (à partir de sept 2019)										0,0	0,0		251,7	0,0	251,7	3 627,1	0,0	3 627,1
Sous-total Environnement professionnel	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**5 000,0**	**0,0**	**5 000,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**1 815,2**	**0,0**	**1 815,2**	**3 692,7**	**0,0**	**3 692,7**	**3 627,1**	**0,0**	**3 627,1**
ASIA – Handicapés	2 726,0	0,0	2 726,0	1 100,0	0,0	1 100,0	8 931,0	0,0	8 931,0	7 278,0	0,0	7 278,0	14 532,0	0,0	14 532,0	10 831,3	0,0	10 831,3
ASIA – Vacances Retraités	551,9	0,0	551,9	1 054,5	0,0	1 054,5	1 054,6	0,0	1 054,6	1 235,9	0,0	1 235,9	1 522,5	0,0	1 522,5	913,3	0,0	913,3
Sous-total Environnement privé	**3 277,9**	**0,0**	**3 277,9**	**2 154,5**	**0,0**	**2 154,5**	**9 985,6**	**0,0**	**9 985,6**	**8 513,9**	**0,0**	**8 513,9**	**16 054,5**	**0,0**	**16 054,5**	**11 744,7**	**0,0**	**11 744,7**
ASIA Colonies (organismes)	8 164,4	0,0	8 164,4	4 267,1	434,1	4 701,2	6 000,0	339,3	6 339,3	6 205,0	315,6	6 520,6	862,6	0,0	862,6	83,4	0,0	83,4
ASIA – Vacances Enfants	128 531,4	9 239,6	137 771,0	133 509,4	10 065,1	143 574,4	143 565,3	10 124,3	153 689,6	122 749,4	9 684,7	132 434,1	72 866,0	4 871,5	77 737,5	36 656,1	1 247,8	37 903,9
ASIA – Activités sportives et culturelles	77 944,0	5 692,4	83 636,4	60 531,8	4 102,4	64 634,2	57 301,9	4 237,5	61 539,4	55 427,2	4 267,3	59 694,4	72 121,3	5 492,7	77 614,0	54 300,1	3 630,0	57 930,1
Sous-total Vacances-culture-loisirs	**214 639,8**	**14 932,0**	**229 571,8**	**198 308,3**	**14 601,6**	**212 909,9**	**206 867,2**	**14 701,1**	**221 568,3**	**184 381,6**	**14 267,6**	**198 649,2**	**145 850,0**	**10 364,2**	**156 214,1**	**91 039,6**	**4 877,8**	**95 917,4**
TOTAL ASIA	**596 040,3**	**28 964,2**	**625 004,5**	**563 342,6**	**36 469,4**	**599 812,0**	**609 114,9**	**48 828,6**	**657 943,5**	**552 863,6**	**46 086,5**	**598 950,1**	**564 579,1**	**39 380,7**	**603 959,7**	**545 479,5**	**41 716,2**	**587 195,7**
TOTAL SECOURS	**196 547,1**	**12 500,0**	**209 047,1**	**191 019,4**	**11 947,5**	**202 967,0**	**196 938,1**	**12 200,0**	**209 138,1**	**248 970,7**	**13 200,0**	**262 170,7**	**246 829,7**	**15 150,0**	**261 979,7**	**179 784,0**	**5 450,0**	**185 234,0**
TOTAL GENERAL	**1 199 643,5**	**85 797,0**	**1 285 440,5**	**1 137 146,4**	**91 699,3**	**1 228 845,7**	**1 192 233,4**	**94 005,9**	**1 286 239,3**	**1 191 342,5**	**99 517,4**	**1 290 859,9**	**1 193 151,7**	**86 414,2**	**1 279 566,0**	**1 058 317,3**	**78 862,7**	**1 137 180,0**

Source : DPAE 3 - bureau de l'action sociale

2. Le cadre d'intervention

Tableau 68 : Le cadre d'intervention des assistants de service social

		Agents et entretiens				2019-2020 Modalités des entretiens					Motifs des entretiens (5)				
		population de référence (2)	Nb agents suivis (3)	Taux de prévalence (4)	Nb entretiens	RDV Bureau	Entretien téléphone	Visite sur le lieu de travail	Visite à domicile	Nb entretiens	Relatif au travail	Relatif à la santé	Relatif à l'économique	Environnement social	Nb de motifs
TITUAIRES	Enseignants du premier degré	12045	378	3,1%	705	243	444	11	7	705	614	478	201	183	1476
	Enseignants du second degré	13376	275	2,1%	356	150	201	1	4	356	342	207	158	148	855
	Personnels administratifs	1798	89	4,9%	197	51	136	9	1	197	125	120	90	73	408
	Personnels santé / social	433	27	6,2%	55	12	42	1	0	55	34	24	24	20	102
	Personnels ouvriers et de services, techniques	375	30	8,0%	77	26	45	4	2	77	29	33	12	37	111
	DIEO	1425	47	3,3%	58	13	40	3	2	58	59	36	10	16	121
	Sous-total titulaires	**29452**	**846**	**2,9%**	**1448**	**495**	**908**	**29**	**16**	**1448**	**1203**	**898**	**495**	**477**	**3073**
NON TITULAIRES	Enseignants second degré	1243	51	4,1%	93	32	61	0	0	93	34	22	50	35	141
	Personnels administratifs	212	27	12,7%	29	9	19	0	1	29	11	10	18	17	56
	Personnels santé/social	70	4	5,7%	10	2	8	0	0	10	2	0	6	5	13
	Personnels ouvriers et de services, techniques	56	1	1,8%	1	0	1	0	0	1	0	0	9	2	11
	DIEO	112	3	2,7%	3	1	2	0	0	3	5	3	1	1	10
	AED	2278	14	0,6%	22	10	12	0	0	22	5	3	18	10	36
	AESH (1)	3705	95	2,6%	172	40	131	0	1	172	28	42	132	68	270
	Sous-total non-titulaires	**7676**	**195**	**2,5%**	**330**	**94**	**234**	**0**	**2**	**330**	**85**	**80**	**234**	**138**	**537**
	Sous-total non-titulaires hors AESH (1)	**3971**	**100**	**2,5%**	**158**										
ENSEIGNEMENT PRIVÉ		3288	20	0,6%	54	14	40	0	0	54	45	31	18	13	107
TOTAL (champ BSA)		**40 416**	**1 061**	**2,6%**	**1 832**										
TOTAL hors AESH (champ BSA) (1)		**36 711**	**966**	**2,6%**	**1 660**										
AUTRES	Retraités		76		128	35	85	0	8	128	0	53	90	64	207
	Retraités invalidité		0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ayant droits		12		24	6	18	0	0	24	0	7	10	18	35
	Autres		10		21	6	15	0	0	21	4	5	11	14	34
	Sous-total autres		**98**		**173**	**47**	**118**	**0**	**8**	**173**	**4**	**65**	**111**	**96**	**276**
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			0		0					0					0
TOTAL GENERAL		**40 416**	**1 159**	**2,9%**	**2 005**	**650**	**1300**	**29**	**26**	**2005**	**1337**	**1074**	**858**	**724**	**3993**

Source : Service social

(1) Le passage progressif ces 5 dernières années des AVS-CUI (hors champ BSA) en AESH explique la hausse importante des effectifs sur la période et la baisse mécanique et faussée du taux de prévalence pour cette population.

(2) Champ Bilan social Académique.

(3) Ayant bénéficié d'au moins un entretien.

(4) Rapport du nombre d'agents suivis (au moins un entretien) sur le nombre d'agents de l'académie.

(5) Plusieurs motifs par entretien possible.

Figure 34 : Taux de prévalence

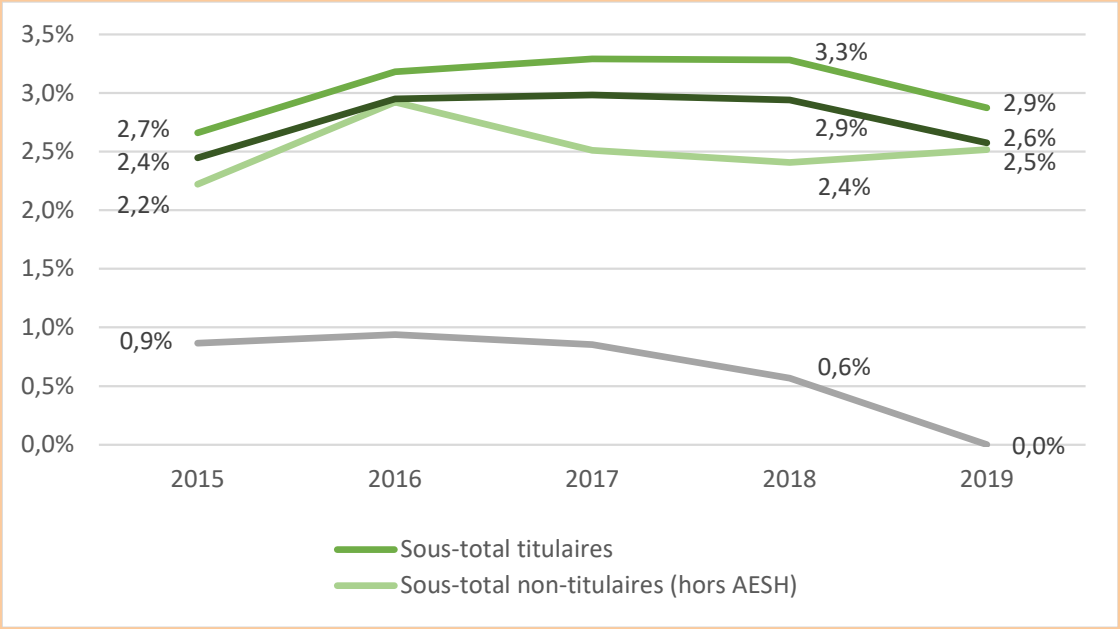

Figure 35 : Entretiens des titulaires

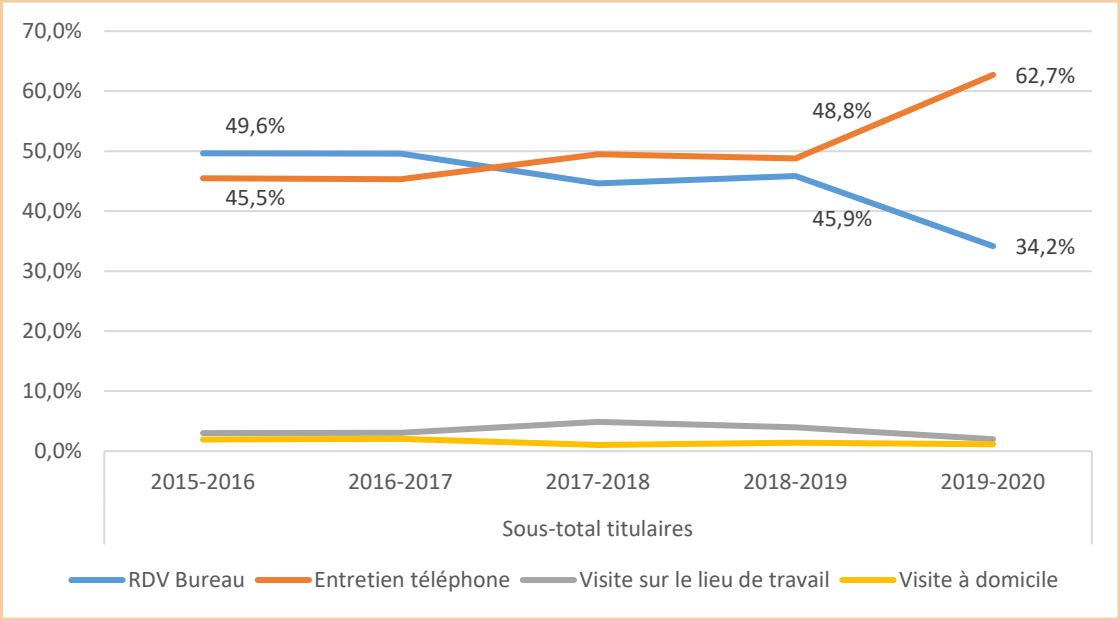

Figure 36 : Motifs des entretiens des titulaires

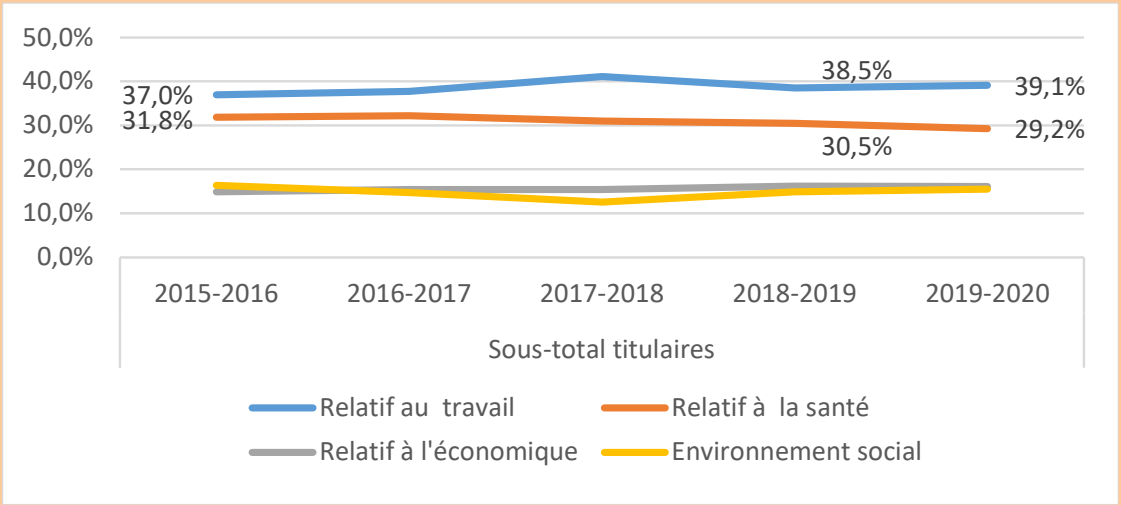

Figure 37 : Entretiens des non titulaires

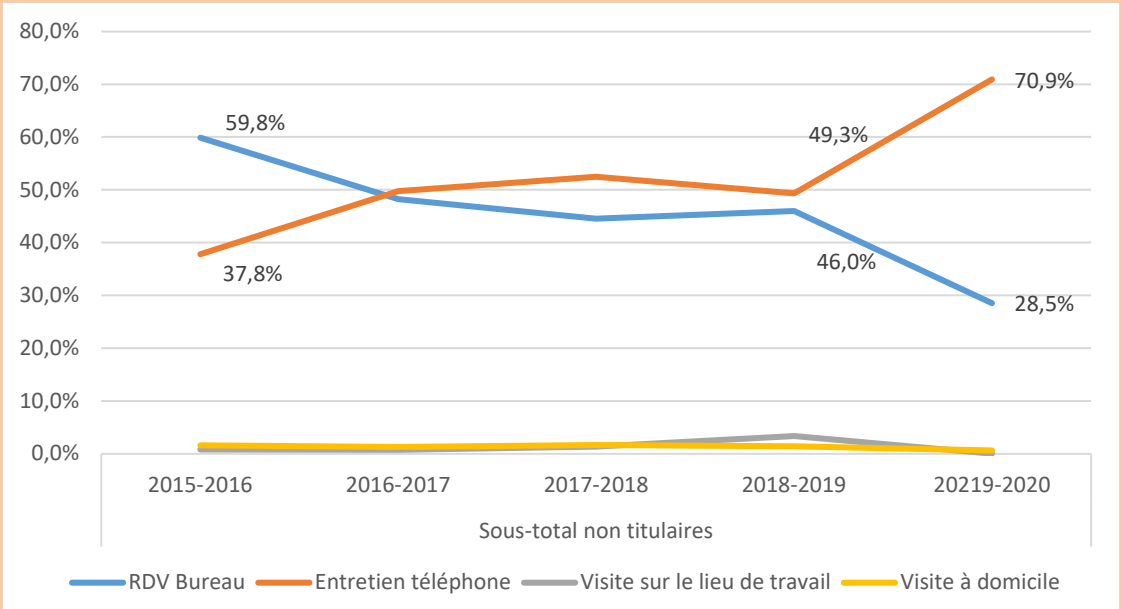

Figure 38 : Motifs des entretiens des non titulaires

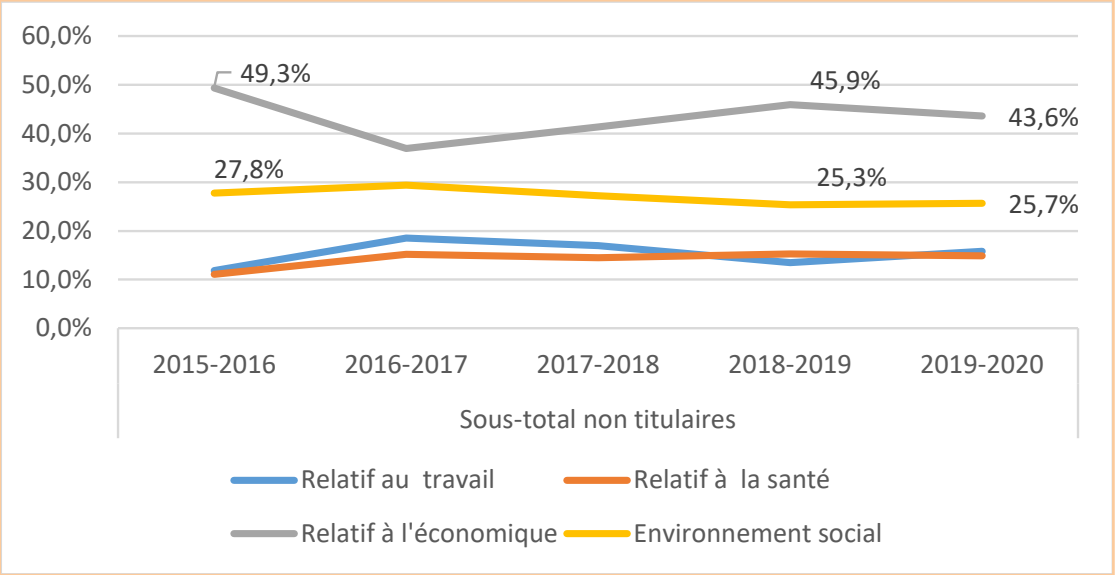

Chaque assistante de service social en faveur des personnels exerce dans son département d'affectation un travail social direct auprès de l'ensemble des personnels des premier et second degrés : enseignants ou non, du secteur public ou privé sous contrat, titulaire ou non, en activité, en congé maladie ou à la retraite.

Les missions du service social en faveur des personnels s'exercent en lien :
• avec les différents services académiques (service des ressources humaines, corps d'inspection, bureaux de gestion, service d'action sociale, médecine de prévention…)
• avec des services extérieurs selon les problématiques posées

Dans le cadre d'actions individuelles - au cours d'entretiens confidentiels - au bureau, en visite à domicile ou sur le lieu de travail, les assistantes de service social ont un rôle d'accueil, d'écoute, de conseil, d'information, d'aide et de médiation lors de difficultés professionnelles, économiques ou personnelles. Les personnels peuvent être reçus par l'assistante de service social sur rendez-vous en résidence administrative à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Les visites à domicile sont réservées aux personnels qui ne peuvent pas se déplacer (retraités, personnes handicapées ou malades) ou limités financièrement. Les visites sur le lieu de travail concernent majoritairement les accompagnements des personnels enseignants (suivi d'activité à titre thérapeutique par exemple). Les entretiens téléphoniques relèvent des techniques professionnelles utilisées par l'assistante de service social. Il s'agit souvent d'un contact de première intention choisi par l'usager pour exposer sa situation. L'assistante de service social assure ainsi les suivis et les accompagnements de longue durée.

L'action des assistantes de service social se situe à l'interface de la vie professionnelle et de la vie privée.

Les domaines d'intervention :
- Professionnel : difficultés liées au travail (conflits, horaires, trajets…), mutation prioritaire (raison sociale grave), poste adapté, activité à titre thérapeutique, reclassement …
- Santé : difficultés sociales et professionnelles résultant de problèmes de santé, congés de maladie, invalidité, dépendances, handicap …
- Économique : secours, prêts, conseil budgétaire …
- Problématiques personnelles et/ou familiales : rupture familiale, logement, retraite, décès…

Chacune des interventions est portée par des informations législatives, réglementaires et suit l'application de certaines procédures : statut du fonctionnaire, législation, formation, droits sociaux …

Définition du taux de prévalence (du suivi avec les ASS) : Rapport du nombre d'agents suivis (au moins un entretien) sur le nombre d'agents de l'académie.

3. LES AIDES EXCEPTIONNELLES

Le service social des personnels instruit les demandes d'aides financières exceptionnelles puis les présente en commission départementale d'action sociale.

Ces aides exceptionnelles peuvent être attribuées sous forme de secours (aide non remboursable) ou de prêt (aide sans intérêts remboursable).

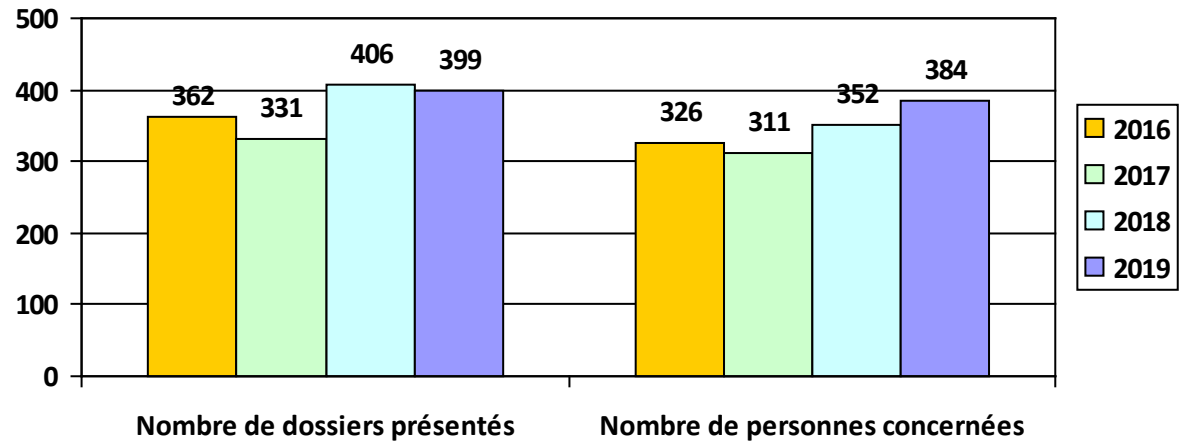

Évolution du montant des secours attribués (aides non remboursables) :

Secours / aide non remboursable	2016	2017	2018	2019
Programme 214	191 019,43 euros	196 938,10 euros	248 970,74 euros	246 829,74 euros
Programme 139	11 947,54 euros	12 200,00 euros	13 200,00 euros	15 150,00 euros

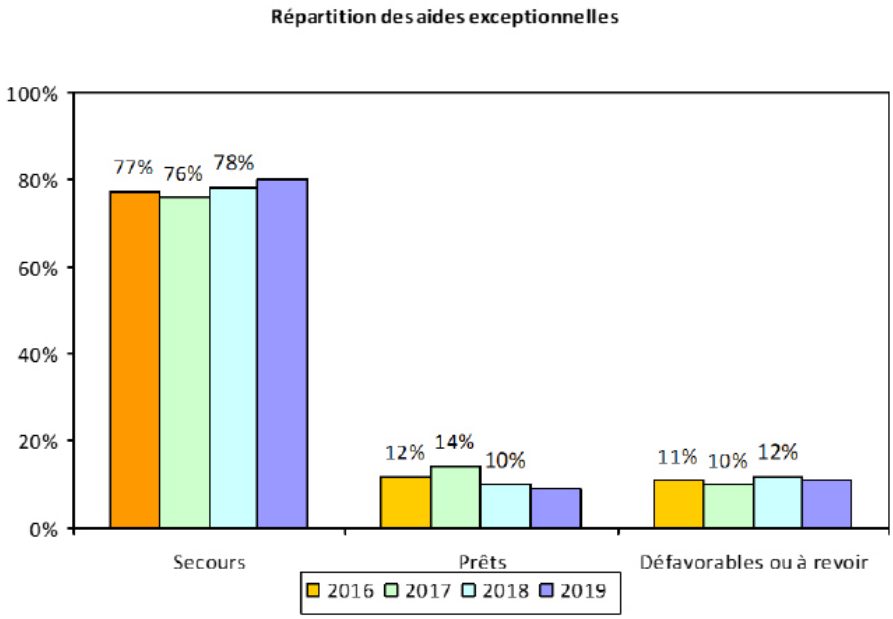

Le montant moyen du secours attribué en 2019 était de 732 euros (public-programme 214).

Le montant moyen du prêt attribué en 2019 était de 1461 euros (public-programme 214).

Evolution des motifs d'aide financières 2016 - 2019

Les demandes liées au budget concernent majoritairement des factures non réglées, et des retards de mensualités de crédits. Les demandes liées à la famille concernent majoritairement des frais relatifs à une séparation ou à la charge d'enfants y compris adultes.
Les demandes liées à l'administratif sont avant tout des attentes de régularisation liées aux retards de décisions des comités médicaux départementaux. Les demandes liées au logement concernent les frais de déménagement et les cautions. Les demandes enregistrées sous « santé » concernent des restes à charge santé ou des situations de demi traitement non compensées.

Situation matrimoniale des personnels ayant sollicité une aide en 2019

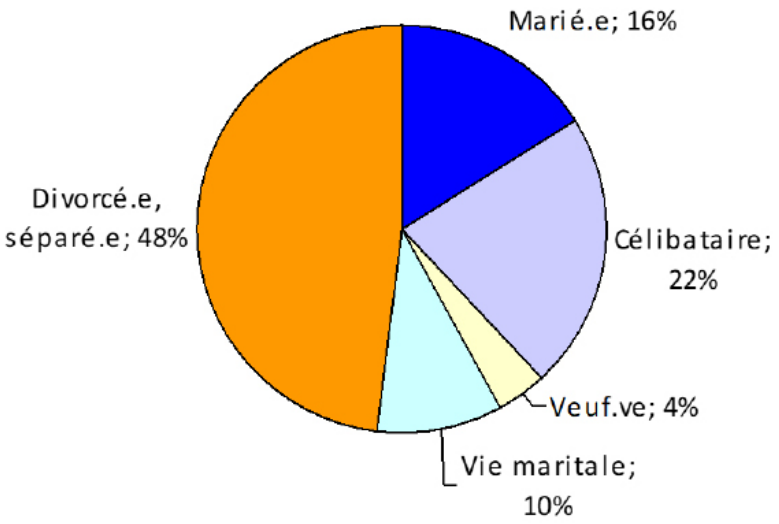

Evolution des motifs de demandes d'aide exceptionnelle

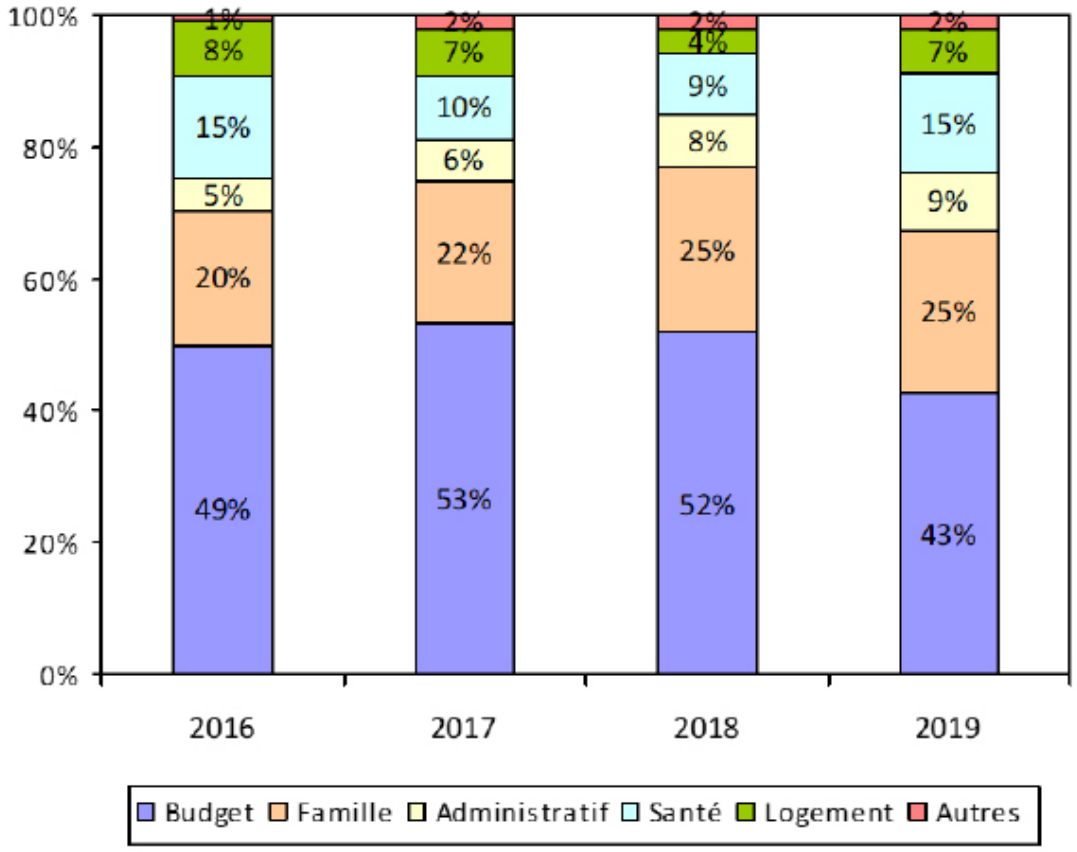

CHAPITRE 15
La santé des personnels

MEDECINE DE PREVENTION des Personnels ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Synthèse du rapport d'activité 2019-2020

En septembre 2019, le service se compose de trois médecins, et de deux secrétaires, toutes à temps plein.

1. RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ

72% du temps de travail concerne: les visites médicales (43%) et leurs suites médico-administratives (29%).

Le tiers temps ne représente plus que 28% de l'activité du service: dont 22% participation aux instances impactant la santé des agents, CHSCT, seulement 3% concerne les visites des postes de travail, 2% les formations réalisées et 1% les formations reçues. La période de confinement a limité les visites sur les lieux de travail.

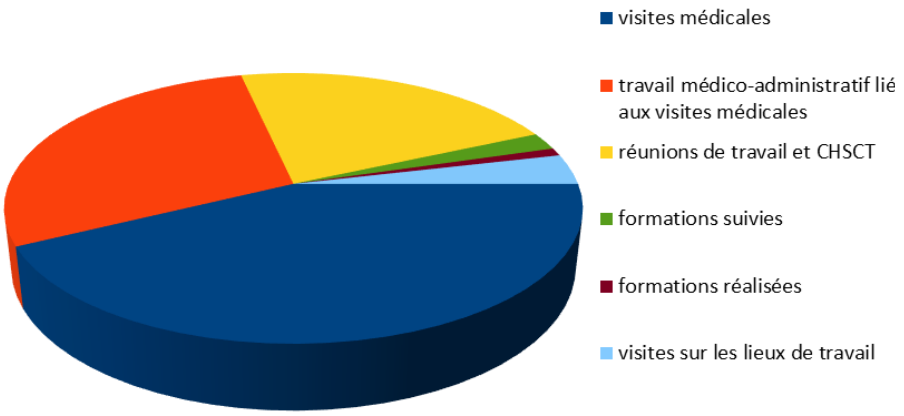

2. ACTIVITE CLINIQUE

1. Visites médicales :

1222 visites médicales (VM) pour 1062 personnes **suivies**
Taux de réponse aux convocations : 96%
14 personnels de l'enseignement privé
25 contractuels, 31 stagiaires et 8 BOE en voie de recrutement
Suivi de dossiers pour 2018/2019 : **1670**
Nouveaux dossiers ouverts : **450** (36,82%, chiffre stable)
Nombre d'entretiens téléphoniques: 467
Nombre d'entretien en téléconsultation: 1

2. Visites médicales des personnels relevant de la surveillance médicale renforcée:

- Les risques les plus souvent retrouvés lors des visites médicales sont :
- les agents souffrant de pathologies chroniques (750)
- les travailleurs en situation de handicap (383)
- les situations de souffrance au travail (153)
- le travail sur écran prolongé (113)
- les reprises de travail après un arrêt prolongé (104)

Répartition des Visites par département

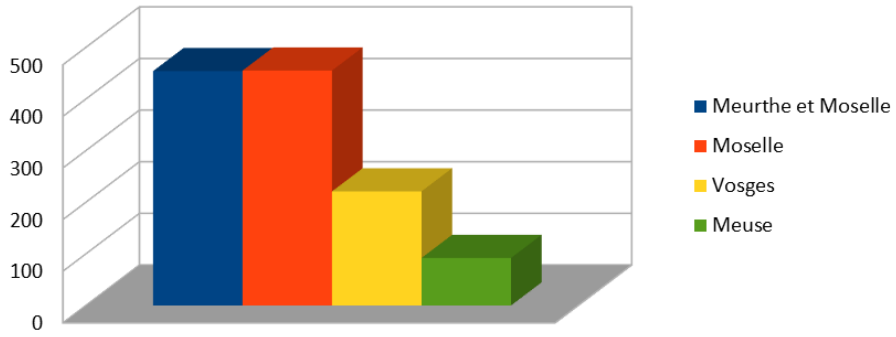

Répartition des Visites par Fonction

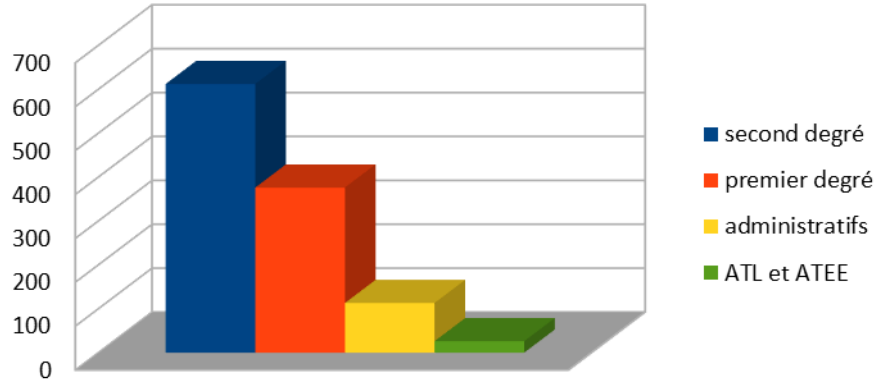

Répartition des visites en fonction de l'origine de la demande

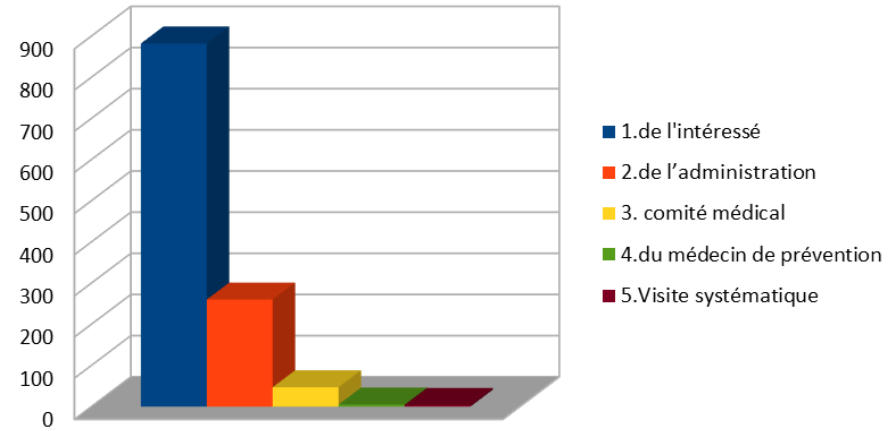

3. Demandes de Postes adaptés (147),d'allègement de service(95), et d'activité thérapeutique

4. Orientations après les visites médicales :

les médecins libéraux, les assistantes sociales des personnels, les services administratifs mais surtout la DRH, les DSDEN et les corps d'inspection, le correspondant handicap, la MDPH et CAP EMPLOI

5. Conclusions professionnelles – Préconisations :

- 522 demandes d'aménagement de poste et 111 avis de changement de poste ou de reclassement.
- 234 avis d'aptitude à temps partiel
- 222 avis d'inaptitude temporaire

3. Demandes de Postes adaptés (147),d'allègement de service(95), et d'activité thérapeutique

4. Orientations après les visites médicales :

les médecins libéraux, les assistantes sociales des personnels, les services administratifs mais surtout la DRH, les DSDEN et les corps d'inspection, le correspondant handicap, la MDPH et CAP EMPLOI

5. Conclusions professionnelles – Préconisations :

- 522 demandes d'aménagement de poste et 111 avis de changement de poste ou de reclassement.
- 234 avis d'aptitude à temps partiel
- 222 avis d'inaptitude temporaire

3. AUTRES DOSSIERS SUIVIS

1. Demandes de mutations : 321
Premier degré : 154 demandes
Second degré : 129 et 40 ATSS

2. Dossiers instruits par les médecins de prévention dans le cadre de la carence du comité médical départemental des Vosges : (stable)

225 demandes
- 62 enseignants du premier degré - 54 enseignants du second degré
- 19 administratifs, personnels de santé

50 examens auprès de médecins agréés

3 - Dossiers de demande de RQTH : Instruction de 143 demandes de RQTH

5 - Demande de temps partiel pour raison de santé : 14

6 - Participation aux réseaux PAS-MGEN (Prévention, Aide, Suivi) : 1

7 - Aménagement du poste de travail : point sur l'application ACT
518 demandes ACT en 2019-2020 avec une forte augmentation à compter de juin.
Les médecins n'ont pas l'expertise ni la possibilité de réaliser toutes les études ergonomiques. Ils s'appuient en partie sur les compétences des CAP EMPLOI pour les situations les plus lourdes.
Seule le recours régulièrement à un ergonome permettrait de pallier cette carence et d'assurer un suivi véritablement adapté aux besoins des personnels. Le nouveau décret préconise aussi cette possibilité dans le cadre pluridisciplinaire.

8 - Travail médico-administratif
- Rédaction des rapports d'activités.
- Rédaction des attestations d'exposition aux poussières de bois (1) et aux poussières d'amiante (4)
- Dossiers traités en collaboration avec les services par téléphone, mail ou synthèse.
- Suivi des comptes rendus des CHS d'établissement, des rapports de visites.
- Entretiens avec les personnels par téléphone (renseignements, soutien dans les démarches et soutien psychologique, conseils auprès des services de gestion et des personnels, contact avec les Comités Médicaux Départementaux et les médecins agréés…): les entretiens avec les personnels ont été nombreux dans le cadre de la crise sanitaire. Beaucoup présentaient une anxiété élevée pour eux et pour leurs proches.

Les contacts avec les médecins pendant la période de confinement semblent avoir été appréciés, en particulier pour les personnels isolés. La plupart ont éxercé en travail à distance et ont eu du mal à limiter leurs interventions. Certains ont présenté des signes d'épuisement professionnel.

Pour le secrétariat du service cela a représenté une importante charge de travail supplémentaire.
- Recherche documentaire: la recherce législative a été plus importante du fait de la crise sanitaire car certaines propositions méritaient un éclairage juridique. La recherche documentaire médicale a été importante car nous avions beaucoup d'informations de la DGS, HAS, ARS, CNOM et CDOM….

6. ACTIONS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

1. Quatre visites d'établissements

2. Études de postes de travail sur place : 20 visites (personnels en situation de handicap ou étude ergonomique) et 7 restitutions avec cap Emploi

3. Formation réalisée : Pour les nouveaux personnels et formation bien-être au travail

7. AUTRES ACTIONS

2. Autres travaux : Journée d'échanges de pratiques professionnelles avec les médecins des académies de Reims et de Strasbourg.

3. Réunions :
- 5 CHSCT académiques,1 réunion préparatoire et un CTSA
- 12 CHSCT départementaux
- Commissions de concertation pour les allègements de service et postes adaptés
- Réunions hebdomadaires de coordination entre médecins de prévention et de service, en particulier concernant le mouvement des personnels
- DAF/DRH: pour les aménagements de poste des personnels

8. CRISE SANITAIRE

Impact et propositions d'améliorations concernant l'activité du service :

Impact :
- le service de médecine de prévention a été très sollicité pour répondre aux inquiétudes des personnels en lien avec la COVID-19 : 402 appels téléphoniques et 630 échanges de mails.
-Soixante-deux attestations d'éviction ont été rédigées par les médecins de prévention pour des personnels que nous suivons régulièrement.

Propositions d'amélioration:
- faciliter la transmission des informations pour éviter les situations anxiogènes.
En effet, la soudaineté de la crise sanitaire et la nécessité de réagir dans l'urgence a impacté la communication.

- mettre en place des solutions pour les personnels en situation de handicap car les préconisations sanitaires ont souvent un impact sur l'inclusion de ces personnels.

- anticiper le recensement des outils nécessaires au travail à distance et améliorer ceux déjà mis en place. Développer les téléconsultations.

- parmi ces outils, il faudra envisager pour les médecins, d'acquérir un Dossier Médical Informatisé (DMI) conforme à la réglementation.

CHAPITRE 16
La santé et la sécurité au travail

I. La santé et la sécurité au travail

A. Programme annuel de prévention

(Validé en CHSCT académique)

Le programme annuel de prévention 2019-2020 de l'académie de NANCY-METZ a été rédigé sur la base des orientations stratégiques ministérielles de l'éducation nationale 2019-2020 et à partir du bilan du programme académique 2018-2019.

Axe 1 : Intégrer la santé et la sécurité au travail dans la gouvernance des académies

1. Renforcer la prévention des risques professionnels

Proposition 1 : Développement de l'outil DUER :
L'outil DUER développé par le pôle Santé et Sécurité au Travail est opérationnel pour les lycées d'enseignement général et les collèges. Un travail collaboratif avec les lycées professionnels doit être engagé afin de l'adapter aux besoins de ces établissements. Ce développement fera l'objet d'un plan pluriannuel. Les priorités seront données aux formations les plus accidentogènes telles que les métiers du bois, le BTP ou le soudage.

Proposition 2 : Poursuite du Groupe de Travail relatif au Registre Santé Sécurité au Travail dématérialisé :
Axes de travail principaux :
- Information des Chefs d'établissement,
- Réalisation d'une plaquette d'information à destination des usagers sur les bons usages des registres dématérialisés,
- Accompagnement des chefs d'établissement pour les réponses à apporter aux signalements.

2. Poursuivre le développement de la prévention des risques psychosociaux

Proposition 3 : Mise en place d'un GT Bilan Plan d'action RPS

Proposition 4 : Intégration de l'évaluation de la QVT dans le DUER : (pourra s'appuyer sur les travaux du GT Bilan Plan d'action RPS)
Un outil d'analyse existe mais est peu utilisé pour l'évaluation de la QVT dans les établissements.
Un accompagnement peut être réalisé par le conseiller de prévention dans des établissements « support » pour la mise en place de la démarche.
Le dispositif pourra être évaluer pour mesurer l'efficacité de la démarche et la généraliser dans les établissements du second degré dans l'académie.

3. Initier des démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail

Proposition 5 : Concilier la vie privée et la vie professionnelle des agents : usage des outils de communication et droit à la déconnexion :
> Thème annuel retenu pour l'axe de travail du CHSCTA Nancy-Metz.

Axe 2 : Développer une médecine de prévention pluridisciplinaire

Proposition 6 : La constitution d'une équipe pluridisciplinaire renforce le service de médecine de prévention en diversifiant les qualifications et les compétences en son sein :
- Infirmier de santé au travail,
- Psychologue du travail,
- Ergonome.

Axe 3 : Systématiser la mise en œuvre d'actions de prévention en cas d'accidents de service, d'incidents graves, ou de situations de travail dégradées

1. Analyse des accidents du travail

Proposition 7 : Développer les analyses d'accidents du travail sur site avec pour objectif la rédaction et la diffusion de fiches et guides pratiques. Le développement d'analyses d'accidents du travail permet de rechercher de façon structurée les facteurs ayant contribué à un accident, d'en comprendre le scénario et de proposer des actions de prévention,
- Guides pratiques : Proposition de méthodes et/ou d'actions à mettre en œuvre dans les établissements,
- Rédaction et diffusion de fiches de bonnes pratiques…

Cette démarche sera mise en œuvre par le pôle SST.

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des risques liés aux bâtiments (amiante, qualité de l'air intérieur, radon, …)

1. Amiante

Proposition 8 : Renforcer la politique de prévention par une nouvelle campagne d'information de l'encadrement et des personnels, qui s'appuiera sur des guides amiante rédigés par le ministère et qui vont être diffusés aux académies au tout début de l'année scolaire 2019-2020 :

- Obligations des Chefs d'établissements,
- Opérations interdites sur les matériaux contenant de l'amiante,
- Rédaction d'un plan de prévention lors de travaux,
- Les bonnes pratiques,
- Poursuivre le recueil des DTA des établissements scolaires et des services.

2 Qualité de l'air intérieur

Proposition 9 : Les conséquences de l'épisode de fortes chaleurs survenu au mois de juin 2019 doivent être analysées pour identifier les actions de prévention à mettre en œuvre :
Un groupe de travail émanant du CHSCTD57 est constitué pour aborder cette thématique. Le relevé de conclusions sera présenté au CHSCTA.

B. Rapports d'activités

Tableau 69 : Les activités du Conseiller de Prévention Académique année 2019-2020

Libellé	Type d'activité	%	Activités réalisées
	6 visites d'établissements		
1. Suivi Établissements et actions de prévention	Visites, conseils aux établissements	9,60%	Réponses aux questions des Ets dans les domaines réglementaires, organisationnels et opérationnels, conseil et aide dans la recherche de solutions
			Participation aux CHS des établissements
			Actions de préventions : accompagnement des établissements et des personnels dans la mise en œuvre des actions (adaptation des postes de travail, bruit…)
2. Formations suivies	Formations dans le cadre des missions des conseillers de prévention	2,10%	Formation Risques Majeurs – Risques industriels : 4 jr
3. Formations dispensées	Formation des Personnels	27,70%	- Gestion et organisation des formations,
			- Préparation des supports de formation,
			- Formation des personnels à la prévention du risque incendie : 2x1/2jr
			- Formation Continue des assistants de prévention 1er degré : 2x1jr
			- Formation des personnels de direction, gestionnaires nouveaux ATSS à la santé et sécurité au travail : 2x1jr + 2x1/2jr
			- Accueil et formation de la nouvelle conseillère de prévention départementale 55-57 : 3jrs
			- Formation des nouveaux ATRF à la sécurité dans les laboratoires : 1x1jr
			- Formation initiale des membres des CHSCT : 4x1jr
			- Formation des nouveaux directeurs 88 au PPMS : 1x1/2jr
			- Formation des EMS au PPMS : 2jrs
4. DUER	10 visites d'établissements		
	Réalisation d'une méthode d'identification des risques professionnels	22,80%	- Mise à jour du guide méthodologique d'évaluation des risques professionnels
			- Mise à jour de la bibliothèque des risques à destination des établissements pour les aider à identifier les risques professionnels et à trouver des moyens de prévention.
			- Développement et mise à jour de l'application excel de saisie des DUER.
			- Rédaction de fiches d'évaluations des risques par filière professionnelle
			- Rédaction des grilles d'analyses relatives à la Covid-19
	Préparation et Interventions dans les établissements		- Accompagnement des personnels pour évaluer les risques professionnels dans les collèges de Moselle (3 visites),
			- Accompagnement des personnels pour évaluer les risques professionnels dans les lycées (7 visites),
			- Rédaction des DUER

Tableau 69 : Les activités du Conseiller de Prévention Académique année 2019-2020 (partie 2/2)

5. PPMS	3 visites d'établissements		
	Réalisation des ressources documentaires	6,40%	Mise à jour des listes des responsables des établissements pour Sécu-étab
			Rédaction du cahier des charges de l'application PPMS
	Suivi des PPMS et informations		Bilan et synthèse des PPMS et des exercices en Meuse et en Moselle dans les établissements du second degré,
			Suivi de la plateforme de dépôt des PPMS en Moselle et Meuse
			Tests de l'application PPMS et accompagnement de la DSI dans la mise en œuvre
	Travaux en lien avec les collectivités		2 Réunions de travail Plan de Gestion du Risque Inondation Rhin-Meuse
	Aide à la mise en œuvre des PPMS		Formation, conseil et accompagnement pour la mise en œuvre des PPMS et des exercices dans les établissements (3 visites).
6. CHSCTA	Participation, aide et conseil aux CHSCT	15,1 %	Participation à l'organisation des réunions CHSCTA
			Participation aux réunions de l'instance CHSCT : 5
			Participation aux groupes de concertation relatifs à la Covid-19 (3 groupes de concertation)
			Rédaction du programme annuel de prévention académique
			Préparation, visites de sites et rédaction des comptes-rendus de visite dans le cadre du CHSCT : 2 visites
7. Tâches administratives	Obligations administratives, réunions	16,3 %	Tenue des tableaux de bords, des indicateurs SST, enquêtes et statistiques,
			Correspondance
			Réunions :
			- De service,
			- Conseils Départementaux, Région Grand Est

Tableau 70 : Activités du Conseiller de Prévention Départemental 54 et 88 année 2019-2020

	Type d'activité	%	Activités réalisées
Suivi Établissements et actions de prévention	Visites, conseils aux établissements		Réponses aux questions des Ets dans les domaines réglementaires. Conseil et aide dans la recherche de solutions en matière de prévention lors de chaque visite en établissement ;
			Elaboration de dossiers d'alerte à la demande des chefs d'établissement ;
			Intervention dans 2 CHS établissement (Collège de
			Participation au GT télétravail et rédaction de la
31 d'établissements visités			
PPMS	Aide aux établissements pour la mise en place du PPMS	20	Aide aux établissements lors de la création ou la mise à jour de leur PPMS. 13 établissements ;
			Participation en tant qu'observateur à 3 exercices attentat intrusion (Alfred Mézières, Jules Ferry, Point carré) ;
			Adaptation de l'outil statistique de l'application
			Travaux en lien avec la préfecture 54 sur les
			Réception et classement des PPMS établissements sur l'espace partagé des DSDEN 54, 88.
DUER	Interventions dans les établissements	20	Rencontre des personnels (sciences, technologie,
			Consultation des registres, DTA, diagnostique de
			Elaboration du DUER de 18 établissements ;
			Restitution du travail et formation à l'utilisation de
Formations dispensées et préparation des supports	Formation à la santé sécurité au travail	10	Formation continue des assistants de prévention 6j ;
			Formation des AP 1er degré 1j ;
			Elaboration de documents de formation.
Formations suivies	Formations dans le cadre des missions des conseillers de prévention		Formation INRS (RPS) 2j ;
			Formation ANACT (intégration des RPS dans le
			Formation Gestion de crise (F1) 3j ;
			Recyclage Amiante 1j.
CHSCTD	Participation, aide et conseil aux CHSCT	35	Préparation et intervention aux réunions de l'instance CHSCTD 54 et 88 : 6 CHSCT;
			Travail d'analyse d'une situation de RPS dans une école avec une délégation du CHSCT 54 ;
			Visites d'établissements :
			3 visites d'établissement : (Vézelise, Clemenceau,
			GT 88 : CMR : Réalisation d'une enquête auprès des
			GT 54 : travaux sur site occupé. Rédaction d'un protocole d'intervention en lien avec le CD 54 – travaux sur les CT des personnels ULIS.
Mise à jour et tâches administratives	Obligations administratives, réunions	5	Tenue des tableaux de bords, des indicateurs SST, Réunions

Tableau 71 : Activités de la Conseillère de Prévention Départementale 57 et 55 année 2019-2020

Libellé	Type d'activité	%	Activités réalisées
1. Conseils aux établissements	Visites, conseils aux établissements	7%	Réponses aux questions des Ets dans les domaines réglementaires, organisationnels et opérationnels, conseil et aide dans la recherche de solutions
			Actions de préventions : accompagnement des établissements et des personnels dans la mise en œuvre des actions (Travaux, bruit…)
2. Formations suivies	Formations dans le cadre des missions des conseillers de prévention	28%	Formation Amiante : ½ jr
			Formation PPMS : 2 jr
			Formation CHSCT : 2jr
			Formation nouveaux CP : 3 jr
			Autoformation : RPS, QVT, démarches par projet, risques chimiques, évaluation des risques, Risques biologiques, juridique…
3. Formations dispensées	Formation des Personnels	5%	- Préparation des supports de formation (PPMS Etablissements Privés, APS)
4. DUER	6 visites d'établissements		
	Réalisation d'une méthode d'identification des risques professionnels	15%	Mise à jour Covid-19
	Préparation et Interventions dans les établissements		- Accompagnement des personnels pour évaluer les risques professionnels dans les collèges de Meuse et Moselle
			- Rédaction des DUER
			- Mise en place de l'application dans les établissements
5. PPMS	12 visites d'établissements		
	Suivi des PPMS et informations	22%	Bilan et synthèse des PPMS en Meuse et en Moselle dans les établissements du second degré,
			Suivi de la plateforme de dépôt des PPMS en Moselle
			Suivi de la plateforme de dépôt des PPMS en Meuse
	Travaux en lien avec la Préfecture		Réunions de coordination Exercice Attentat avec Préfecture, SDIS, Gendarmerie, Police Nationale.
			Présence en COD 57 (manifestations, inondation)
	Aide à la mise en œuvre des PPMS		Formation, conseil et accompagnement pour la mise en œuvre des PPMS et des exercices dans les établissements
6. CHSCTD	Participation, aide et conseil aux CHSCT	11 %	Participation à l'organisation des réunions CHSCTD 55 et 57
			Participation aux groupes de travail CHSCT :
			- GT CHSCTD57 : 2
			- GT CHSCTD55 : 3
			- Participation aux réunions de l'instance CHSCT :7
			Préparation, visites de sites et restitutions dans le cadre du CHSCT : 1 visite

Tableau 71 : Activités de la Conseillère de Prévention Départementale 57 et 55 année 2019-2020 (partie 2/2)

7. Mise à jour et tâches administratives	Obligations administratives, réunions	12 %	Tenue des tableaux de bords, des indicateurs SST, Correspondance
			Réunions :
			- de service,
			- Conseils Départementaux 55 et 57
			Organisation administrative liée à la prise de poste

Tableau 72 : Activités du technicien de prévention du service SST 2019-2020

Libellé	Type d'activité	%	Activités réalisées
1. Visites d'établissements	Visite des unités de travail	12%	Visite d'écoles ou d'établissement : 10
			Rédaction de recommandations en matière de sécurité incendie, risque amiante et risques mécaniques
2. Formations	Formation des personnels à la sécurité incendie	8%	Participation à des inspections-formations et collaboration à des formations d'assistants de prévention : 10
3. Document unique	Assistance à la mise en place des DUER	14%	Participation à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques des écoles ou établissements: 10
4. Actions de prévention	Actions engagées pour répondre aux questions des	6%	Mise à jour des documents pour répondre aux questionnements des établissements.
5. Conseil - Expertise	Réponses aux interrogations en matière de sécurité incendie, amiante, risque mécanique	5%	Assistance aux établissements, écoles, via les conseillers et assistants de prévention par téléphone, messagerie (journalier).
			Recherches réglementaire et réponses écrites.
			Participation au complément DU pour le Covid19
6. Administratifs divers	Obligations administratives, réunions	5%	Organisations des visites, courriers
			Suivi de la documentation technique et réglementaire
7. Assistant de prévention du rectorat	Suivi des risques bâtiments	50%	Actualisation des Documents Uniques d'Evaluation des Risques des bâtiments Gueldres, Hugo,
			Réalisation de documents Covid19 pour les personnels
			Programmation des exercices incendie, suivi des passages de commissions de sécurité
			Suivi des rapports de vérification: gaz, électricité, désenfumage, extincteurs…
			Réponses aux questions du personnel du rectorat en matière de santé et sécurité
			Tenue des registres de sécurité
			Élaboration et mise à jour des plans d'évacuation et d'intervention.

ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

BILAN SOCIAL

DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ